



OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER



BUREAU DU
DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Impact financier de la mission canadienne en Afghanistan

Ottawa, Canada
le 9 octobre 2008
www.parl.gc.ca/pbo-dpb

Avis au lecteur : Les estimations de coûts et les observations présentées dans ce rapport sont des données préliminaires aux fins de discussion, puisqu'elles pourraient changer au fur et à mesure que le Bureau du DPB reçoit des données financières et non financières détaillées des ministères visés. Les estimations des coûts et les observations présentées reflètent un moment précis dans le temps, basées sur des données très limitées et de très haut niveau provenant des estimations publiques disponibles qu'on retrouve dans les Rapports ministériels sur le rendement et dans les Rapports sur les plans et priorités. Ces estimations des coûts et observations ne sont pas des conclusions reflétant les mérites politiques de cette initiative. On les présente aux fins des délibérations du Parlement et pour identifier les aspects qu'on devra surveiller lors de l'élaboration du prochain rapport qui sera préparé si les ministères visés fournissent les données financières détaillées au Bureau du DPB. Ce rapport renferme une approximation brute des coûts basée sur une estimation descendante. Ce rapport n'a pas pour but de mesurer les coûts économiques totaux attribuables à la mission canadienne en Afghanistan.

On recommande de consulter ce document parallèlement au rapport émanant du Bureau du Directeur parlementaire du budget afin de connaître la méthode d'estimation de l'impact fiscal des coûts encourus par le gouvernement du Canada dans le cadre de la mission en Afghanistan. Les chiffres contenus dans les tableaux peuvent avoir été arrondis.

Enfin, les auteurs souhaitent remercier les membres du comité consultatif pour leurs commentaires et leurs directives. Ces derniers n'assument cependant aucune responsabilité à l'égard du produit final, laquelle incombe exclusivement au Bureau du Directeur parlementaire du budget.

Comité consultatif

Dr. Nola Buhr

Professeure, Département de comptabilité, Université de la Saskatchewan, et présidente du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public

Dr. Michele Chwastiak

Professeure agrégée, Anderson School of Management, Université du Nouveau-Mexique

Frances M. Lussier

Congressional Budget Office (CBO) des États-Unis

Amy Belasco

Spécialiste de la défense, Congressional Research Service (CRS) des États-Unis

Dr. Douglas Bland

Professeur et président du Defence Management Studies Program, Université Queen's

Rapport préparé par

Ramnarayanan Mathilakath
Ashutosh Rajekar
Sahir Khan

Abréviations

Abréviation	Sens
ACC	Anciens combattants Canada
ACDI	Agence canadienne de développement international
A/D	À déterminer
BOI	Besoin opérationnel imprévu
CBO	Congressional Budget Office (United States)
CRS	Congressional Research Service (United States)
DPB	Directeur parlementaire du budget (Canada)
É.-U.	États-Unis d'Amérique
EI	Engin explosif improvisé
EF	Exercice financier
FC	Forces canadiennes
GC	Gouvernement du Canada
GRC	Gendarmerie royale du Canada
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MDN	Ministère de la Défense nationale (Canada)
N/D	Non disponible
OEF	Opération Enduring Freedom
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et priorités
SCC	Service correctionnel du Canada
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SMA	Sous-ministre adjoint
SSPT	Syndrome de stress post-traumatique
\$ US	Devise américaine
VA	Veterans Affairs (United States)
VAN	Valeur actualisée nette

Comité consultatif	2
Abréviations	4
Sommaire exécutif	6
 1. Introduction	 12
 2. Coûts marginaux revenant au MDN	 13
2.1. MDN: Analyse de dépenses de fonctionnement	13
2.2. MDN: Analyse des dépenses en immobilisations	14
2.3. MDN : Calcul du total des coûts marginaux	16
2.4. MDN : Coût annuel moyen par soldat déployé	17
2.5. MDN : Scénarios futurs au niveau des coûts	18
 3. Coûts marginaux des décès, des invalidités et des soins médicaux ...	 20
3.1. Extraits du rapport Mercer Canada	20
3.2. Coûts à ce jour	20
3.3. Cumul des coûts marginaux attribuables aux décès et aux invalidités	21
3.4. Coûts futurs attribuables aux décès et aux invalidités.....	21
 4. Coûts marginaux pour l'ACDI	 27
4.1. Total des coûts marginaux de l'ACDI.....	28
Annexe 1 : Tendances historiques au chapitre des crédits parlementaires alloués aux divers ministères.....	29
Annexe 2 : Le contexte financier.....	31
Annexe 3 : Profil de financement du ministère de la Défense nationale.....	34
Annexe 4 : Profil de financement du ministère de la Défense nationale par crédits....	35
Annexe 5 : MDN – Dépenses supplémentaires prévues et réelles pour la mission canadienne en Afghanistan.....	36
Annexe 6 : Analyse des dépenses en immobilisations du ministère de la Défense nationale.....	38
6.1 Calcul du Bureau du DBP de l'amortissement accéléré des biens immobilisés existants et neufs du MDN.....	40
6.2 Mise hors service prématurée des biens immobilisés.....	43
6.3 Besoins opérationnels non planifiés du MDN.....	45
6.4 Sommaire des dépenses totales d'immobilisation du MDN pour la mission canadienne en Afghanistan.....	45
6.5 Contrôle de la vraisemblance du facteur d'amortissement accéléré employé par le Bureau du DPB.....	46
Annexe 7 Profil de financement d'ACC.....	49
Annexe 8 Profil de financement d'ACC par crédits.....	50
Annexe 9 Profil de financement de L'ACDI.....	51
Annexe 10 Profil de financement de l'ACDI par crédits.....	52
Annexe 11 Programme de l'ACDI en lien avec l'Afghanistan.....	53
Annexe 12 Rapport de Mercer Canada.....	55

Sommaire exécutif

Suite aux attaques terroristes du 11 septembre 2001, le Canada s'est engagé dans la mission en Afghanistan avec les États-Unis. Même si le Canada en est à sa septième année de participation, le Parlement n'a pas encore obtenu les estimations annuelles ou les coûts totaux de l'opération que tous les ministères visés y ont engloutis. À ce jour, le Parlement n'a reçu que des bribes d'information, souvent après le fait, sur ces coûts, et n'a reçu aucune estimation sur les coûts futurs qu'on pourrait encourir pour venir en aide aux anciens combattants ayant pris part à ces conflits.

Le présent rapport a pour but d'examiner l'impact fiscal estimé de la mission canadienne en Afghanistan sur le gouvernement du Canada (GC) en tenant compte des coûts marginaux encourus par tous les ministères qui appuient cette mission. Pour bien comprendre les coûts marginaux de la mission, on doit avant tout définir les coûts particuliers à l'Afghanistan qu'ont assumés les ministères concernés. **Les coûts marginaux sont ces coûts qu'on a encourus pour l'opération en tant que telle.** Autrement dit, ce montant représente les économies totales que le GC aurait réalisées si le Canada n'avait pas participé à la mission en Afghanistan. Ces coûts comprennent : les coûts accrus de remise à l'état initial;¹ l'amortissement accéléré; les coûts des opérations et de l'entretien attribuables à l'intensification des opérations sur le théâtre, le carburant; le salaire des réservistes; le salaire pour dangers imminents, et l'augmentation des montants versés à titre d'indemnités de décès et d'invalidité (anciens combattants).

Par conséquent, *les coûts marginaux représentent ces coûts que le GC encourt et encourra en raison de la mission canadienne en Afghanistan.*

On doit faire une distinction importante entre les « *coûts totaux* » et les « *coûts marginaux* » qu'on vient de définir ci-dessus. **Les « coûts totaux » déclarés par le MDN et d'autres sources comprennent les coûts marginaux et les coûts permanents** (soit les coûts que le GC aurait encourus, indépendamment de la mission en Afghanistan). Par exemple, les salaires réguliers, les allocations, les coûts d'entretien en temps de paix, les coûts prévus du carburant en temps de paix, ainsi que les coûts d'amortissement prévus des immobilisations en temps de paix ne sont pas des coûts marginaux, de sorte qu'on y aurait fait face de toute façon. **Puisque les « coûts totaux » comprennent les coûts permanents que l'État aurait dû encourir, indépendamment de la mission en Afghanistan, il s'agit là d'un chiffre moins utile lorsqu'on doit comprendre l'impact fiscal attribuable à la mission. Par conséquent, le rapport du Bureau du Directeur parlementaire du budget (DPB) porte uniquement sur les coûts marginaux pertinents à la mission en Afghanistan car ce sont ces coûts qui peuvent avoir des répercussions sur les excédents budgétaires prévus du GC.**

On peut généralement regrouper les divers types de coûts marginaux sous les rubriques suivantes :

- coût du déroulement des opérations militaires,
- coût des soins aux anciens combattants,
- coûts de développement et de reconstruction,
- coûts accrus aux administrations centrales des ministères visés, et
- coût des efforts diplomatiques

Une telle approche en matière d'établissement des coûts exige qu'on examine tous les coûts encourus par les divers ministères du gouvernement, incluant le ministère de la défense nationale (MDN), Anciens combattants Canada (ACC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), la Gendarmerie royale du Canada (GRC), ainsi que Service correctionnel du Canada (SCC). Compte tenu de la portée limitée de ce rapport, le Bureau du DPB a limité son effort sur les implications budgétaires, ce qui exclut l'évaluation des coûts économiques et sociaux pour le Canada, même si ces coûts sont considérables. Basé sur la matérialité financière, ce rapport est axé sur les coûts marginaux des opérations militaires, sur l'aide étrangère (pour le développement et la reconstruction), ainsi que sur les prestations aux anciens combattants. Ces trois catégories de dépenses englobent la majorité des coûts de la mission en Afghanistan.

¹ La remise à l'état initial concerne l'entente de collaboration et la révision de l'équipement dans le but de le ramener à l'état neuf pour ainsi prolonger sa durée de vie utile au-delà de la durée de vie qu'il présentait au moment de son achat.

Il existe certains coûts que le Bureau du DPB juge pertinents dans le cadre de l'exercice d'établissement des coûts, mais dont on n'a pas tenu compte dans ce rapport en raison d'un manque de données fiables. De façon particulière, la catégorie des dépenses militaires ne tient pas compte de certains achats accélérés de nouveaux biens immobilisés (voir les tableaux 32 et 33 à l'annexe 6 intitulée: *Analyse des dépenses d'immobilisations du MDN*. De plus, le montant des *coûts marginaux* que le MDN a déclaré dans son Rapport ministériel sur le rendement/Rapport sur les plans et priorités (RMR/RPP) et auquel le Bureau du DPB fait appel afin de déterminer les dépenses d'exploitation marginales attribuables à la mission, ne comprend pas les coûts marginaux attribuables au personnel, comme les allocations en temps de guerre, le salaire pour dangers imminents, etc. **Ainsi, cela implique que dans son estimation, le Bureau du DPB sous-estime probablement le coût des opérations militaires.**

Coûts marginaux encourus à ce jour entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2007-2008

Le tableau 1a nous montre les coûts marginaux totaux de la mission répartis entre trois catégories. Nous avons utilisé l'estimation minimale et maximale ajustée à deux taux différents pour estimer les coûts d'immobilisations déployées, en Afghanistan².

Tableau 1a: Coûts marginaux totaux encourus à ce jour pour la mission en Afghanistan (EF 2001-2002 à l'EF 2007-2008)

(milliards de \$)	Coûts à ce jour EF 2001-2002 à EF 2007-2008	
	Minimal	Maximal
Opérations militaires	5,85	7,42
Prestations aux anciens combattants	0,84	2,08
Aide étrangère	0,97	
Total	7,66	10,47

Comme on le mentionne dans le tableau ci-dessus, le coût total estimé à ce jour de la mission en **Afghanistan** s'élève entre **7,66 et 10,47 milliards de dollars**. Les coûts marginaux totaux des opérations militaires à elles seules entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2007-2008 se situent entre 5,85 et 7,42 milliards de dollars. Au cours de la même période, les coûts attribuables à l'aide étrangère s'élevaient à 0,97 milliard de dollars, tandis que les coûts attribuables aux prestations de décès et d'invalidité étaient situés entre 0,84 et 2,08 milliards de dollars. Voici donc la répartition en pourcentage des coûts pour la période entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2007-2008 en ce qui porte sur les trois principales catégories de coûts :

Catégorie	%	%
	minimal	maximal
Opérations militaires	77	71
Prestations aux anciens combattants	11	20
Aide étrangère	12	9

² Veuillez consulter l'annexe 6 : Analyse des dépenses d'immobilisations du ministère de la Défense nationale.

Coûts futurs entre l'EF 2008-2009 et l'EF 2010-2011

Le tableau 1b, présente les coûts futurs probables pour la période entre l'EF 2008-2009 et l'EF 2010-2011³. L'analyse de sensibilité a pour but de fournir aux parlementaires un repère en ce qui a trait aux coûts futurs probables advenant qu'on leur demande d'envisager une augmentation ou une diminution des effectifs (soit le nombre d'hommes déployés). Le Bureau du DPB a calculé les coûts futurs pour la période correspondant aux EF 2008-2011 en se basant sur trois hypothèses possibles de déploiement des troupes.

- Selon le scénario 1, les forces déployées resteront inchangées à 2 500 hommes.
- Selon le scénario 2, on réduira les forces déployées à 1 000 hommes au cours de l'EF 2008-2009
- Selon le scénario 3, on augmentera les forces déployées à 3 500 hommes au cours de l'EF 2008-2009

Dans le rapport du comité de John Manley⁴, on a recommandé que le Canada poursuive sa mission dans la province de Kandahar au-delà de l'EF 2009, le tout étant conditionnel à « l'affectation d'un groupement tactique additionnel (d'environ 1 000 soldats) à Kandahar par l'OTAN et/ou d'autres pays alliés avant le mois de février 2009. » L'analyse de sensibilité du scénario 3 prend donc pour acquis que le groupe tactique additionnel de 1 000 soldats provient uniquement du Canada, en plus de son engagement actuel de 2 500 soldats.

Tableau 1b: Total des coûts marginaux futurs à ce jour
pour la mission en Afghanistan (EF 2008-2009 à l'EF 2010-2011)

(milliards de \$)	Coûts futurs ⁵ entre l'EF 2008-2009 et l'EF 2010-2011					
	Scénario 1: Maintien des forces déployées à 2 500 hommes jusqu'à l'EF 2010-2011		Scénario 2: Réduction des forces déployées à 1 000 hommes d'ici l'EF 2008- 2009		Scénario 3: Augmentation des forces déployées à 3 500 hommes d'ici l'EF 2008- 2009	
	Minimal	Maximal	Minimal	Maximal	Minimal	Maximal
Opérations militaires	5,06	5,73	2,03	2,3	7,1	8,03
Prestations aux anciens combattants	0,52	1,26	0,21	0,50	0,73	1,76
Aide étrangère			0,68			
Total	6,26	7,67	2,92	3,48	8,51	10,47

³ On ne calcule les coûts futurs que pour la période qui s'étend de l'EF 2008-2009 à l'EF 2010-2011, puisque la mission canadienne en Afghanistan prendra fin au cours de l'EF 2010-2011 (puisé de l'article intitulé Le Canada établit des repères et des indicateurs de progrès pour l'Afghanistan, honorable Peter Gordon MacKay, ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le 5 septembre 2008, http://www.canadainternational.gc.ca/canada-afghanistan/news-nouvelles/2008/2008_09_05a.aspx).

⁴ "Groupe d'experts indépendant sur le rôle futur du Canada en Afghanistan", Janvier 2008, ISBN: 978-0-662-05444-3, http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/collection_2008/dfait-maeci/FR5-20-1-2008F.pdf

⁵ Le scénario des coûts futurs utilise la structure des dépenses FY2007-08 pour les projections pour l'avenir.

Le Bureau du DPB estime que les **coûts futurs combinés de la mission pour tous les ministères visés** pourraient s'élever entre 2,92 et 10,47 milliards de dollars d'après les divers scénarios hypothétiques, et ce, entre l'EF 2008-2009 et l'EF 2010-11.

Tableau 1c: Grand total (coûts à ce jour plus les coûts futurs entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2010-2011)

(milliards de \$)	Scénario 1: Maintien des forces déployées à 2 500 hommes jusqu'à l'EF 2010-2011		Scénario 2: Réduction des forces déployées à 1 000 hommes d'ici l'EF 2008- 2009		Scénario 3: Augmentation des forces déployées à 3 500 hommes d'ici l'EF 2008- 2009	
	Minimal	Maximal	Minimal	Maximal	Minimal	Maximal
Total des coûts à ce jour (EF 2001-2002 à l'EF 2007-2008)	7,66	10,47	7,66	10,47	7,66	10,47
Total des coûts futurs (EF 2008-2009 à l'EF 2010-2011)	6,26	7,67	2,92	3,48	8,51	10,47
Grand total (coûts à ce jour plus les coûts futurs en vertu des divers scénarios) (EF 2001-2002 à l'EF 2010-2011)	13.92	18.14	10.58	13.95	16.17	20.94

Le Bureau du DPB estime que le coût total que les ministères visés devront assumer pour la mission canadienne en Afghanistan s'élèvera entre 13,92 et 18,14 milliards de dollars pour toute la période entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2010-2011, en prenant pour acquis que les Forces canadiennes déployées en Afghanistan demeurent au niveau annuel de 2 500 hommes.

Les coûts futurs dépendront du nombre d'hommes déployés en Afghanistan, du type de personnel militaire, de la durée de leur séjour, du type d'équipement de combat, du rythme des opérations, ainsi que d'autres facteurs. La prévision des coûts futurs repose sur des renseignements financiers précis portant sur les coûts actualisés, les facteurs de coûts et les hypothèses touchant le nombre d'hommes, les rotations, l'équipement utilisé sur le théâtre, les décès futurs, les invalidités, les coûts médicaux et la démobilisation. Les prévisions des coûts futurs sont relativement difficiles à effectuer, parce que le Parlement n'a pas accès aux données importantes, telles le nombre précis d'hommes déployés et les immobilisations utilisées dans le cadre de la mission.

Pour ce qui est des coûts futurs, il est important de préciser que les estimations maximales des coûts de l'invalidité et des soins de santé d'après les calculs de Mercer Canada (annexés à ce rapport) reposent sur des données très limitées. La préparation d'estimations précises est difficile car parfois plusieurs années peuvent s'écouler avant que l'on reçoive les réclamations.

D'après une étude souvent citée qu'a dirigée le docteur Charles Hoge du Walter Reed Army Institute of Research (É.-U.), « Combat duty in Irak and Afghanistan, mental health problems and barriers to care » Hoge CW et al., 2007, *American Journal of Psychiatry*, l'expérience des É.-U. dans le domaine du syndrome du stress post-traumatique (SSPT) nous porte à croire que la fréquence, ainsi que les réclamations correspondantes en matière d'invalidité et de soins de santé pourraient être considérablement plus élevées qu'on l'a cru au départ. Par conséquent, on devrait utiliser avec prudence toute estimation des coûts futurs, incluant celles réalisées par Mercer Canada.

Défis entourant l'estimation des coûts de la mission en Afghanistan

- **Absence de crédits parlementaires particuliers à la mission** : Même si on encourt des coûts en raison de la mission canadienne en Afghanistan, il est important de préciser que le Parlement n'accorde aux différents ministères aucun crédit particulier à cette mission. Il devient donc extrêmement difficile d'isoler les sommes totales allouées par le Parlement, en particulier en ce qui concerne la mission en Afghanistan.
- **Les crédits parlementaires⁶ et les coûts ne sont pas une seule et même chose** : En termes simples, les crédits parlementaires sont approuvés globalement pour les ministères et non pour des projets ou programmes

⁶ Les crédits parlementaires confèrent aux ministères un pouvoir de dépenser.

spécifiques. Les RMR et les RPP ne procurent aucun coût marginal total de la mission en Afghanistan d'après la comptabilité d'exercice. Ainsi, en examinant les estimations d'un exercice financier donné, on ne connaîtra pas les coûts totaux de cet exercice, puisqu'il n'existe aucune relation entre les crédits parlementaires (comptabilité de caisse) et les coûts spécifiques de programme ou de mission.

- **Rapports financiers imprécis et incomplets combinés à une méthodologie insuffisante pour les estimations (RMR et RPP)**
 - On constate une absence flagrante de transparence sur le plan fiscal en raison de l'actuel système de rapports financiers. Par exemple, on fait état, dans les RMR, de coûts marginaux différents des chiffres présentés au Bureau du DPB par les Services financiers du MDN. Voir l'annexe 2 : *Le contexte financier* pour obtenir une explication plus détaillée.
 - **Les documents consacrés aux estimations dans les RMR ne renferment pas les données financières annuelles complètes** touchant la mission en Afghanistan. En voici quelques exemples :
 - Les RMR de l'ACDI ne font pas état des dépenses annuelles pour les divers projets réalisés en Afghanistan.
 - En ce qui concerne le MDN, les détails particuliers aux missions ne sont pas présentés au Parlement afin qu'il puisse en évaluer les coûts annuels détaillés. Par exemple, il est impossible de déterminer le nombre de réservistes qu'on a déployés pour chaque année de la mission, la quantité de carburant qu'on a consommé ou les montants consacrés à la remise à l'état initial et à l'amélioration de l'équipement pour toutes les opérations en Afghanistan.
 - Même si les ministères déclarent les coûts dans certains cas, ils ne font pas l'objet d'une justification basée sur une méthodologie ou accompagnée d'une explication convenable, ce qui les rend très subjectifs, en plus d'en limiter la valeur. On ne sait également pas avec certitude si les chiffres déclarés reposent sur la comptabilité de caisse ou sur la comptabilité d'exercice.
 - Les dépenses déclarées par les ministères (incluant ACC) dans leurs RMR et leurs RPP ne reflètent pas la valeur actuelle des coûts futurs encourus ou du passif non financé, comme les prestations de décès et d'invalidité découlant de la mission en Afghanistan⁷.
 - ACC ne fait pas état des données financières de base correspondant à la mission en Afghanistan, même si la participation du Canada à cette dernière constitue un projet d'envergure et si les prestations versées en raison des décès, des cas d'invalidité, de stress et à des fins médicales sont réelles sur le plan fiscal.
- **Difficulté d'obtention des données financières des ministères** : À ce jour, le Bureau du DPB n'a reçu aucune donnée financière précise des ministères visés qui lui permettrait de déterminer, d'un point de vue fiscal, les coûts marginaux en faisant appel à une analyse ascendante rigoureuse. Ce sont le manque d'analyse, les renseignements incomplets et les anomalies au niveau des données financières provenant de sources variées au sein du GC, qui empêchent le Parlement d'effectuer une surveillance efficace de l'intendance.

À la lumière de ces défis, le Bureau du DPB a eu recours à une méthodologie descendante afin d'estimer les coûts en faisant appel à des renseignements publics qu'on retrouve dans le Budget des dépenses, incluant les RMR et les RPP. Par conséquent, la fiabilité et le caractère suffisant des données contenues dans ce rapport doivent faire l'objet d'un examen dans le contexte des défis évoqués ci-dessus. Pour une discussion détaillée sur les méthodologies employées afin d'estimer le coût de la mission canadienne en Afghanistan, veuillez consulter le document de méthodologie du

⁷ Extraits du Rapport ministériel sur le rendement de l'EF 2006-2007 intitulé « *Anciens Combattants Canada Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)*, 2). *Sommaire des principales conventions comptables* », à l'adresse <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/dva/dva03-fra.asp> « (f) *Paiement des avantages*: La majorité des programmes administrés par Anciens Combattants Canada visent la prestation d'avantages futurs aux membres et aux vétérans des Forces canadiennes. Par conséquent, les résultats du calcul du passif actuariel des avantages futurs et les renseignements s'y rattachant sont présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le principal promoteur de ces avantages. La comptabilisation et la présentation de ces avantages dans les présents états financiers diffèrent, étant donné qu'Anciens Combattants Canada inscrit en charge les prestations d'invalidité à mesure qu'elles sont dues et qu'il ne fait rapport d'aucunes prestations accumulées au titre des avantages futurs. Les paiements des avantages versés directement aux bénéficiaires (pensions, indemnités d'invalidité, allocations de décès et de soutien financier, entre autres) sont inscrits à titre de subventions ou de contributions, tandis que les avantages offerts par les fournisseurs de services (certains avantages médicaux, par exemple) sont enregistrés comme dépenses de fonctionnement. Ce traitement comptable correspond au financement alloué au Ministère par le biais de crédits parlementaires. »

Bureau du DPB⁸. Comme on le mentionne dans ce document, une évaluation de l'impact fiscal de la mission reposant sur une analyse financière ascendante rigoureuse nous rassurerait sans l'ombre d'un doute sur ce que coûte cette mission aux Canadiens. Le Bureau du DPB préparera et publiera un rapport à jour axé sur les données financières ascendantes dès qu'il aura reçu les données pertinentes des ministères visés.

Considérations d'ordre fiscal à l'intention du prochain Parlement

Comme on le mentionne à l'annexe 2, *Le contexte financier*, les coûts marginaux réels de la mission pourraient dépasser le montant des crédits parlementaires, ce qui fait ressortir les grandes considérations suivantes que les parlementaires devraient examiner :

- Comment les ministères et le Secrétariat du Conseil du Trésor gèrent-ils et financent-ils cet écart? Ont-ils recours à des réaffectations internes?
- Le Parlement est-il d'accord avec un tel processus de réaffectations internes?
- Mais le plus important, puisque les coûts marginaux réels pourraient dépasser le montant des crédits parlementaires, quel en est l'impact sur les excédents budgétaires prévus qu'on a présentés dans le budget 2008. Pour répondre à cette question, les parlementaires doivent connaître le montant de ces dettes non financées attribuables aux prestations versées aux anciens combattants et aux frais d'amortissement accéléré qu'on a prévu dans le cadre de planification fiscale.

Le Bureau du DPB recommande au Parlement:

- Que le prochain président du Conseil du Trésor et les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor collaborent avec les ministères fédéraux participant à la mission en Afghanistan et s'entendent sur une méthodologie commune visant à déterminer l'impact fiscal pour ensuite rendre celle-ci parfaitement transparente pour tous les parlementaires et les Canadiens.
- Que l'on utilise les renseignements détaillés de nature financière et autres afin d'en déduire les coûts fiscaux de la mission canadienne en Afghanistan en faisant appel à une méthodologie publiée et qu'on présente ensuite ces coûts de façon uniforme dans le RMR et le RPP de 2009-2010 afin que les parlementaires disposent des renseignements nécessaires pour tenir un débat informé sur la mission et qu'ils entreprennent leur rôle de surveillance de l'intendance des ressources publiques au nom de tous les Canadiens.
 - À cet égard, on recommande que le Secrétariat du Conseil du Trésor soumette des estimations fondées sur une comptabilité d'exercice pour examiner les coûts marginaux de la mission en Afghanistan, en tenant compte des coûts encourus par les ministères appuyant la mission et qu'il fournisse des estimations de coûts pour des niveaux de déploiement de troupes multiples. Ces données permettraient aux parlementaires d'étudier les dimensions fiscales et financières des décisions telles, la diminution ou l'augmentation des troupes, les rotations, le rythme de retrait des troupes, etc.
- Que le prochain Parlement adopte un système de crédits basé sur la comptabilité d'exercice plutôt que sur la comptabilité de caisse. Ceci favoriserait la transparence sur le plan fiscal et un débat informé au sein du Parlement et dans la population.

⁸ Mathilakath Ramnarayanan, Rajekar Ashutosh, Khan Sahir et Fetterly Ross, *«Méthodologie d'estimation de l'incidence financière des coûts engagés par le gouvernement du Canada à l'appui de la mission en Afghanistan»*, Bureau du Directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada.

1. Introduction

L'objectif de ce document consiste à examiner les coûts marginaux de la mission canadienne en Afghanistan. Pour bien comprendre les coûts marginaux de la mission, il est important de définir les coûts spécifiques à cette mission qu'ont encourus tous les ministères impliqués. Les coûts marginaux sont ces coûts qu'on a encourus que pour l'opération en tant que telle. Par exemple, les salaires réguliers, les allocations, les coûts d'entretien en temps de paix, les coûts prévus du carburant en temps de paix, ainsi que les coûts d'amortissement prévus des immobilisations en temps de paix ne sont pas des coûts marginaux, parce qu'on y aurait fait face de toute façon. Les coûts marginaux comprennent les coûts accrus de rétablissement, l'amortissement accéléré, le carburant, les coûts des opérations et de l'entretien attribuable à une intensification du rythme des opérations sur le théâtre de guerre, une augmentation des prestations de décès et d'invalidité versées aux anciens combattants, le salaire des réservistes, le salaire pour dangers imminents, ainsi que tous les coûts marginaux du personnel qu'on n'aurait pas encourus si ce n'eut été des opérations en Afghanistan. Autrement dit, les coûts marginaux sont ces coûts que l'État encourt et qu'il encourra précisément en raison de la mission canadienne en Afghanistan. Pour employer d'autres termes, quel montant le Canada aurait-il économisé s'il n'avait pas participé à la mission en Afghanistan?

Les divers types de coûts encourus en raison de la mission en Afghanistan peuvent être regroupés de façon générale dans les coûts présents et à venir du déroulement des opérations militaires, de l'aide accordée aux familles des soldats décédés, invalides et des anciens combattants, de l'effort militaire, de l'aide au développement et à la reconstruction, ainsi que les coûts accrus qui incombent aux administrations centrales des ministères visés. Ces coûts sont refilés aux ministères de la Défense nationale (MDN), Anciens combattants Canada (ACC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Service correctionnel du Canada (SCC).

Dans les pages qui suivent, nous examinons les coûts marginaux qui sont assumés par les trois ministères les plus touchés par l'engagement du Canada dans la mission afghane dont le MDN, ACC et l'ACDI.

2. Coûts marginaux revenant au MDN

Les coûts marginaux qui reviennent au MDN se répartissent entre les dépenses de fonctionnement et les dépenses en immobilisations, qu'on analyse plus en détail dans les sections suivantes. Les dépenses de fonctionnement comprennent les opérations et l'entretien, les pièces de rechange, la réparation, l'achat de carburant, le transport, les allocations supplémentaires, ainsi que les salaires des réservistes, etc. qui correspondent à la mission, mais elles n'incluent aucune dépense d'amortissement.

Les dépenses en immobilisations comprennent les coûts des immobilisations utilisées dans le cadre de la mission en Afghanistan. Parmi les principales immobilisations utilisées aux fins de la mission, mentionnons les chars d'assaut, les aéronefs, les véhicules blindés, les camions, les munitions, etc. Les dépenses en immobilisations sont attribuables à l'amortissement accéléré de ces immobilisations, ainsi que des nouvelles immobilisations particulières à la mission sur le théâtre de guerre, à l'attrition, ainsi qu'au retrait prématuré des immobilisations actuelles endommagées par la guerre.

2.1. MDN: Analyse de dépenses de fonctionnement

Le MDN fait état des dépenses de fonctionnement d'opérations variées sous la rubrique « *coûts marginaux* » dans son RMR et ses RPP. Cependant, le montant des coûts marginaux ne comprend pas les coûts marginaux attribuables au personnel, comme les indemnités en temps de guerre, le salaire pour dangers imminents, etc. Par conséquent, les dépenses marginales prévues et réelles du MDN en raison des différentes opérations réalisées en appui à la mission en Afghanistan dont on fait mention au tableau 2 ci-dessous représentent un montant sous-estimé des dépenses de fonctionnement réelles que verse le MDN. Les chiffres concernant les dépenses marginales totales prévues du MDN pour l'EF 2007-2008 et l'EF 2008-2009 sont des estimations qu'on retrouve dans les RPP correspondants du MDN.

Tableau 2: Dépenses marginales de fonctionnement réelles et prévues pour la mission in Afghanistan

(en millions de \$)	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	TOTAL
Dépenses marginales prévues totales du MDN ⁹ (Source: RMR/RPP du MDN)	N/D	181	238	411	104	605	1 087*	1 085*	3 710
Dépenses marginales réelles totales du MDN ⁹ (Source: RMR/RPP du MDN)	N/D	234	601	645	425	817	N/D	N/D	2 722
Dépenses marginales réelles totales du MDN (Source: CF, Finances et Services ministériels, MDN)	216	234	593	297	402	803	1 060	1 010	4 615

Nous avons présenté deux séries de chiffres pour les dépenses marginales réelles du MDN. La première série nous montre les montants publics (2,72 milliards \$) qu'on a révélés aux Parlementaires dans les Rapports ministériels sur le rendement. La deuxième série de chiffres (4,61 milliards \$) provient des livres internes du ministère. Les données financières des deux sources à l'intérieur du GC sont présentées au tableau 2 afin de souligner le manque de fiabilité des données dans les rapports présentés au Parlement. Il semble s'agir là des deux raisons visibles qui expliquent les différences au niveau des dépenses marginales réelles totales d'après deux sources de données distinctes au sein du GC.

- Premièrement, une comparaison des chiffres provenant de ces deux sources différentes au sein du GC (présentés à l'annexe 5 : Profil de financement du ministère de la Défense nationale par crédits nous révèle les différences au niveau des chiffres concernant presque toutes les opérations. Le RMR et le RPP du MDN, tels qu'on les présente au tableau 2 ci-dessus ne renferment aucune donnée pour l'EF 2001-2002.

⁹ Ces dépenses ne comprennent pas les coûts marginaux attribuables au personnel

* Les chiffres pour l'EF 2007-2008 sont des estimations provenant du RPP du MDN pour l'EF 2007-2008.

* Les chiffres pour l'EF 2008-2009 sont des estimations provenant du RPP du MDN pour l'EF 2008-2009.

- Deuxièmement, on constate un délai considérable au niveau de la reddition des comptes au Parlement. Alors que les livres internes du MDN font état de plus d'un milliard de dollars de dépenses marginales réelles pour les EF 2007-2008 et EF 2008-2009 respectivement, on n'a pas encore publié les RMR pour l'EF 2007-2008. Ainsi, une partie des différences au niveau des montants entre les deux sources pourrait être attribuable aux différences dans le temps.

Nous n'avons pas été en mesure d'évaluer quelle était la série de chiffres la plus fiable.

Un examen des tendances au niveau des dépenses nous révèle que les dépenses réelles du MDN étaient constamment plus élevées que les dépenses prévues pour chaque exercice financier. Même si les dépenses marginales réelles ont toujours été plus élevées que les dépenses marginales prévues pour l'Afghanistan, le budget des dépenses ne renferme aucune explication pour ces augmentations. Pour plus de détails, veuillez consulter l'annexe 5 : Dépenses supplémentaires prévues et réelles pour la mission en Afghanistan.

2.2. MDN: Analyse des dépenses en immobilisations

Le déploiement des Forces canadiennes s'accompagne des biens et de l'équipement qui permettent de réaliser le mandat de la mission. Les dépenses en immobilisations attribuables à l'équipement militaire déployé dans le cadre de la mission en Afghanistan appartiennent à trois catégories principales, que l'on énonce ci-dessous. Les dépenses marginales totales prévues et les dépenses marginales totales réelles attribuables à la mission en Afghanistan dont on fait état dans le RMR et dans les RPP du MDN ne comprennent aucune dépense d'amortissement. Conformément au document consacré à la méthodologie, le Bureau du DPB a calculé l'amortissement accéléré aux fins de la mission en Afghanistan de la façon décrite en détail au point 6.1.

1. Amortissement accéléré des immobilisations actuelles et des nouvelles immobilisations

L'amortissement accéléré¹⁰ est attribuable à une usure excessive résultant d'une utilisation intensive qui s'explique par le rythme effréné des opérations sur le théâtre de guerre et par les conditions hostiles qui y règnent. Une usure excessive entraînera un amortissement accéléré du bien, parce qu'il aura pour effet de réduire sa durée de vie. Dans certains cas, l'amortissement accéléré résultera de l'attrition, soit une radiation complète des biens en raison des dommages subis au cours du combat. Par exemple, une destruction complète du bien causée par un EEI (engin explosif improvisé) entraînera sa radiation.

De plus, on a procédé à un achat accéléré de nouvelles immobilisations précisément pour la mission en Afghanistan. Cet achat n'aurait pas eu lieu si ce n'eût été de cette mission. La dépense attribuable à cet achat accéléré, même s'il ne s'agit pas totalement d'une dépense marginale pour la mission en Afghanistan¹¹, présente déjà des répercussions clairement importantes sur le plan fiscal. Une description détaillée d'une partie de l'équipement qu'on a ainsi acheté de façon accélérée est présentée à l'annexe 6 : *Analyse des dépenses d'immobilisations du MDN*.

2. Retrait prématuré des immobilisations

Cette dépense est occasionnée par le retrait précoce des immobilisations attribuable à la mission en Afghanistan. Ce retrait peut avoir lieu parce que le bien ne convient pas aux conditions qui règnent sur le théâtre ou en raison du type de guerre, ou d'une révolution dans les affaires militaires, de sorte que certains biens ne peuvent s'utiliser. Tel fut le cas, par exemple, du retrait des chars d'assaut Leopard C1, parce qu'ils ne convenaient pas aux conditions existant sur le théâtre de guerre en Afghanistan.

¹⁰ L'expression *amortissement accéléré*, telle qu'utilisée par le DPB, fait appel à l'amortissement linéaire au cours d'une vie utile bien plus courte de l'immobilisation sur le théâtre de guerre.

¹¹ L'achat accéléré ne représente pas un coût marginal à part entière pour la mission en Afghanistan, puisqu'on utilisera probablement cet équipement après cette mission dans le cadre de déploiements futurs dans d'autres endroits.

3. Achat pour besoin opérationnel imprévu (BOI)

L'achat de BOI consiste à faire l'acquisition d'immobilisations précises afin de réaliser le mandat de la mission. Ces biens seront pleinement utilisés pendant la mission. L'équipement de déminage est un exemple de ce genre de biens.

Par conséquent, pour avoir une idée complète du coût des immobilisations attribuables à la guerre en Afghanistan, il nous faut analyser tous les éléments pertinents des immobilisations majeures qu'on a expédiées ou déployées dans le cadre de la mission en Afghanistan et déterminer si leur utilisation dans des conditions de guerre hostiles a entraîné une augmentation de l'usure, accélérant ainsi l'amortissement (ou l'attrition¹²), ou si leur déploiement a révélé qu'on devait tenir compte de la désuétude totale de l'équipement.

Enjeu: Les données exactes relatives au déploiement des immobilisations sur le théâtre (quantité totale, type et valeur résiduelle de l'équipement) par les Forces canadiennes en Afghanistan ne sont pas disponibles dans les documents budgétaires accessibles au public. Le Bureau du DPB n'a pas encore obtenu les détails quant au déploiement des immobilisations par le MDN. Nous procéderons à une mise à jour du rapport au moment de recevoir cette information. Puisque nous ignorons la nature exacte de l'usure des immobilisations des Forces canadiennes en Afghanistan, le Bureau du DPB utilisera les données relatives à l'amortissement accéléré des pays partenaires du Canada en tant que repères pour procéder à ses calculs. Le Bureau a également présenté une façon de confirmer le caractère raisonnable de ses hypothèses en ce qui touche le facteur d'amortissement accéléré des immobilisations sur le théâtre de guerre et il en a déduit qu'il s'agit d'estimations conservatrices. Pour plus de détails, veuillez consulter le point 6.5 *Contrôle de la vraisemblance du facteur d'amortissement accéléré employé par le Bureau du DPB*.

Les dépenses totales en immobilisations découlant des trois catégories énoncées ci-dessus sont présentées aux tableaux 3 et 4 ci-dessous :

Tableau 3 : Dépenses totales en immobilisations du MDN basées sur un déploiement de 4 p. 100 des immobilisations pertinentes en Afghanistan

Dépenses totales en immobilisations (en millions de \$)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Basées sur un déploiement de 4 p. 100 des immobilisations des FC	223	223	223	223	223	223	223	1,561
Retrait prématuré ¹³	0	0	0	0	0	47	0	47
Achat de BOI ¹⁴	0	0	58	0	0	0	0	58
Total	223	223	281	223	223	270	223	1 666

Tableau 4 : Dépenses totales en immobilisations du MDN basées sur un déploiement de 8 p. 100 des immobilisations pertinentes en Afghanistan

Dépenses totales en immobilisations (en millions de \$)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Basées sur un déploiement de 8 p. 100 des immobilisations des FC	446	446	446	446	446	446	446	3 122
Retrait prématuré ¹³	0	0	0	0	0	47	0	47
Achat de BOI ¹⁴	0	0	58	0	0	0	0	58
Total	446	446	504	446	446	493	446	3 227

¹² L'attrition concerne une radiation complète des biens en raison des dommages subis sur le théâtre (par exemple, un bien ayant sauté lors de l'explosion d'un EEI).

¹³ Veuillez consulter la section 6.2 Mise hors service prématurée des biens immobilisés pour plus de détails.

¹⁴ Veuillez consulter la section 6.3 Besoins opérationnels non planifiés du MDN pour plus de détails

Dans les tableaux 3 et 4, nous avons utilisé un facteur estimé de six, ce qui représente le taux moyen d'amortissement des immobilisations qui s'applique aux partenaires internationaux en Afghanistan.

- L'amortissement total apparaissant au compte d'amortissement accéléré des immobilisations s'élève entre 1 561 millions de dollars et 3 122 millions de dollars pour la période entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2007-2008.
- L'amortissement attribuable au retrait prématuré des immobilisations s'élève à 47 millions de dollars.
- L'achat de BOI s'élève à 58 millions de dollars.

Voir les explications détaillées, incluant l'analyse de sensibilité à l'annexe 6 : *Analyse des dépenses d'immobilisations du MDN*.

2.3. MDN : Calcul du total des coûts marginaux

En résumant tous les coûts apparaissant au compte des dépenses de fonctionnement, d'amortissement accéléré des immobilisations, de retrait prématuré des immobilisations actuelles et des BOI du MDN, on obtient les tableaux 5 et 6 ci-dessous. Veuillez prendre note que les trois dépenses relatives aux immobilisations dont on fait état ci-dessus se combinent pour donner une seule ligne consacrée aux dépenses d'immobilisations aux tableaux 5 et 6.

Tableau 5: Total des coûts marginaux pour le MDN en prenant pour acquis que 4 p. 100 des immobilisations pertinentes sont déployées en Afghanistan

(en millions de \$)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Dépenses de fonctionnement	0	234	601	645	425	817	1 466 ¹⁵	4 187
Dépenses en immobilisations	223	223	281	223	223	270	223	1 666
Total	223	457	882	868	648	1 087	1 689	5 853

Tableau 6: Total des coûts marginaux pour le MDN en prenant pour acquis que 8 p. 100 des immobilisations pertinentes sont déployées en Afghanistan

(en millions de \$)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Dépenses de fonctionnement	0	234	601	645	425	817	1 466 ¹⁵	4 187
Dépenses en immobilisations	446	446	504	446	446	493	446	3 227
Total	446	680	1 105	1 091	871	1 310	1 912	7 414

Ces deux tableaux (5 et 6) nous présentent en résumé les coûts marginaux totaux qu'a dû encourir le MDN jusqu'à ce jour en raison de la mission en Afghanistan. D'après les données qu'on retrouve dans le RMR du MDN, les dépenses de fonctionnement totalisent environ 4,2 milliards de dollars à ce jour, alors que le coût des immobilisations s'élève quelque part entre 1,66 et 3,23 milliards de dollars, tout dépendant des hypothèses à partir desquelles on a déployé les immobilisations, ainsi que du facteur d'amortissement. Ainsi, le coût total des opérations de combat réalisées par le MDN s'élève à 5,85 milliards de dollars (4,18 + 1,67) si on déploie 4 p. 100 des immobilisations, alors que ce coût augmente à 7,41 milliards de dollars (4,18 + 3,23) si on déploie plutôt 8 p. 100 des immobilisations. Dans les deux cas, nous avons utilisé un facteur de six pour l'amortissement moyen.

¹⁵ Le montant des dépenses d'exploitation pour l'EF 2007-2008 provient du coût marginal des années précédentes qu'on a multiplié par la tendance historique au dépassement entre les dépenses prévues et les dépenses réelles.

2.4. MDN : Coût annuel moyen par soldat déployé

Il existe deux raisons principales pour lesquelles on calcule le coût annuel moyen par soldat déployé.

- Premièrement, il nous permet de connaître un montant de remplacement afin d'estimer les coûts futurs.
- Deuxièmement, il procure aux parlementaires un repère de haut niveau quant à l'impact fiscal possible de leurs décisions, telle une augmentation ou une réduction du niveau des troupes, des changements dans la durée de leur séjour, le rythme de retrait et de démobilisation des troupes.

Le coût annuel moyen par soldat déployé se calcule en divisant les dépenses marginales d'exploitation et en immobilisations de la mission en Afghanistan par le nombre de soldats déployés chaque année. Partant des divers RMR et RPP du MDN, le Bureau du DPB a obtenu les chiffres suivants en ce qui a trait au nombre total de membres des Forces canadiennes déployés en Afghanistan:

Tableau 7: Nombre moyen de membres des FC déployés chaque année dans le cadre de la mission en Afghanistan

2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
3 000 ¹⁶	5 600 ¹⁷	2 000 ¹⁸	900 ¹⁹	2 300 ²⁰	2 500 ²¹	2 500*

Les tableaux 8 et 9 renferment un résumé des coûts annuels que doit défrayer l'État par membre déployé des Forces canadiennes, ces coûts étant répartis en fonction des dépenses d'exploitation et d'immobilisations.

Tableau 8: Coût annuel moyen du MDN par membre déployé basé sur un déploiement de 4 p. 100 des immobilisations

Exercice financier (montants en \$ canadiens)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Dépenses de fonctionnement	0	41 714	300 450	717 033	184 796	326 659	586 275
Dépenses en immobilisations (déploiement de 4 p. 100)	74 388	39 851	140 583	247 962	97 028	107 966	89 266
Total	74 388	81 565	441 033	964 995	281 824	434 625	675 541
% de changement par rapport à l'année précédente		9,65	440,71	118,80	-70,80	54,22	55,43
Coût annuel moyen total par membre déployé				421 996			

¹⁶ Défense nationale RMR 2001-2002: Message du ministre, http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/01-02/ND/ND0102dpr02_f.asp

¹⁷ Défense nationale, Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 2003, Message du Ministre, http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/02-03/ND-DN/ND-DN03D01_f.asp#Minister_Message

¹⁸ Défense nationale RMR 2003-2004: Message du ministre, http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/ND-DN/ND-DN03D01_f.asp

¹⁹ Défense nationale RMR 2004-2005: Alliances, coalitions et sécurité internationale, Golfe persique (Arabie) et Asie du sud-ouest, http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/04-05/ND-DN/ND-DN04D02_f.asp

²⁰ Défense nationale RMR 2005-2006, Section 2: Sommaire du rendement, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/0506/ND-DN/nd-dn02-fra.asp>

²¹ Défense nationale RMR 2006-2007: Message du ministre, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/dnd/dnd01-fra.asp>

* Les chiffres pour l'EF 2007-2008 ont été projetés à partir de ceux de l'EF 2006-2007, puisque le RMR du MDN pour l'EF 2007-2008 n'est pas disponible.

Tableau 9: Coût annuel moyen du MDN par membre déployé basé sur un déploiement de 8 p. 100 des immobilisations

Exercice financier (montants en \$ canadiens)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Dépenses de fonctionnement	0	41 714	300 450	717 033	184 796	326 659	586 275
Dépenses en immobilisations déploiement de 8%)	148 777	79 702	252 165	495 923	194 057	197 232	178 532
Total	148 777	121 416	552 615	1 212 956	378 853	523 891	764 807
% de changement par rapport à l'année précédente		-18,39	355,14	119,49	-68,77	38,28	45,99
Coût annuel moyen total par membre déployé				529 045			

Ainsi, pour l'EF 2007-2008, le coût qu'a dû défrayer l'État pour les opérations militaires dans le cadre de la mission en Afghanistan s'élevait entre 675 541\$ et 764 807\$ par membre déployé des Forces canadiennes. Le coût annuel des opérations militaires par membre déployé est le plus élevé pour l'EF 2004-2005, année pendant laquelle on a réduit les effectifs déployés pour ensuite les augmenter au cours de l'EF 2005-06. C'est peut-être pour cette raison que les coûts par tête sont si élevés pour l'EF 2004-2005. Une explication détaillée des changements d'une année à l'autre exigerait qu'on accède aux renseignements du MDN.

Les coûts annuels moyens combinés par membre que les États-Unis ont déployé en Irak et en Afghanistan, selon le calcul du United States Congressional Research Service²² sont présentés ci-dessous :

Exercice financier (montants en \$ US)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Dépenses de fonctionnement	N/D	N/D	300 000	300 000	270 000	325 000	N/D
Dépenses en immobilisations	N/D	N/D	20 000	40 000	80 000	65 000	N/D
Total	N/D	N/D	320 000	340 000	350 000	390 000	N/D
% de changement par rapport à l'année précédente				6,25	2,94	11,43	
Coût annuel moyen total par membre déployé				350 000			

Lorsqu'on compare ces chiffres au coût annuel moyen que consacrent les États-Unis par membre déployé, le coût annuel moyen par membre déployé pour le Canada est considérablement plus élevé. Entre autres raisons, on pourrait expliquer cette différence en partie par l'effet de la comptabilité d'exercice au niveau de l'amortissement accéléré.

2.5. MDN : Scénarios futurs au niveau des coûts

Partant du coût moyen par soldat déployé pour l'exercice financier, le Bureau du DPB a défini une plage des coûts futurs. Les coûts évoluent en fonction des changements au niveau des effectifs déployés. Partant du coût moyen que défraie le MDN par soldat déployé pour l'EF 2007-2008, on présente ci-dessous les prévisions de coûts totales du MDN (incluant les dépenses de fonctionnement et les immobilisations) pour l'EF 2008-2011. Aux tableaux 10 et 11, on prend pour acquis que le coût annuel que devra défrayer le MDN par membre des Forces canadiennes déployé en Afghanistan restera constant tout au long des trois exercices financiers. Le Bureau du DPB a continué d'utiliser un facteur de six pour l'amortissement accéléré des immobilisations visées. Le Bureau prend ainsi pour acquis que le changement au niveau des effectifs moyens déployés chaque année entrera en vigueur au début de l'EF 2008-2009 pour les deux scénarios, alors que les effectifs annuels moyens déployés passeront de 1 000 à 3 500 soldats respectivement.

²² "The Cost of Iraq, Afghanistan, and Other Global War on Terror Operations Since 9/11", Amy Belasco, United States Congressional Research Service Report for Congress, <http://www.fas.org/sqp/crs/natsec/RL33110.pdf>

Tableau 10: Total des coûts futurs projetés du MDN à partir des chiffres annuels de 2007-2008 seulement, en prenant pour acquis que 4 p. 100 des immobilisations sont déployées (montants en millions de \$)

(Amortissement des immobilisations selon un facteur de 6)	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Nombre d'effectifs déployés réduit à 1 000	676	676	676	2 028
Nombre d'effectifs déployés maintenu à 2 500	1 689	1 689	1 689	5 067
Nombre d'effectifs déployés augmenté à 3 500	2 364	2 364	2 364	7 092

Tableau 11: Total des coûts futurs projetés du MDN à partir des chiffres annuels de 2007-2008 seulement, en prenant pour acquis que 8 p. 100 des immobilisations sont déployées (montants en millions de \$)

(Amortissement des immobilisations selon un facteur de 6)	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Nombre d'effectifs déployés réduit à 1 000	765	765	765	2 295
Nombre d'effectifs déployés maintenu à 2 500	1 912	1 912	1 912	5 736
Nombre d'effectifs déployés augmenté à 3 500	2 677	2 677	2 677	8 031

On a obtenu les données de ces tableaux en multipliant le nombre annuel total de membres des Forces canadiennes qu'on a déployés par le coût annuel par membre déployé pour l'EF 2007-2008. Il est à noter que même si les projections annuelles du Bureau du DPB sont constantes, elles peuvent varier d'année en année en raison de l'inflation, du rythme des opérations, du taux d'activités, etc.

Il est important de préciser que les coûts futurs dépendront des effectifs déployés en Afghanistan, du type de personnel militaire, de la durée de leur séjour, du type d'équipement de combat, du rythme des opérations et d'autres facteurs. La projection des coûts futurs repose sur la précision des renseignements financiers, tels les coûts actuels, les facteurs de coûts et les hypothèses en ce qui concerne le nombre d'effectifs, les rotations, l'équipement utilisé sur le théâtre, les décès à venir, les cas d'invalidité, les frais médicaux et la démobilisation. Lorsque le Parlement manque de données précises sur les effectifs déployés et sur les immobilisations, les projections quant aux coûts futurs deviennent alors très difficiles. Par conséquent, la capacité du Bureau du DPB de prévoir les coûts futurs avec un degré d'assurance raisonnable dépendra de la disponibilité de données financières détaillées des ministères en ce qui concerne la structure actuelle des coûts.

3. Coûts marginaux des décès, des invalidités et des soins médicaux

3.1. Extraits du rapport Mercer Canada

Nous avons inclus les coûts passés et futurs que l'État doit assumer pour verser des indemnités dans les cas de décès ou de blessure des membres des Forces canadiennes (FC) déployés en Afghanistan qu'on a jugés pertinents aux fins du présent calcul. On ne tient compte que des membres des FC (force régulière et réserve) dans ces estimations. Les civils, ainsi que les observateurs et les membres de la GRC, de l'ACDI, du SCC ou des Nations unies ne sont pas compris.

On n'a intégré que les coûts marginaux aux fins de cette étude en se basant sur les dispositions des programmes actuels et sur les pratiques d'arbitrage en vigueur. Les coûts marginaux possibles concernant le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ), les programmes de soins de santé financés par la province, les régimes de soins de santé privés, ainsi que les autres régimes ne font pas partie de cette étude.

Il faut également préciser que cette étude a pour but d'estimer le coût des indemnités compensatoires versées aux membres des FC dans les cas de décès ou d'invalidité. **Les aspects suivants sont cependant exclus :**

- Perte économique globale attribuable à ces décès ou invalidités; et
- Frais médicaux assumés par le MDN avant la libération, ce qui pourrait donner lieu à une sous-estimation des paiements totaux dans les cas d'invalidité.

Enfin, il faudrait souligner que la nature des indemnités versées est très complexe et que l'apparition d'invalidités et les versements d'indemnités s'étendent sur une très longue période. De plus, on disposait de renseignements et de données limités au moment de mettre au point les méthodes et les hypothèses dont on a normalement besoin pour procéder à de telles estimations. Par conséquent, on devrait voir les résultats de cette étude comme des estimations préliminaires ayant pour but de procurer un ordre de grandeur seulement.

3.2. Coûts à ce jour

Le tableau ci-dessous renferme la liste de tous les cas connus de décès, d'invalidité et de soins de santé relatés jusqu'à présent ou estimés en rapport avec la mission canadienne en Afghanistan. Le nombre total de cas d'invalidité ou de soins de santé comprend les SSPT, ainsi que les cas de médecine.

Tableau 12: Nombre total de décès et de cas d'invalidité (incluant les soins de santé et les cas de SSPT)

Exercice financier			2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Nombre estimé de réclamations reçues	Nombre total de décès		0	4	3	0	4	34	37	82
	Nombre total de cas d'invalidité et de soins de santé	Estimation minimale	900	1 120	400	180	805	875	875	5 155
		Estimation maximale	1 350	1 680	600	270	1 208	1 313	1 313	7 734

Le tableau 13 nous montre le total de la valeur actualisée nette²³ de toutes les obligations actuelles et futures que l'État a accumulées jusqu'à ce jour en raison des décès et des invalidités dans le cadre de tous les programmes administrés par les divers ministères dont on a tenu compte dans le rapport Mercer Canada.

²³ Le concept de la valeur de l'argent à travers le temps est un des concepts prééminent en analyse financière. Ce concept admet le coût d'intérêt d'une dette à travers une période de temps spécifique, ou le bénéfice des intérêts acquis sur les fonds investis. Dans le cas de l'activité courante, durant laquelle les dépenses en-cours seront encourues pour des décennies dans le futur, ce concept devient très important pour déterminer les coûts futurs.

Tableau 13: Nombre total de décès et de cas d'invalidité (incluant les soins de santé et les cas de SSPT) et obligations connexes encourues à ce jour

(Montants en millions de \$)	Exercice financier	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Coûts totaux estimés encourus	VAN de toutes les obligations attribuables aux décès	0	1	1	0	1	13	14	31
	VAN de toutes les obligations attribuables aux invalidités et aux soins de santé	129	166	61	28	130	145	149	808
	Estimation minimale	328	420	155	72	331	369	379	2 054

3.3. Cumul des coûts marginaux attribuables aux décès et aux invalidités

Le tableau 14 présente le cumul de tous les décès et des obligations connexes encourues à ce jour, ainsi que toutes les obligations attribuables aux invalidités et aux soins de santé probables basées sur une sensibilité de faible à élevée. Ainsi, les obligations totales encourues par l'État en raison de la mission canadienne en Afghanistan et attribuables aux décès, aux invalidités, aux soins de santé, ainsi qu'aux cas de SSPT s'élèvent entre 838 millions de dollars et 2 058 milliards de dollars pour la période entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2007-2008.

Tableau 14: Grand total des décès et invalidités (incluant les soins de santé et les cas de SSPT) et obligations connexes encourues à ce jour

(Montants en millions de \$)	Exercice financier	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Grand total des obligations attribuables aux décès et invalidités	Estimation minimale	129	167	62	28	131	158	163	838
	Estimation maximale	328	421	156	72	332	381	394	2 085

3.4. Coûts futurs attribuables aux décès et aux invalidités

3.4.1. Scénario 1: Déploiement annuel moyen des effectifs maintenu à 2 500 hommes

On peut voir, au tableau 15, la liste des décès, invalidités et cas de stress/SSPT connexes qui pourraient survenir dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan si on maintient à 2 500 hommes le déploiement annuel moyen des effectifs, d'après une estimation de Mercer Canada.

Tableau 15: Nombre total de décès et de cas d'invalidité (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen maintenu à 2 500 hommes

Exercice financier		2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total	
Nombre estimé de réclamations reçues	Nombre total de décès	36	36	36	108	
	Nombre total de cas d'invalidité et de soins de santé	Estimation minimale	875	875	875	2 625
		Estimation maximale	1 313	1 313	1 313	3 939

Dans le tableau 16, on constate la valeur actualisée nette totale de toutes les obligations futures probables que l'État encourra en raison des décès et des invalidités en vertu de tous les programmes qu'administrent les divers ministères²⁴, selon le rapport Mercer Canada.

Tableau 16: Obligations totales probables attribuables aux décès et invalidités (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen maintenu à 2 500 hommes

(Montants en millions de \$)	Exercice financier	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Coûts totaux estimés encourus	VAN de toutes les obligations attribuables aux décès	14	15	15	44
	VAN de toutes les obligations attribuables aux invalidités et aux soins de santé	154	158	164	476
	Estimation maximale	391	404	416	1 211

Le tableau 17 nous montre le total de toutes les obligations probables attribuables aux décès futurs et aux invalidités en supposant que les effectifs moyens déployés chaque année seront maintenus à 2 500 hommes.

Tableau 17: Obligations totales probables attribuables aux décès et invalidités (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen maintenu à 2 500 hommes

(Montants en millions de \$)		2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Grand total de toutes les obligations attribuables aux décès et invalidités	Estimation minimale	168	173	179	520
	Estimation maximale	405	419	431	1 255

Par conséquent, si on maintient le déploiement annuel moyen des effectifs à 2 500 hommes, le total des coûts futurs que devra assumer l'État dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan s'élèvera quelque part entre 520 millions de dollars et 1 255 milliard de dollars pour la période entre l'EF 2008-2009 et l'EF 2010-2011.

3.4.2. Scénario 2: Déploiement annuel moyen des effectifs réduit à 1 000 hommes

Le tableau 18 nous montre la liste des décès, invalidités et cas de stress/SSPT connexes qui pourraient survenir dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan si on réduit à 1 000 hommes le déploiement annuel moyen des effectifs, d'après une estimation de Mercer Canada.

Tableau 18: Nombre total de décès et de cas d'invalidité (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen réduit à 1 000 hommes

	Exercice financier	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Nombre estimé de réclamations reçues	Nombre total de décès	14	14	14	42
	Nombre total de cas d'invalidité et de soins de santé	350	350	350	1 050
	Estimation maximale	525	525	525	1 575

²⁴ Veuillez consulter l'annexe 12 pour plus de détails.

On peut constater, au tableau 19, le total de la valeur actualisée nette de toutes les obligations futures que l'État pourrait contracter en raison des décès et des invalidités, et ce, dans le cadre de tous les programmes administrés par les divers ministères de l'État²⁵, d'après une estimation de Mercer Canada.

Tableau 19: Obligations totales probables attribuables aux décès et invalidités (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen réduit à 1 000 hommes

(Montants en millions de \$)	Exercice financier		2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Coûts totaux estimés encourus	VAN de toutes les obligations attribuables aux décès		5	6	6	17
	VAN de toutes les obligations attribuables aux invalidités et aux soins de santé	Estimation minimale	62	63	65	190
		Estimation maximale	156	162	166	484

Le tableau 20 présente le total de toutes les obligations futures attribuables aux décès et invalidités, en supposant qu'on réduise le déploiement annuel moyen des effectifs à 1 000 hommes.

Tableau 20: Grand total des obligations probables futures attribuables aux décès et invalidités (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen réduit à 1 000 hommes

(Montants en millions de \$)		2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Grand total de toutes les obligations attribuables aux décès et invalidités	Estimation minimale	67	69	71	207
	Estimation maximale	162	167	172	501

Ainsi, si on réduit à 1 000 hommes le déploiement annuel moyen des effectifs, le coût total futur que devra couvrir l'État en raison de la mission canadienne en Afghanistan s'élèvera quelque part entre 207 millions de dollars et 501 millions de dollars pour la période entre l'EF 2008-2009 et l'EF 2010-2011.

²⁵ Veuillez consulter l'annexe 12 pour plus de détails.

3.4.3. Scénario 3: Déploiement annuel moyen des effectifs augmenté à 3 500 hommes

Le tableau 21 nous montre la liste des décès, invalidités et cas de stress/SSPT connexes qui pourraient survenir dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan si on augmente à 3 500 hommes le déploiement annuel moyen des effectifs, d'après une estimation de Mercer Canada.

Tableau 21: Nombre total de décès et de cas d'invalidité (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen augmenté à 3 500 hommes

Exercice financier			2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Nombre estimé de réclamations reçues	Nombre total de décès		50	50	50	150
	Nombre total de cas d'invalidité et de soins de santé	Estimation minimale	1 225	1 225	1 225	3 675
		Estimation maximale	1 838	1 838	1 838	5 514

On peut constater, au tableau 22, le total de la valeur actualisée nette de toutes les obligations futures que l'État pourrait contracter en raison des décès et des invalidités, et ce, dans le cadre de tous les programmes administrés par les divers ministères de l'État²⁶, d'après une estimation de Mercer Canada.

Tableau 22: Obligations totales probables attribuables aux décès et invalidités (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen augmenté à 3 500 hommes

(Montants en millions de \$)	Exercice financier		2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Coûts totaux estimés encourus	VAN de toutes les obligations attribuables aux décès		20	20	21	61
	VAN de toutes les obligations attribuables aux invalidités et aux soins de santé	Estimation minimale	216	222	229	667
		Estimation maximale	548	566	583	1 697

Le tableau 23 présente le total de toutes les obligations futures attribuables aux décès et invalidités, en supposant qu'on augmente le déploiement annuel moyen des effectifs à 3500 hommes.

Tableau 23: Grand total des obligations probables futures attribuables aux décès et invalidités (incluant les soins de santé et les cas de SSPT), en supposant un déploiement annuel moyen augmenté à 3 500 hommes

(Montants en millions de \$)		2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Grand total de toutes les obligations attribuables aux décès et invalidités	Estimation minimale	235	242	250	727
	Estimation maximale	567	586	603	1 756

²⁶ Veuillez consulter l'annexe pour plus de détails.

Ainsi, si on augmente à 3 500 hommes le déploiement annuel moyen des effectifs, le coût total futur que devra couvrir l'État en raison de la mission canadienne en Afghanistan s'élèvera quelque part entre 727 millions de dollars et 1 756 milliard de dollars pour la période entre l'EF 2008-2009 et l'EF 2010-2011.

3.4.4. Comparaisons à l'échelle internationale

Le rapport Mercer Canada nous présente des comparaisons à l'échelle internationale. Plusieurs études ont été réalisées au sujet du coût de la guerre en Irak et en Afghanistan. D'après un rapport du mois de janvier 2007 signé par Linda Bilmes de la Harvard University et intitulé *Soldiers Returning from Iraq and Afghanistan: The Long-term Costs of Providing Veterans Medical Care and Disability Benefits*, les coûts estimés des prestations d'invalidité et des soins médicaux versés aux anciens combattants de la guerre en Irak et en Afghanistan s'élèvent quelque part entre 349,8 et 662,8 milliards de dollars américains.

D'après le scénario minimal, les États-Unis entreprennent de retirer les troupes en 2007 et tous les hommes et femmes en service sont de retour au bercail au plus tard en 2010. On prend pour acquis que les États-Unis ne déploieront aucune nouvelle troupe au-delà des 1,4 millions d'hommes qui participent déjà à la guerre et que 44 p. 100 des troupes présenteront des demandes de prestations d'invalidité pendant quelques années, alors qu'on acquiescera à 87 p. 100 de ces demandes. D'après le scénario maximal, cependant, la participation totale à la guerre s'élèvera éventuellement à 2 millions de personnes d'ici 2016 et la moitié de celles-ci demanderont des prestations d'invalidité.

Alors qu'il est très difficile d'établir une comparaison directe avec les résultats de cette étude américaine, ces chiffres, lorsqu'appliqués au déploiement canadien, révéleraient des coûts très approximatifs de 10 milliards de dollars afin de couvrir uniquement les coûts des décès, des invalidités, des soins de santé et du SSPT. Cela nous laisse entrevoir des coûts bien plus élevés que l'estimation qu'on présente dans cette section. Il existe cependant plusieurs raisons pour lesquelles les résultats de l'étude américaine ne témoignent pas nécessairement de l'expérience dans le contexte du Canada, incluant :

- L'étude des États-Unis révèle que 95 p. 100 des victimes l'ont été en Irak. Par conséquent, les estimations des coûts en ce qui concerne uniquement la guerre en Afghanistan pourraient produire des résultats très différents.
- Il existe des différences majeures entre le système de soins de santé au Canada et aux États-Unis, alors qu'aux États-Unis, une partie des coûts des soins médicaux qui serait assumée par le système de la Veterans' Health Administration serait probablement financé par le système provincial de soins de santé au Canada ou par le régime privé d'autres employeurs. De plus, le coût des soins médicaux est généralement plus élevé aux É.-U.
- Les prestations versées aux É.-U. diffèrent de celles qu'on verse aux anciens combattants canadiens et peuvent également être administrées de façon différente, ce qui pourrait expliquer la différence.
- Les différences au niveau de la méthodologie et des éléments évalués peuvent également nous permettre de faire la lumière sur une partie de la différence. Par exemple, l'étude des É.-U. couvre les pertes économiques associées aux décès et aux cas d'invalidité.

L'hypothèse quant au nombre de réclamations repose sur l'exposition annuelle moyenne et non sur le nombre total de soldats qui se sont rendus en Afghanistan. Ainsi, au cours d'une année donnée, le taux d'incidence de 53 p. 100 se traduirait en un taux d'incidence de 25 p. 100 à 30 p. 100 de tous les soldats en devoir au cours de cette année-là (en prenant pour acquis que la période de service dure 6 mois).

Il est à noter qu'en tout, pendant la durée du conflit, cette hypothèse de 53 p. 100 se traduit en un taux d'incidence de l'ordre de 35 p. 100 à 45 p. 100 de tous les soldats qui ont combattu en Afghanistan, puisque plusieurs soldats y ont complété plus d'une période de service. Dans l'étude des É.-U., on utilisait une hypothèse selon laquelle les taux d'incidence varieraient de 38 p. 100 (44 p. 100 fois le taux d'approbation de 87 p. 100) à 44 p. 100 (50 p. 100 fois le taux d'approbation de 87 p. 100) des troupes totales déployées.

Mercer Canada souligne que son estimation minimale est conforme à l'expérience canadienne à ce jour et que l'incidence hypothétique en ce qui concerne l'estimation maximale ressemble bien plus à l'expérience américaine, ce qui nous porte à croire à un niveau plus élevé de réclamations. Par conséquent, il est utile d'examiner l'expérience des É.-U. en ce qui a trait au nombre de cas du syndrome de stress post-traumatique (SSPT) qui, au cours des dernières années, est devenu très fréquent au sein du personnel militaire, des chercheurs militaires et de la population.

Afin de mieux comprendre la recherche la plus récente sur le SSPT et le taux d'incidence chez les soldats américains qui reviennent de la guerre, les chercheurs de la University of Michigan Medical School dans le domaine du SSPT ont amené le bureau du Bureau du DPB à se pencher sur deux études très connues qui ont été réalisées par le Dr. Charles W. Hoge, chef de la psychiatrie au Walter Reed Army Institute of Research (É.-U.). Dans une étude publiée dans le *New England Journal of Medicine*, et réalisée auprès de 1 709 soldats et marines ayant combattu, M. Hoge a constaté que de 12 p. 100 à 20 p. 100 répondaient aux critères de dépistage du SSPT, tout dépendant de la valeur seuil utilisée sur l'instrument étalonné, entre 3 et 4 mois après que ceux-ci soient revenus de l'OLI (Opération libération de l'Irak).

De plus, la prévalence du SSPT (selon sa définition stricte) augmentait de façon linéaire par rapport au nombre d'échanges de feu pendant le déploiement : 4,5 pour cent lorsqu'il n'y eut aucun échange de feu; 9,3 pour cent lorsqu'il y eut entre un et deux échanges de feu; 12,7 pour cent lorsqu'il y eut entre trois et cinq échanges de feu; et 19,3 pour cent lorsqu'il y eut plus de cinq échanges de feu. Les taux de SSPT étaient souvent associés aux cas de blessures (ratio d'incidence approché pour les soldats déployés en Irak : 3,27; ratio d'incidence approché pour les soldats déployés en Afghanistan: 2,49)²⁷

La recherche a également permis de constater un risque considérable de problèmes de santé mentale dans le groupe sujet et que les sujets interrogés ont fait état d'obstacles importants lorsque vient le temps de recevoir des services de santé mentale, dont tout particulièrement la perception des stigmates chez les gens qui ont le plus désespérément besoin de ces soins²⁸

Dans un article subséquent publié dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)*, la recherche de M. Hoge nous révèle qu'on pourrait sous-estimer les taux de SSPT lorsqu'on examine les soldats immédiatement après leur retour au pays, plutôt qu'entre 3 et 4 mois plus tard.

De façon précise, on déclare, dans cet article, que « un rapport récent a révélé qu'il est plus que deux fois plus probable que les membres en service fassent état de préoccupations en matière de santé mentale entre 3 et 4 mois après être retournés d'une mission plutôt qu'immédiatement après ce retour, ce qui a donné lieu à une décision d'étendre la portée de l'actuel programme américain de dépistage militaire afin d'inclure un nouveau dépistage entre 90 et 180 jours suivant le déploiement. »²⁹ En effet, M. Hoge explique que les taux d'incidence inférieurs dans ses propres études ultérieures (le *JAMA* fut publié en 2006) sont attribuables au moment du diagnostic et du dépistage.

Ainsi, tout cela implique que les taux d'incidence inférieurs de certaines études peuvent résulter d'une évaluation trop précoce du SSPT. En effet, lorsque le temps augmente entre la fin du déploiement et l'évaluation, en particulier si ce délai est d'au moins 3 à 4 mois, le taux d'incidence déclaré devient plus élevé.

Le SSPT n'est qu'un type d'affliction et d'incidence pouvant faire l'objet d'une réclamation de la part du personnel canadien participant à la mission en Afghanistan. L'expérience américaine et la recherche nous portent à croire que le taux d'incidence et les coûts possibles méritent qu'on s'y attarde plus longuement dans le contexte canadien.

²⁷ Hoge CW, Castro CA, Messer SC, McGurk D, Cotting DI, Koffman RL. (2004). Combat duty in Iraq and Afghanistan, mental health problems, and barriers to care. *New England Journal of Medicine*; 1 juillet, 351(1): 13-22.

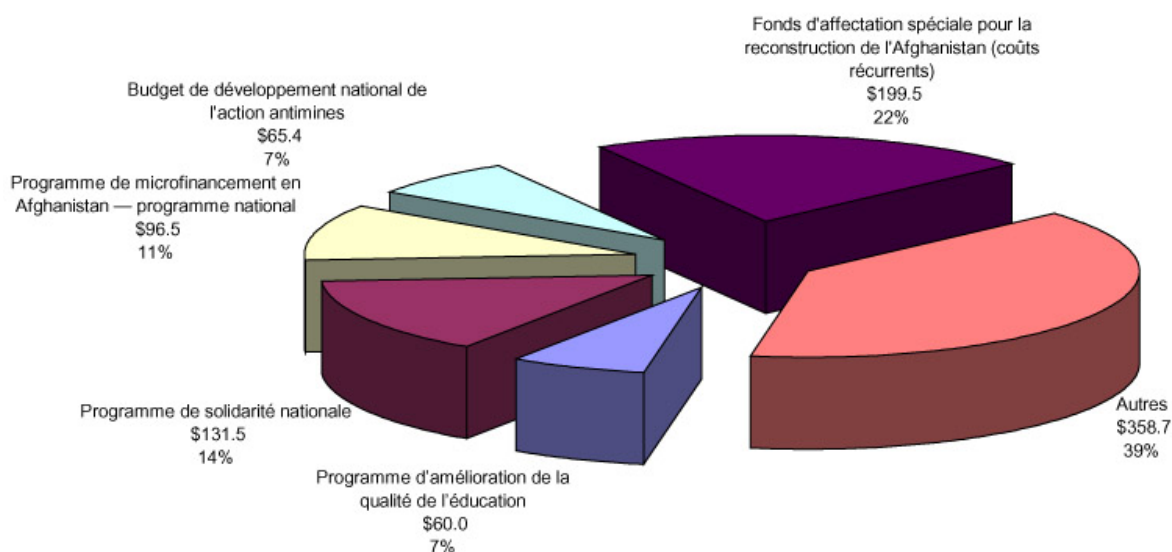
²⁸ *ibid*

²⁹ Hoge CW, Auchterlonie JL, Milliken CS. (2006). Mental health problems, use of mental health services, and attrition from military service after returning from deployment to Iraq or Afghanistan. *Journal of the American Medical Association (JAMA)*, 1 mars 2006; 295(9):1023-32

4. Coûts marginaux pour l'ACDI

L'implication de l'ACDI dans la mission en Afghanistan consiste à contribuer à la croissance économique, la sécurité et l'aide humanitaire en plus d'offrir des services élémentaires, comme l'éducation, les routes et la réparation des infrastructures du peuple afghan. L'ACDI réalise le mandat en collaborant avec des partenaires internationaux, comme la Banque mondiale, l'UNICEF et d'autres organisations non gouvernementales (ONG). Depuis l'EF 2001-2002, l'Afghanistan est le plus important bénéficiaire de l'aide bilatérale de l'ACDI³⁰. On prévoit que les coûts marginaux du gouvernement du Canada en appui à la mission en Afghanistan par l'intermédiaire de l'ACDI entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2010-2011 s'élèveront à 1,65 milliard de dollars³¹.

Il est impossible, à partir des RMR et des RPP, qui font partie des budgets, de connaître avec précision les dépenses annuelles des programmes administrés par l'ACDI aux fins de la mission en Afghanistan. Les dépenses ne sont pas réparties entre les différents pays. La plupart des données qu'on retrouve dans cette section proviennent du site Web que l'ACDI consacre à la mission en Afghanistan³². Comme on l'a mentionné ci-dessus, le gouvernement du Canada s'est engagé à verser la somme de 1,65 milliard de dollars au développement et en aide dans le cadre de la mission en Afghanistan. Cependant, d'après les renseignements publics qu'on retrouve sur le site Web de l'ACDI concernant l'Afghanistan, on a alloué jusqu'à présent une somme totale de 912 millions de dollars afin de financer tous les projets en Afghanistan entre l'EF 2003 et l'EF 2013.



Principaux organismes de financement de l'ACDI en programmes dans l'Afghanistan 2001-2013

Source: site Web de l'ACDI sur l'Afghanistan (<http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-12514940-QGL>)
(Chiffres en millions)

Le programme d'aide de l'ACDI pour l'Afghanistan est réparti entre trois secteurs principaux, soit les services de base, l'aide humanitaire et les institutions nationales. L'ACDI consacre la majeure partie de son aide à l'Afghanistan³³ en faisant appel à des organisations internationales, comme la Banque mondiale, l'UNICEF, les organismes des Nations unies, ainsi que des organisations non gouvernementales (ONG). Au cours des quelques dernières années, l'ACDI a distribué près de 80 p. 100 (soit 730 millions de dollars) de son financement par ces moyens, alors qu'il était destiné dans une

³⁰ Beverley J. Oda, ministre de la Coopération internationale 2006-2007, et Robert Greenhill, président de l'ACDI, septembre 2007, <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/ida/ida01-eng.asp>

³¹ Incluant les prévisions de l'EF 2008-2009 à l'EF 2010-2011 – Veuillez consulter le tableau 24 pour plus de détails.

³² <http://www.acdi-cida.gc.ca>

³³ HOW CANADA SPENDS ITS MONEY, <http://www.cbc.ca/doczone/afghanistan/money.html>

proportion atteignant 50 p. 100 aux éléments suivant³⁴:

- Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (FASRA),
- Programme de solidarité nationale (PSN),
- Mécanisme de microfinancement et de soutien en Afghanistan (MISFA), et
- Service de l'action antimines des Nations Unies (UNMAS).

Les trois premiers programmes se déroulent sous l'égide de la Banque mondiale, alors que le dernier est surveillé par l'UNMAS³⁴. Veuillez consulter l'annexe 11 : *Programmes de l'ACDI en lien avec l'Afghanistan* pour plus de détails sur les programmes faisant partie de la mission en Afghanistan.

4.1. Total des coûts marginaux de l'ACDI³⁵

Tableau 24: Total des coûts marginaux de l'ACDI consacrés à la mission en Afghanistan

(en millions de \$)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
Total	47	123	103	116	106	183	294	224	225	230	1 649

Source de données : ACDI

Le tableau 24 nous montre les dépenses annuelles que l'ACDI a consacrées chaque année à la mission en Afghanistan.

³⁴ Approche de l'ACDI quant à la responsabilisation et aux résultats en Afghanistan, <http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/En/JUD-12514714-QF3>

³⁵ Données provenant du Groupe d'étude sur les opérations en Afghanistan, ACDI, Gatineau, Canada.

Annexe 1 : Tendances historiques au chapitre des crédits parlementaires alloués aux divers ministères

Plusieurs ministères et organismes du gouvernement canadien engagent, et vont continuer à engager, des dépenses et à avoir des obligations liées à la mission canadienne en Afghanistan. Les ministères et organismes visés sont :

- Ministère de la Défense nationale (MDN)
- Anciens combattants Canada (ACC)
- Agence canadienne de développement international (ACDI)
- Conseil du Trésor Canada (CTC)
- Affaires étrangères et Commerce international Canada (AÉCIC)
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Service correctionnel du Canada (SCC)

Il existe une différence sur le plan matériel dans le degré d'engagement des divers ministères et organismes dans la mission canadienne en Afghanistan. Par exemple, dans le cas de Service correctionnel du Canada et de la GRC, les retombées matérielles ne sont pas très importantes tant au chapitre de leurs effectifs et que des coûts.

Le tableau 25 présente les crédits parlementaires alloués historiquement aux divers ministères et organismes le plus touchés par l'engagement du Canada dans la mission afghane. Les données annuelles ont été réparties par «Budget principal de dépenses» et «Budget supplémentaire de dépenses» pour l'EF 1997-1998 à l'EF 2008-2009.

Tableau 25 : Tendances historiques des crédits parlementaires

MDN³⁶ (million \$)	1997- 1998	1998- 1999	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
Principal	9 917	9 383	10 305	11 199	11 390	11 834	12 255	13 288	13 425	14 789	16 882	18 294
Supplémentaire	435	873	1 283	624	890	739	1 34	829	1 321	1 069	1 556	541
Total	10 352	10 255	11 588	11 823	12 280	12 573	13 689	14 117	14 746	15 859	18 438	18 835
ACC³⁶ (million \$)												
Principal	1 922	1 964	1 970	2 005	2 104	2 273	2 498	2 788	2 853	3 203	3 376	3 398
Supplémentaire	31	0	113	77	142	230	148	33	42	86	50	29
Total	1 953	1 964	2 082	2 082	2 245	2 504	2 646	2 821	2 895	3 289	3 425	3 427
ACDI³⁶ (million \$)												
Principal	1 697	1 671	1 848	1 876	1 793	1 896	2 093	2 662	2 776	2 975	3 049	3 070
Supplémentaire	122	231	144	306	303	342	417	581	191	133	67	209
Total	1 820	1 902	1 992	2 181	2 096	2 238	2 510	3 242	2 967	3 108	3 116	3 279

Source : Documents sur le budget principal et le budget supplémentaire de dépenses³⁷

Notez que les crédits parlementaires sont approuvés globalement pour les ministères et les organismes et non pour des projets ou des missions spécifiques. Ainsi, il est impossible, en se rapportant aux crédits déposés, d'y retirer l'information spécifique au sujet des dépenses engagées dans une mission ou un projet particulier. Ce tableau sur la tendance historique des crédits parlementaires est présenté dans le but de fournir du contexte.

³⁶ D'autres budgets supplémentaires de dépenses pourraient être déposés devant le Parlement pour l'exercice financier 2008-2009 après la publication de ce rapport

³⁷ <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimf.asp>

Tous les crédits parlementaires des ministères et des organismes sont regroupés dans divers crédits³⁸, tels que :

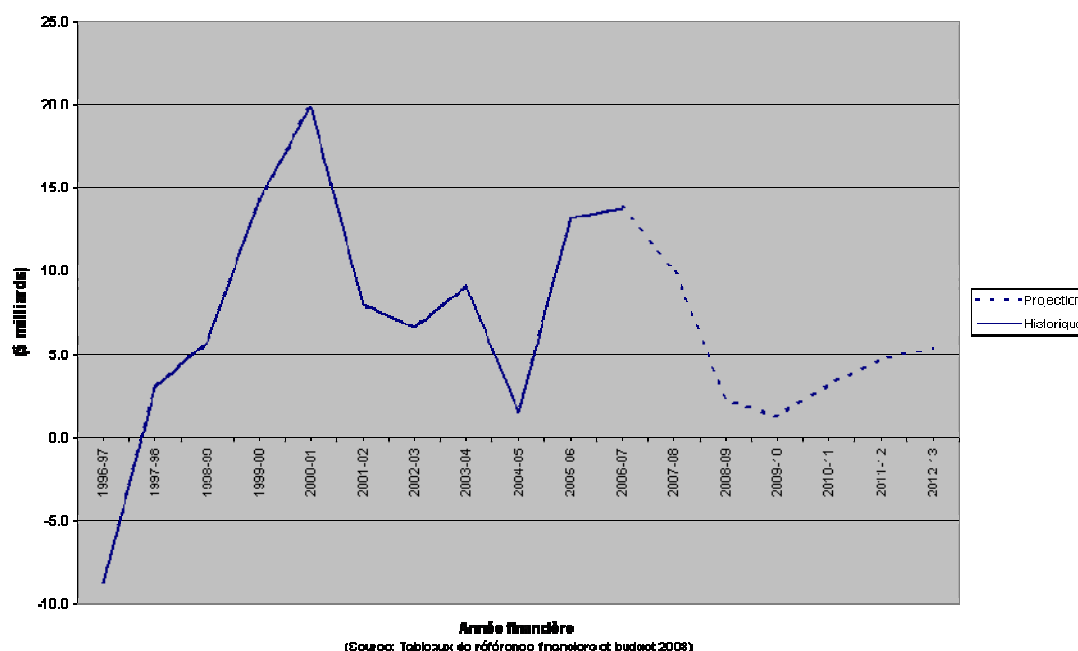
- Crédit 1 – pour dépenses de fonctionnement; ce crédit regroupe les dépenses quotidiennes comme les salaires et les services publics.
- Crédit 5 – pour dépenses d'immobilisation; ce crédit sert à l'acquisition de biens, comme des terrains, des bâtiments et des équipements.
- Crédit 10 – pour subventions et contributions; ce crédit autorise des paiements à des particuliers ou à des organismes afin de réaliser les objectifs politiques du gouvernement.
- Crédit L – (autorisations législatives)

³⁸ "Comment déchiffrer les Parties I et II du Budget des dépenses: Le Plan de dépenses du gouvernement et le Budget principal des dépenses", Alex Smith. Division des affaires politiques et sociales, Bibliothèque du Parlement, <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/prb0754-f.htm>

Annexe 2 : Le contexte financier

Le graphique suivant présente un aperçu historique de la situation budgétaire du Canada. Fait à souligner, dans le budget 2008, le gouvernement a indiqué qu'il planifiait en fonction de surplus budgétaires soutenus quoique modestes. Considérant que les pronostiqueurs du secteur privé prévoient une baisse de performance au chapitre de l'économie canadienne et que le gouvernement a comme objectif déclaré d'avoir des budgets équilibrés, la nécessité de déterminer les coûts additionnels de l'engagement du Canada en Afghanistan est manifeste.

Équilibre budgétaire (historique et projection)



Les points suivants méritent une attention :

- La perspective du Parlement en est une d'allocation de crédits parlementaires. Sa vue du système budgétaire est donc limitée à cause des écarts entre le processus décisionnel gouvernemental effectif et le système de rapports au Parlement. Les budgets de dépenses, qui sont les outils de rapports au Parlement, qui comprennent les rapports ministériels sur le rendement (RMR) et les rapports sur les plans et les priorités (RPP) ne fournissent que des budgets regroupés de haut niveau. Règle générale, les informations financières reliées à des activités ou à des initiatives spécifiques et les renseignements en appui des décisions (p. ex. : analyse de rentabilisation) ne sont pas fournis au Parlement pour le soutenir dans son rôle de surveillance.
- Les crédits parlementaires (lesquels accordent aux ministères le pouvoir effectif de dépenser) et les dépenses ne sont pas une seule et même chose. Les dépenses peuvent être supérieures ou inférieures aux crédits alloués. De sorte qu'une analyse superficielle du total des crédits parlementaires ou des dépenses ministérielles ne traduira pas l'impact financier véritable.
- Il est important de comprendre que le coût total de la mission canadienne en Afghanistan ne correspond pas aux crédits parlementaires approuvés à ce jour à cause a) des dettes non provisionnées résultant des prestations attribuables aux décès ou invalidités, b) des contributions aux anciens combattants, c) de l'amortissement accéléré et d) du remplacement des immobilisations. Les coûts véritables pour la Couronne pourraient excéder les crédits alloués par le Parlement.

- La valeur actuelle des dettes encourues pour cause de décès et d'invalidité résultant de la mission afghane est inscrite dans les Comptes publics du Canada. Toutefois, les crédits parlementaires sont assujettis à une comptabilité de caisse.

Extraits de « Anciens combattants Canada : notes complémentaires aux états financiers (non vérifié), 2) Sommaire des principales conventions comptables. Rapport ministériel de rendement du ministère des Anciens combattants du Canada pour EF 2006-2007, téléchargé depuis <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/dva/dva03-fra.asp>

(f) La majorité des programmes administrés par Anciens combattants Canada visent la prestation d'avantages futurs aux membres et aux vétérans des Forces canadiennes. Par conséquent, les résultats du calcul du passif actuariel des avantages futurs et les renseignements s'y rattachant sont présentés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le principal promoteur de ces avantages. **La comptabilisation et la présentation de ces avantages dans les présents états financiers diffèrent, étant donné qu'Anciens combattants Canada inscrit en charge les prestations d'invalidité à mesure qu'elles sont dues et qu'il ne fait rapport d'aucunes prestations accumulées au titre des avantages futurs.** Les paiements des avantages versés directement aux bénéficiaires (pensions, indemnités d'invalidité, allocations de décès et de soutien financier, entre autres) sont inscrits à titre de subventions ou de contributions, tandis que les avantages offerts par les fournisseurs de service (certains avantages médicaux, par exemple) sont enregistrés comme dépenses de fonctionnement. Ce traitement comptable correspond au financement alloué au Ministère par le biais de crédits parlementaires.

Questions de transparence fiscale

Le Parlement est informé du total des dépenses supplémentaires réelles du MDN pour la mission canadienne en Afghanistan par le biais de rapports ministériels de rendement (RMR). Selon ceux-ci, ce total s'établit à 2,7 milliards \$ pour l'EF 2002-2003 à l'EF 2008-2009, comme on le voit sur la première ligne du tableau 26. Il faut savoir que le décalage est important en ce qui concerne le dépôt des rapports au Parlement. Aujourd'hui, les plus récents RMR auxquels le Parlement a accès datent de la clôture de l'exercice financier en mars 2007, c'est-à-dire d'un an et demi.

Par ailleurs, la deuxième ligne du tableau correspond également au total des dépenses supplémentaires réelles du MDM, soit 4,6 milliards \$ pour l'EF 2001-2002 à l'EF 2008-2009. Ces données, comme l'indique le tableau 26, ont été fournies au Directeur parlementaire du budget (DPB) par la Direction des finances et des services du Ministère du MDN. **C'est dans le but de montrer les écarts substantiels sur le plan des chiffres et les problèmes de transparence fiscale correspondants que nous présentons les dépenses supplémentaires réelles de deux sources différentes (RMR/RPP MDN vs données obtenues de FSM, MDN).** Comme mentionné précédemment, les RMR pour l'EF 2007-2008 et l'EF 2008-2009 ne sont pas disponibles. Nous présumons que les différences entre le total de 2,7 milliards et celui de 4,6 milliards s'expliquent par :

- les écarts de chiffres présentés dans les RMR /RPP MDN et reçus de la Direction des finances et des services du Ministère, MDN
- le fait que les données financières des RMR pour l'EF 2007-2008 et l'EF 2008-2009 ne sont pas disponibles.

Notons que les chiffres présentés dans les RMR ainsi que les données ministérielles sur les dépenses réelles ne viennent pas avec une description de la méthode utilisée pour établir les coûts et ne sont pas ventilés de sorte que le rapprochement entre les données des deux sources différentes est très difficile à faire. Les RMR ne contiennent pas d'informations sur les dépenses reliées à la mission canadienne en Afghanistan dans le cas de l'ACDI et d'ACC. Cela diminue la capacité véritable du Parlement de surveiller les dépenses propres à la mission afghane.

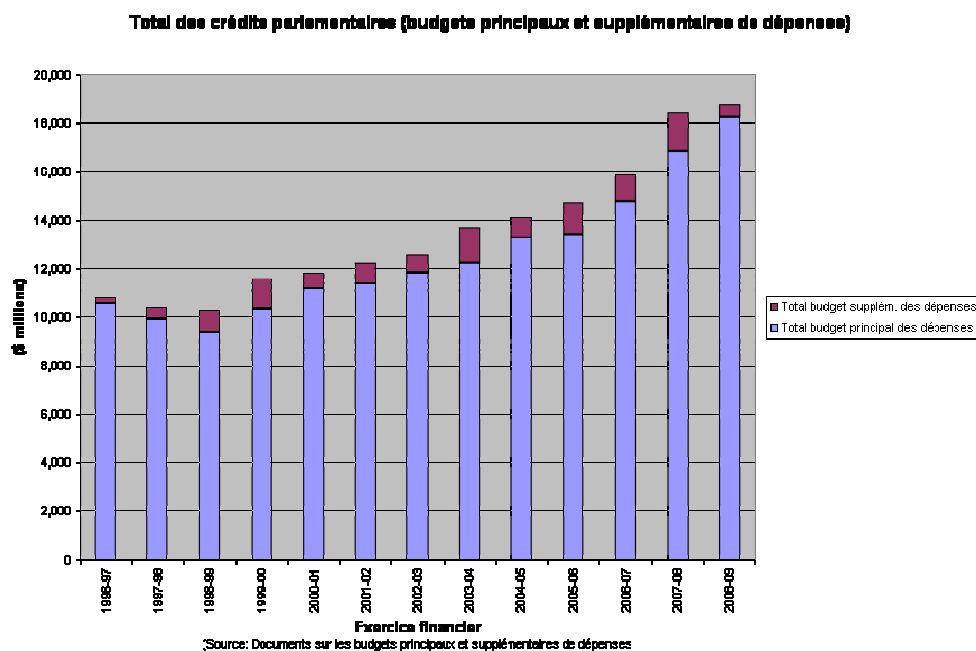
Tableau 26 : Dépenses supplémentaires prévues et réelles de la mission en Afghanistan

(million \$)	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	TOTAL
MDN Total des dépenses supplémentaires réelles (Source : RMR/RPP MDN)	N/D	234	601	645	425	817	N/D	N/D	2 722
MDN Total des dépenses supplémentaires réelles (Source : Finances et Services du ministère, MDN)	216	234	593	297	402	803	1 060	1 010	4 615
ACDI Total des dépenses supplémentaires réelles	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
ACC Total des dépenses supplémentaires réelles	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

Annexe 3 : Profil de financement du ministère de la Défense nationale

Ce graphique présente les crédits parlementaires rapportés dans les budgets principaux et supplémentaires de dépenses du MDN pour chaque exercice financier depuis 1997-1998 à 2008-2009³⁹

Les crédits parlementaires du MDN *ont augmenté constamment* au cours de la dernière décennie. Des crédits supplémentaires annuels ont été alloués sur une base régulière par l'entremise des budgets supplémentaires de dépenses. Le pourcentage de crédits alloués au moyen des budgets supplémentaires de dépenses peut parfois atteindre jusqu'à 11 p. 100 de l'ensemble des crédits parlementaires .



³⁹ Les crédits alloués pour l'exercice financier 2008-2009 pourraient être modifiés advenant le dépôt de budgets supplémentaires de dépenses après la publication de ce rapport.

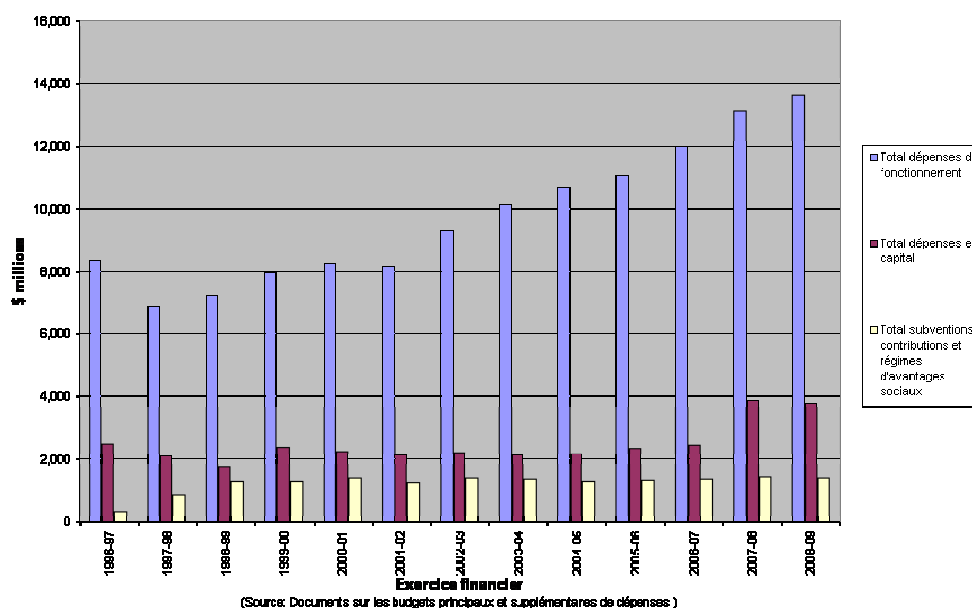
Annexe 4 : Profil de financement du ministère de la Défense nationale par crédits

Les crédits parlementaires sont déposés sous divers crédits: dépenses de fonctionnement (crédit 1), dépenses d'immobilisations (crédit 5) et dépenses de subventions et de contributions (crédit 10). Les autres crédits sont presque tous regroupés dans un crédit législatif. Le crédit pour dépenses de fonctionnement comprend les salaires et les allocations du MDN à son personnel, mais les salaires et les autres dépenses de fonctionnement ne sont pas clairement ventilés (p. ex. l'entretien et les pièces de rechange, etc.) Le crédit législatif regroupe les contributions aux régimes d'avantages sociaux et autres éléments afférents.

Ce graphique illustre les crédits alloués annuellement sous les divers crédits, par exercice financier.

Les crédits parlementaires pour les dépenses de fonctionnement ont augmentés sur une base constante à raison de 4,3 p.100 par année jusqu'à l'EF 2001-2002 et depuis l'EF 2001-2002, période du début de la mission canadienne en Afghanistan, ils augmentent à un taux annuel d'environ 6,6 p.100. Les dépenses d'immobilisations ont également augmentées durant la période entre l'EF 2001-2002 et l'EF 2008-2009. Cependant, aucune tendance particulière ne se démarque au chapitre des crédits pour les dépenses d'immobilisations.

Ventilation des crédits parlementaires, MDN



La raison de l'augmentation des dépenses de fonctionnement n'est pas totalement claire, mais on peut l'attribuer à l'engagement canadien dans la guerre en Afghanistan et peut-être aussi au regroupement de certaines dépenses d'immobilisation et de fonctionnement (améliorations, remise à neuf, etc.)

Enjeu : Le Parlement pourrait demander au MDN de lui soumettre une analyse, dans son prochain RMR et RPP, sur la portée des réaffectations qu'il doit entreprendre pour gérer l'écart entre les crédits parlementaires approuvés par le Parlement et les coûts réels.

Annexe 5 : MDN – Dépenses supplémentaires prévues et réelles pour la mission canadienne en Afghanistan

Le tableau 27 présente les dépenses de fonctionnement supplémentaires prévues et réelles du MDN⁴⁰ pour la mission afghane et ses diverses opérations. Certaines opérations, comme l'Opération Foundation⁴¹, même si elles n'apparaissent pas comme faisant spécifiquement partie de la mission canadienne en Afghanistan, sont directement liées à la mission (contribution du Canada à l'offensive globale contre le terrorisme). D'autres coûts communs relativement faibles, mais sont inclus pour illustrer l'étendue réelle des coûts.

Tableau 27 : MDN - Dépenses annuelles supplémentaires prévues et réelles pour l'Afghanistan

Dépenses prévues	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008E	2008-2009E	TOTAL
OP ARGUS				0	0	0	2	2	4
OP ATHENA			A/D	390	88	427	1 077	1 008	2 989
OP ARCHER				0	0	167	1	1	169
OP APOLLO		181	238	0	0				419
OP ALTAIR			N/D	21	16	11	7	74	128
OP ACCIUS (UNAMA)			0	0					0
OP FOUNDATION			0		0				0
COÛTS COMMUNS				0	0	0	1	1	1
TOTAL		181	238	411	104	605	1 087	1 085	3 710
Dépenses réelles	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	TOTAL
OP ARGUS				1	1	1			4
OP ATHENA		0	430	297	88	536			1 350
OP ARCHER				314	314	268			896
OP APOLLO		234	163	17	9				423
OP ALTAIR			8	7	11	11			36
OP ACCIUS (UNAMA)		0	0	0					0
OP FOUNDATION			0		1				1
COÛTS COMMUNS				8	2	1			11
TOTAL		234	601	645	425	817			2 722

Source : RMR/RPP, MDN. Chiffres en million \$

Dans le tableau 27, on remarque que, pour l'EF 2007-2008, dans son RMR/RPP, le ministère de la Défense nationale ne présente pas de données sur ses dépenses réelles.

Une comparaison entre les chiffres publiés dans les RMR et RPP du MDN, lesquels sont des documents publics, et les chiffres fournis par la Direction des finances et des services du Ministère, présentées dans le tableau 28 (plus bas), révèle des écarts de données importants. Visiblement, les écarts concernent les totaux rapportés pour l'EF 2001-2002 et pour les opérations ARCHER et APOLLO. De plus, les chiffres sur les opérations comme ALTAIR, ACCIUS et FOUNDATION ne sont pas disponibles.

⁴⁰ Source des données : RMR/RPP, MDN

⁴¹ http://www.cefcom.forces.gc.ca/site/ops/foundation/index_f.asp

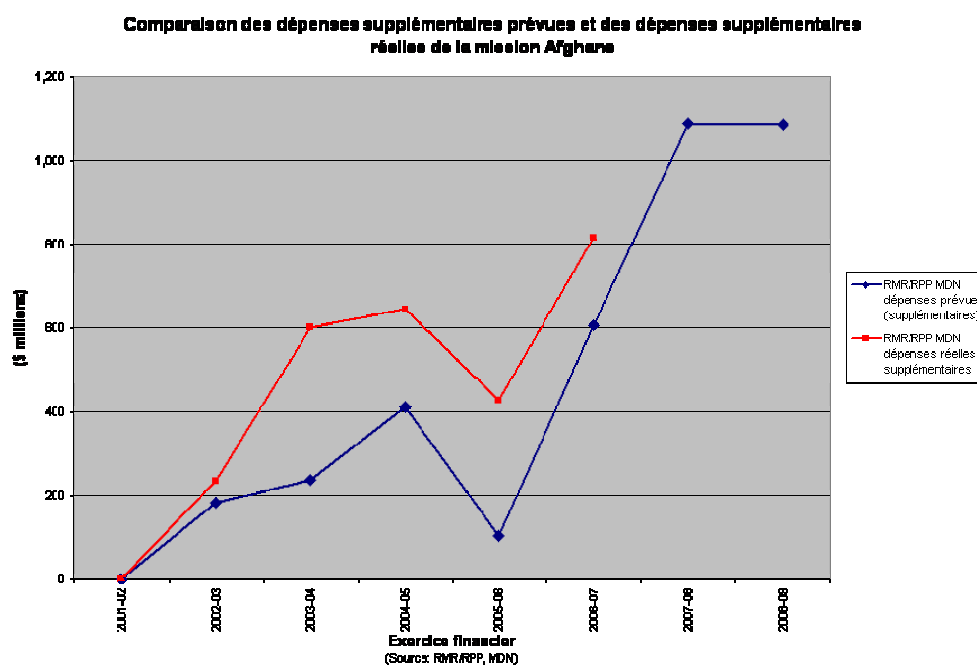
Tableau 28 : MDN - Dépenses annuelles supplémentaires prévues et réelles pour l'Afghanistan

Dépenses réelles (supplémentaires)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009E	2009-2010E	2010-2011E	TOTAL
OP ARGUS							3	1			4
OP ATHENA			430	297	88	536	1 040	1 009	261	150	3 811
OP ARCHER					314	267	17				598
OP APOLLO	216	234	163								613
OP ALTAIR											0
OP ACCIUS (UNAMA)											0
OP FOUNDATION											0
COMMON COSTS											0
TOTAL	216	234	593	297	402	803	1 060	1 010	261	150	5 026

Source : Finances et services du Ministère, MDN. Chiffres en million \$

On remarque une baisse des dépenses prévues et réelles du MDN pour l'EF 2005-2006, baisse qui correspond à une réduction de la force canadienne déployée en Afghanistan, soit un contingent de neuf cents membres. **Cependant, les dépenses réelles ont toujours été supérieures aux dépenses prévues pour chaque exercice financier.** Le tableau 29 illustre la différence nette annuelle entre les dépenses supplémentaires prévues et les dépenses réellement engagées, comme indiquées dans les rapports ministériels de rendement du MDN.

Tableau 29 : Différence entre les dépenses supplémentaires prévues et les dépenses supplémentaires réelles du MDN pour la mission afghane



	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
% du dépassement des dépenses réelles par rapport aux dépenses prévues	29,35	152,37	57,13	310,26	34,89

(Source : Calcul à partir de données fournies dans les RMR/RPP du MDN)

Annexe 6 : Analyse des dépenses d'immobilisations du ministère de la Défense nationale

Le déploiement de biens immobilisés dans un théâtre de guerre provoque une augmentation des activités compte tenu de l'accélération de la cadence opérationnelle et de l'usure des équipements plus rapide qu'en temps de paix. De plus, l'attrition des immobilisations est un problème bien réel. Ainsi, comme abordé dans le document du Bureau du DPB sur la méthodologie⁴², il faut apporter un certain nombre de redressements au compte de l'amortissement des immobilisations en période de déploiement pour établir avec exactitude le total des coûts additionnels engendrés par la mission canadienne en Afghanistan.

Pour les postes de biens immobilisés d'importance, le MDN rapporte un amortissement annuel constant au cours des exercices financiers de 2004 à 2007. Le tableau 30 présente ces divers postes, leur rapport aux immobilisations totales du MDN et leur amortissement net annuel selon les données du RMR 2006-2007 du MDN.

Tableau 30 : MDN - Biens immobilisés et amortissement annuel

2006-2007	Terrains, édifices et ouvrages	Machinerie et équipement	Navires et bateaux	Aéronefs	Équipement, en évolution	Autre	Total
Valeur des biens immobilisés (million \$)	7 332	10 933	12 744	12 296	2 972	4 730	51 007
% du total des biens immobilisés	14,37	21,43	24,98	24,11	5,83	9,27	100
Amortissement annuel (million \$)	240	547	432	396	N/D	168	1 784
% de l'amortissement total	13,47	30,64	24,24	22,20	N/D	9,45	100

Source : RMR du MDN 2006-2007

Selon les RMR du MDN, l'amortissement total constant⁴³ s'établit à 1,75 milliard \$, 1,75 milliard \$ et 1,78 milliard \$ pour les EF 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 respectivement. Les données pour les exercices financiers antérieurs et les suivants ne sont pas disponibles. Ce portrait historique de l'amortissement est présenté dans le tableau 31. Donc, le Bureau du Directeur parlementaire du budget (DPB) a établi à 1,76 milliard \$ l'amortissement annuel moyen des FC pour les exercices financiers de 2001 à 2008 et s'est servi de ce montant pour déterminer l'amortissement⁴⁴ accéléré en raison de la mission canadienne en Afghanistan.

Tableau 31 : MDN - Biens immobilisés et amortissement annuel (Source : RMR du MDN 2006-2007)

Exercice financier	2004-05	2005-06	2006-07
Total de la valeur brute annuelle des immobilisations matérielles du MDN (chiffres en million \$)	N/D	49 431	51 007
Total de l'amortissement annuel du MDN (chiffres en million \$)	1 747	1 748	1 783
% de l'amortissement annuel par rapport au total de la valeur brute annuelle des immobilisations matérielles	N/D	3,54	3,5

Source : RPP du MDN pour les EF 2004-2007

⁴² Mathilakath Ramnarayanan, Rajekar Ashutosh, Khan Sahir, et LCol Fetterly Ross, « Méthodologie d'estimation de l'incidence financière des coûts engagés par le gouvernement du Canada à l'appui de la mission en Afghanistan ». Bureau du Directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada.

⁴³ Le MDN se sert du terme "amortissement" au lieu de "dépréciation".

⁴⁴ L'écueil de cette méthode, c.-à-d. établir un amortissement moyen, vient du fait qu'elle ne tient pas compte des changements au poste « amortissement » suivant l'acquisition, la vente ou la radiation de biens immobilisés. Le CBO (homologue du BPB) des États-Unis reconnaît en cette méthode une façon d'obtenir des renseignements généraux (haut niveau) faute de données financières détaillées.

Le tableau 31 présente la valeur brute annuelle des immobilisations matérielles du MDN et leur amortissement annuel. L'amortissement annuel est relativement constant, s'établissant à environ 3,5 p. 100 de la valeur des biens immobilisés pour les EF 2005-2007. En d'autres termes, la valeur résiduelle nette de l'inventaire des immobilisations du MDN est amortie à un taux annuel approximatif de 3,5 p. 100 ce qui veut dire que la durée résiduelle de l'inventaire complet des biens immobilisés du MDN est radiée au bout de 28,5 ans (ou $51,007/1,783 = 28,5$).

Acquisition accélérée de nouveaux biens immobilisés

Outre les biens immobilisés déjà dans son inventaire, le MDN a fait l'acquisition accélérée de biens immobilisés majeurs, dont beaucoup sont directement liés à la mission canadienne en Afghanistan⁴⁵, comme l'illustre le tableau 32. De toute évidence, ces achats pour la plus part ont été effectués durant les exercices financiers de 2005 à 2007. Cela peut expliquer l'augmentation de la valeur brute des immobilisations matérielles du MDN entre l'EF 2005-2006 et l'EF 2006-2007, comme présenté dans le tableau 31 (de 49,4 milliards \$ à 51 milliards \$).

Tableau 32 : Acquisition de biens immobiliers pour la mission afghane par le MDN

Équipement (million \$)	Quantité	Description	Coût d'acquisition	Coût de soutien	Total	Date d'acquisition
Chars d'assaut Leopard-2A6M ⁴⁶	100	Chars de combat antimites et remise en état	650	650	1,300	EF2006-2007
Systèmes BAE RG-31	50	Véhicules de patrouille blindés antimites	60	60	120	EF2005-2006
Systèmes BAE M777 Howitzers	6	Obusiers légers tractés	70		70	EF2005-2006
M-GATOR John Deere	48	6x4 Diesel VTT	2		2	EF2005-2006
UAV Oerlikon-Contraves Sperwer	5	Aéronefs sans pilote tactiques	15		15	EF2005-2006
UAV Miniature	10	UAV Miniatures	10		10	EF2006-2007
Radios Harris Falcon	100	Harris Falcon II AN/PRC-117F (C) radios multimissions	6		6	EF2005-2006
Téléphone mobile Iridium	80	Téléphones satellites mobiles	1		1	EF2005-2006
Système de caméra couleur	20	Pour véhicules VBL de reconnaissance Coyote	4		4	EF2005-2006
Systèmes de conteneurs multiusage	288	Conteneurs pour le transport	3		3	EF2006-2007
Camions militaires ⁴⁷	2 300	Nouveaux camions, logistique haute technologie	1 200	N/D	1 200	EF2006-2007
Radar à portée moyenne (Afghanistan)	8 à 10	Radar pour l'Afghanistan	N/D	N/D	N/D	N/D
Total			2 021	710	2 731	

Source : MDN/FA, CASR, CBC, Defense Industry Daily.

En plus des acquisitions propres à la mission afghane mentionnées précédemment, on remarque l'acquisition accélérée d'autres équipements d'importance, comme l'achat d'avions Hercules et d'avions de transport C-17. Ces équipements peuvent servir à la mission canadienne en Afghanistan et pourront servir à d'autres fins, une fois la mission terminée. Il

⁴⁵ Le Canada a investi \$200M en équipement pour l'opération ARCHER en Afghanistan

⁴⁶ Selon cet article : *Renouvellement de la capacité blindée des Forces Canadiennes*, FA/MDN documentation, BG-07.012 – le 12 avril 2007, http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2252, les chars Leopard-2 ont été achetés en remplacement des vieux chars Leopard-C1/C2 dont la durée de vie active est terminée. Toutefois, de récents avis MERX NPP de TPSGC, tel que celui à propos des Leopard-1 Radiator Cores (tiré de <http://www.casr.ca/doc-npp-leopard-radiator.htm>) indiquent que les vieux chars Leopard-1 n'ont pas été mis hors service, mais qu'on procède à leur réinitialisation. Ainsi, l'ensemble des dépenses pour l'acquisition de nouveaux chars Leopard-2 seraient des dépenses supplémentaires entièrement liées à la mission canadienne en Afghanistan.

⁴⁷ "Ottawa annonce 4.7 milliards pour de nouveaux hélicoptères", 28 juin 2006, <http://www.cbc.ca/canada/story/2006/06/28/military-spending.html>

se peut que certains équipements comme les avions Hercules ne soient livrés qu'après la fin de la mission canadienne en Afghanistan. Le tableau 33 donne un aperçu de ces acquisitions.

Tableau 33 : Acquisition de biens immobilisés majeurs par le MDN

Équipement (chiffres en million \$)	Quantité	Description	Coût d'acquisition	Coût de soutien	Total	Date d'acquisition
Achat d'hélicoptères Boeing Chinook ⁴⁸	15	Hélicoptères moyens	2 000	2 700	4 700	EF2006-2007
Navires d'approvisionnement	3	Sur la tablette pour le moment	2 900		2 900	N/D
Avions Hercules ⁴⁹	17	Aéronef de transport tactique	1 440	1 700	3 140	EF2007-2008
Avions de transport C-17 ⁵⁰	4	Aéronef de transport stratégique	1 800	1 600	3 400	EF2006-2007
Total			8 140	6 000	14 140	

Source : MDN/FA, CASR, CBC, Defense Industry Daily.

Ces nouveaux achats de biens immobilisés ont augmenté substantiellement l'inventaire total d'immobilisations des Forces armées canadiennes et ont des répercussions financières importantes.

6.1 Calcul du Bureau du DPB de l'amortissement accéléré des biens immobilisés existants et neufs du MDN

Enjeu : Comme mentionné précédemment, les budgets de dépenses publics ne fournissent pas de données exactes sur le déploiement de biens immobilisés sur le théâtre de guerre et le Bureau du DPB n'a pas encore obtenu ces renseignements du MDN. Cela étant, le Bureau du DPB a évalué le déploiement des biens immobilisés en Afghanistan en se fondant sur les deux hypothèses exposées ci-après.

Étant donné que tous les biens immobilisés du MDN ne servent pas qu'à la mission canadienne en Afghanistan, le Bureau du DPB s'est appuyé sur une base d'immobilisations redressée pour calculer l'amortissement attribuable à la mission. Selon les documents publics⁵¹, il est clair que la majorité des biens immobilisés déployés en Afghanistan sont de la machinerie et des équipements terrestres, des véhicules militaires et civils, y compris des chars d'assaut, transporteurs de troupes blindés, camions et aéronefs de transport. Vu que les navires ne sont pas déployés pour la mission canadienne en Afghanistan (sauf dans sa phase initiale⁵²), nous avons exclu de nos calculs l'amortissement des navires.

Ainsi, le calcul de l'amortissement propre à la mission afghane est établi en fonction d'une base d'immobilisations redressée comportant les biens immobilisés déployés en Afghanistan. Le Bureau du DPB s'est servi de la valeur brute moyenne de l'inventaire des immobilisations matérielles du MDN pour les exercices financiers 2004 à 2007 pour calculer l'amortissement accéléré, comme décrit précédemment dans le tableau 31, mais a toutefois choisi de ne pas inclure les nouvelles acquisitions de biens immobilisés, pour un montant de 14,14 milliards \$ + 2,73 milliards \$ = 16,87 milliards \$,

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ "Le gouvernement du Canada attribue un contrat de transport aérien tactique", 16 janvier 2008
<http://news.gc.ca/web/view/fr/index.jsp?articleid=372519&categoryid=1&category=News+Releases>

⁵⁰ « Attribution de contrat à ACP- Strategic — Boeing C-17 » Le nouveau gouvernement du Canada tient sa promesse aux Forces canadiennes: adjudication du contrat d'aérotransport stratégique, 2 février 2007,
http://www.forces.gc.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2185

⁵¹ "Des mécaniciens combattent la poussière et la chaleur en Afghanistan" Capt. Mark Peebles,
http://www.forces.gc.ca/site/community/mapleleaf/article_f.asp?id=2514
http://www.forces.gc.ca/site/community/mapleleaf/article_f.asp?id=3530

⁵² HMCS HALIFAX returns to port", 11 février 2002,
http://www.navy.forces.gc.ca/halifax/news/ship_news_e.asp?category=146&id=209

rapportées dans les tableaux 32 et 33. La raison étant que, faute d'une méthodologie expliquée dans les budgets des dépenses publics, y compris dans les RMR et les RPP du MDN, le Bureau du DPB n'est pas en mesure de déterminer l'amortissement net compris dans l'amortissement annuel de 1,78 milliard \$ (pour EF 2006-2007) à cause des nouvelles acquisitions d'immobilisations totalisant 16,87 milliards \$. **À cause de l'exclusion des nouvelles acquisitions d'immobilisations du calcul de l'amortissement accéléré des biens immobilisés, l'amortissement réel lié à la mission canadienne en Afghanistan risque d'être sous-estimé. Enfin, la base d'immobilisations redressée, établie à 53 p. 100, a été calculée de la façon suivante :**

Tableau 34 : MDN - Inventaire des immobilisations et amortissement annuel constant pour l'EF2006-2007

EF 2006-2007	Machinerie et équipement	Aéronef	Total
Valeur des biens immobilisés (million \$)	10 933	12 296	23 230
% des biens immobilisés totaux	21,43	24,11	45,54
Amortissement annuel (million \$)	547	396	943
% de l'amortissement total	30,64	22,20	52,84

Source : DPP MDN pour EF 2006-2007

Vu que les données relatives à la valeur brute de l'inventaire des immobilisations matérielles du MDN et de leur amortissement annuel pour les EF 2004-2007 ne sont pas disponibles, le Bureau du DPB s'est appuyé sur l'amortissement moyen annuel au cours des EF 2004-2007 (en moyenne 1,76 milliard \$) pour effectuer ses calculs. Sachant qu'environ 2 500 membres des Forces armées canadiennes sont déployés en Afghanistan, le ratio de déploiement s'établit à 4 p. 100 (2 500 sur 64 000) de l'ensemble des FC. En s'appuyant sur ce ratio de 4 p. 100, le Bureau du DPB a procédé à une analyse de sensibilité basée sur les deux scénarios suivants⁵³.

Scénario 1 : suppose que seulement 4 p. 100 de l'ensemble de la machinerie, des équipements et des aéronefs des FC (cf. le tableau 30) est déployé pour la mission canadienne en Afghanistan.

Scénario 2 : suppose que seulement 8 p. 100 de l'ensemble de la machinerie, des équipements et des aéronefs des FC (cf. le tableau 30) est déployé pour la mission canadienne en Afghanistan.

En supposant que 4 p. 100 des immobilisations de cet inventaire redressé, qui comprend environ 53 p. 100 de l'ensemble des biens immobilisés des FC, sont déployées en Afghanistan, le tableau 35 présente l'amortissement annuel basé sur la méthode de l'amortissement constant, ainsi que l'amortissement accéléré calculé à raison de deux, six et dix fois l'amortissement constant.

Tableau 35 : Amortissement accéléré supposant que 4 p. 100 des immobilisations des FC sont déployées en Afghanistan

Méthode	Facteur d'amortissement accéléré	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Amortissement annuel constant	1	37	37	37	37	37	37	37	259
	2	74	74	74	74	74	74	74	518
Amortissement accéléré	6	223	223	223	223	223	223	223	1 561
	10	372	372	372	372	372	372	372	2 604

⁵³ Vu le manque de données financières provenant du MDN, suivant des discussions informelles avec le US Congressional Budget Office Analyst, le DPB a décidé d'appliquer un taux de sensibilité de 4 p. 100 et de 8 p. 100. Cette approche correspond à l'expérience militaire étatsunienne tel que décrite dans un document du CBO intitulé *Replacing and Repairing Equipment Used in Iraq and Afghanistan: The Army's Reset Program*. <http://www.cbo.gov/doc.cfm?index=8629>. Globalement, la proportion d'équipement militaire en Asie du Sud actuellement, environ 20 p. 100 toutes catégories confondues, correspond grosso modo à la proportion des troupes qui y sont déployées.

Si 8 p. 100 des immobilisations de cet inventaire, qui comprend environ 53 p. 100 de l'ensemble des biens immobilisés des FC, sont déployées en Afghanistan, notre calcul de l'amortissement donne les résultats suivants :

Tableau 36 : Amortissement accéléré supposant que 8 p. 100 des immobilisations des FC sont déployées en Afghanistan

Méthode	Facteur d'amortissement accéléré	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Amortissement annuel constant	1	74	74	74	74	74	74	74	518
	2	149	149	149	149	149	149	149	1 043
Amortissement accéléré	6	446	446	446	446	446	446	446	3 122
	10	744	744	744	744	744	744	744	5 208

Ainsi, si 8 p. 100 des immobilisations de cet inventaire, qui comprend environ 53 p. 100 de l'ensemble des biens immobilisés des FC, sont déployées en Afghanistan et sont amorties à raison d'un facteur d'accélération six fois celui de l'amortissement en temps de paix, alors l'amortissement annuel attribuable à la mission canadienne en Afghanistan s'établit à 446 M\$. L'amortissement total pour les exercices financiers de 2001 à 2008 s'établit à 3,13 milliards \$, comme on peut le voir dans le tableau 36.

Le Canada déploie ses Forces en Afghanistan aux côtés de ses pays partenaires : les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. Une évaluation sommaire de l'impact de l'amortissement accéléré sur leurs biens immobilisés fournit l'information suivante :

Tableau 37 : Points de référence internationaux en matière d'amortissement (pays partenaires)

	ÉTATS-UNIS			ROYAUME-UNI	AUSTRALIE
Facteur d'amortissement accéléré	2-6	6-8-10	10	5	Non disponible
Source	Ex-Secrétaire à la défense Donald Rumsfeld ⁵⁴	Chef d'État major, États-Unis Gen. Peter Schoomaker ⁵⁵	Sénateur américain Carl Levin, D-Michigan ⁵⁶	Comité de la Défense de la Chambre des communes, Royaume-Uni, HC 400 ⁵⁷	Entrepris une analyse détaillée des données basées sur des devis d'ingénierie

On voit donc que les immobilisations matérielles des pays partenaires du Canada dans la mission afghane sont amorties à un rythme deux à dix fois plus accéléré qu'en temps de paix.

⁵⁴ « U.S. Gaining World's Respect From Wars, Rumsfeld Asserts », *Ann Scott Tyson*, 11 mars 2005, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A25751-2005Mar10.html>

⁵⁵ « Military Equipment Takes a Beating in Iraq », by Adam Hochberg, Morning Edition, 1er mars 2007 <http://www.npr.org/templates/story/story.php?storyId=7662481>

⁵⁶ « Levin and Stabenow Announce Michigan Projects Included in Senate-passed Defense Appropriations Bill », 7 octobre 2005 <http://levin.senate.gov/newsroom/release.cfm?id=247094>

⁵⁷ « Operational costs in Afghanistan and Iraq: Spring Supplementary Estimate 2007-08 », 8e rapport de la Session 2007-08, 10 mars 2008, <http://www.publications.Parliament.uk/pa/cm200708/cmselect/cmdfence/400/400.pdf>

En se rapportant aux diverses sources citées dans le tableau 37, il apparaît clairement que l'usure des biens immobilisés dans un théâtre de guerre est très élevée. Des communiqués accessibles au public (cf. Notes de bas de page⁵⁸ et ⁵⁹) indiquent également que les biens immobilisés du Canada en Afghanistan, tout comme ceux de ses partenaires internationaux, font l'objet d'usure et d'attrition à un rythme accéléré. **Étant donné que le Bureau du DPB n'a pas encore obtenu du MDN les renseignements à propos de la vitesse à laquelle se détériorent ses biens immobilisés (usure), nous avons choisi de multiplier par six leur amortissement constant, ce qui est le taux moyen d'amortissement auquel sont soumis les biens immobilisés des partenaires internationaux du Canada en Afghanistan.** Le tableau 38 présente l'amortissement fondé sur cette hypothèse.

Tableau 38 : MDN – Sommaire de l'amortissement accéléré des biens immobilisés déployés en Afghanistan

Amortissement accéléré, facteur 6 (million \$)	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	Total
Supposant que 4 p. 100 des biens immobilisés des FC sont déployés	223	223	223	223	223	223	223	1 561
Supposant que 8 p. 100 des biens immobilisés des FC sont déployés	446	446	446	446	446	446	446	3 122

6.2 Mise hors service prématurée des biens immobilisés

Les redressements en matière d'amortissement des biens immobilisés du MDN devraient également tenir compte de la mise hors service prématurée de ces biens à cause de la mission canadienne en Afghanistan. La mise hors service d'un équipement signifie que l'on regroupe les dépenses nettes liées à son cycle de vie résiduel au début d'une période donnée. Voici une brève analyse d'un cas connu.

- Flotte de chars d'assaut Leopard C1/C2

Le Canada a fait l'acquisition de chars d'assaut Leopard C1/C 2 dans l'EF 1979-1980 au coût de 187 M\$⁶⁰. Ces chars d'assaut ont été remis à neuf au début de l'EF 1996-1997 pour un montant inconnu. Cette remise à neuf⁶¹ consistait à :

- remplacer des tourelles actuelles par des tourelles de chars Leopard 1A5 allemands
- système de commande de tir par ordinateur de Rheinmetall Defence Electronics EMES-18.

Il était prévu que le char Leopard-CI soit mis hors service au cours de l'EF 2014-2015 pour cause d'obsolescence, de manque de pièces de rechange et faute de soutien technique. Or, ces chars ont été retirés du théâtre afghan durant l'EF 2006-2007⁵⁹ parce qu'ils ne convenaient pas aux conditions en Afghanistan et ont été remplacés par la flotte nouvellement acquise de chars Leopard-2A6M. Cette acquisition a coûté 650 M\$ et un autre 650 M\$ pour le soutien.⁶²

⁵⁸ « National Defence and the Canadian Forces: Renewing the Canadian Forces' Heavy Truck Capability », BG-07.015, 10 mai 2007, <http://www.casr.ca/doc-dnd-ahsvs-actros.htm>.

⁵⁹ « Canada to lease 20 modern tanks for Afghanistan mission », David Pugliese et Jonathan Fowlie, CanWest News Service, mercredi 4 avril 2007, <http://www.canada.com/globaltv/national/story.html?id=8c8b89d7-a8a1-4a33-a163-2f3b3be08be9&k=50189>.

⁶⁰ « Canadian Leopard 1 MBTs (Canada), MBTs AND MEDIUM TANKS », Jane's Armour and Artillery, Jane's Information Group, 30 janvier 2004, http://www.janes.com/extracts/extract/jaa/jaa_0004.html.

⁶¹ Ibid.

⁶² « Renouvellement de la capacité blindée des Forces canadiennes, BG-07.012, 12 avril 2007, http://www.dnd.ca/site/newsroom/view_news_f.asp?id=2252.

Le tableau 39 présente les coûts pour la Couronne afférents à la mise hors service prématurée de ces chars. Le Bureau du DPB n'est pas au courant d'autres cas de mise hors service prématurée de biens immobilisés des Forces canadiennes.

Tableau 39 : MDN - Mise hors service prématurée de biens immobilisés déployés en Afghanistan

Char	Durée de vie utile prévue (ans)	Durée réelle d'utilisation (ans)	Coût initial (million \$)	Amortissement annuel constant (million \$)	Facteur d'amortissement accéléré	Amortissement accéléré (million \$)
Chars Leopard C1/C2	36	27	187	5,2	9	46,8
Remise en état Leopard C1/C2	15	6	N/D	N/D	9	N/D
Total						46,8

Ainsi, techniquement, la mise hors service des chars Leopard C1/C2 a été devancée⁶³ pour se produire durant l'EF 2006-2007 au lieu de l'EF 2014-2015, un amortissement accéléré correspondant à neuf fois l'amortissement constant habituel. L'amortissement annuel constant s'établit donc à 5,2 M\$ vu que la durée de vie utile prévue de ces chars était de 36 ans. On n'a pas de données, pour l'EF 1999-2000, concernant l'amortissement annuel constant afférent à la remise à neuf de ces chars. Donc, en appliquant un facteur d'accélération de l'amortissement constant annuel de 9 X 5,2 M\$, on obtient 46,8 M\$.

Tableau 40: MDN - Mise hors service prématurée des biens immobilisés déployés en Afghanistan

Amortissement lié à une mise hors service prématurée (million \$)	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Mise hors service prématurée	0	0	0	0	0	47	0	47

⁶³ Notons qu'il n'est pas clair pour le moment si les chars Leopard C1 ont effectivement été mis hors service par le MDN. En effet, en mars 2008, le MDN lançait des appels d'offres pour l'acquisition de pièces de rechange de chars Leopard C1/C2 (Tiré de *Leopard Radiator Cores – NPP Notice [Leopard C2 Tank Spares Notice of Proposed Procurement]*, Reference Number: PW-\$BL-278-16879, Solicitation Number: W8486-081286/A, <http://www.casr.ca/doc-npp-leopard-radiator.htm>)

6.3 Besoins opérationnels non planifiés du MDN

Les BONP ou les besoins opérationnels non planifiés sont des acquisitions d'immobilisations du MDN prioritaires et liées spécifiquement à la mission. Ces acquisitions comprennent des biens immobilisés qui ne font pas partie de l'inventaire des Forces canadiennes et sont susceptibles d'être totalement consommés à la fin de la mission. Les détecteurs de mines sont un exemple à cet égard. Le tableau suivant présente le total des acquisitions effectuées à ce jour pour des BONP dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan :

Tableau 41 : MDN – Acquisitions pour des BONP dans le cadre de la mission afghane

Dépenses BONP (million \$)	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	Total
BONP	0	0	58 ⁶⁴	0	0	0	0	58

Le RMR du MDN pour l'EF 2003-2004 fait état de BONP évalués à 58 M\$ pour l'opération ATHENA⁶⁵.

6.4 Sommaire des dépenses totales d'immobilisation du MDN pour la mission canadienne en Afghanistan

Donc, les dépenses totales afférentes aux biens immobilisés dans le cadre de la mission canadienne en Afghanistan correspondent aux dépenses totales attribuables à l'amortissement accéléré des biens immobilisés existants, à la mise hors service prématurée de certains équipements et aux acquisitions pour des BONP spécifiques à la mission afghane. Les tableaux 42 et 43 en dressent un portrait selon que l'on suppose que 4 p. 100 ou 8 p. 100 de la base d'immobilisations redressée est déployée pour la mission.

Tableau 42 : Sommaire de dépenses totales d'immobilisations, supposant que 4 p. 100 des biens immobilisés sont déployés en Afghanistan

Amortissement accéléré, facteur 6 (million \$)	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	Total
4 p. 100 des biens immobilisés des FC sont déployés	223	223	223	223	223	223	223	1 562
Mise hors service prématurée	0	0	0	0	0	47	0	47
BONP	0	0	58	0	0	0	0	58
Total	223	223	281	223	223	270	223	1 667

Tableau 43 : Sommaire de dépenses totales d'immobilisations, supposant que 8 p. 100 des biens immobilisés sont déployés en Afghanistan

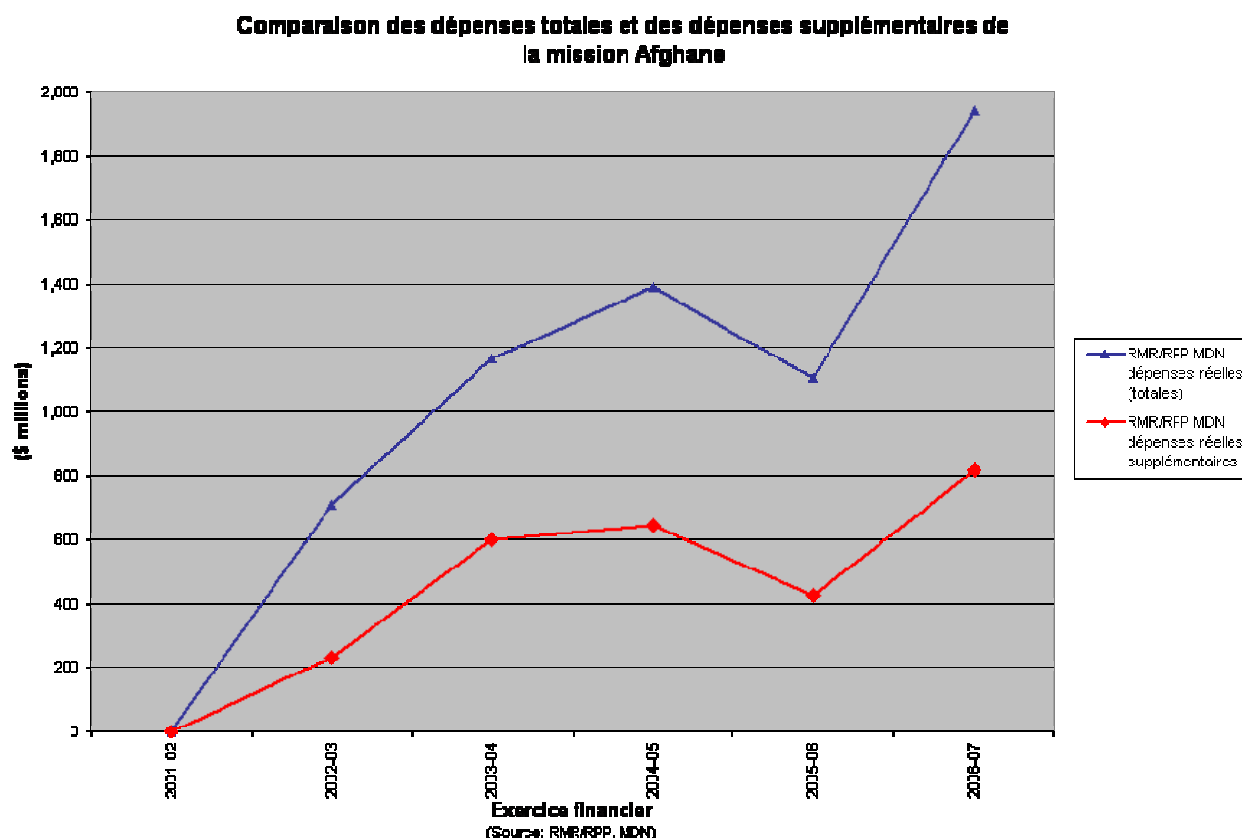
Amortissement accéléré, facteur 6 (million \$)	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	Total
8 p. 100 des biens immobilisés des FC sont déployés	446	446	446	446	446	446	446	3 122
Mise hors service prématurée	0	0	0	0	0	47	0	47
BONP	0	0	58	0	0	0	0	58
Total	446	446	504	446	446	493	446	3 229

⁶⁴ "RMR 2003-2004, Défense nationale : message du Ministre", http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/03-04/ND-DN/ND-DNd3401_f.asp

⁶⁵ Ibid.

6.5 Contrôle de la vraisemblance du facteur d'amortissement accéléré employé par le Bureau du DPB

Un membre de notre comité consultatif a soulevé une question entourant la fiabilité des données, c'est-à-dire l'utilisation des taux d'amortissement accéléré apparaissant dans le tableau 37 : Points de référence internationaux en matière d'amortissement (pays partenaires). Le Bureau du DPB a donc vérifié la vraisemblance d'établir le taux d'amortissement accéléré des biens immobilisés dans un théâtre de guerre à six fois celui de l'amortissement constant annuel.



Pour effectuer le contrôle de vraisemblance et de fiabilité de l'amortissement accéléré attribuable à la mission canadienne en Afghanistan (c.-à-d. théâtre de guerre), nous comparons nos calculs présentés dans les tableaux 42 et 44 à l'amortissement obtenu en utilisant des chiffres tirés des RMR et des RPP du MDN.

Les RMR du MDN fournissent des données sur les "dépenses annuelles totales" et les "dépenses annuelles supplémentaires". Selon les définitions mêmes du MDN⁶⁶, comme on peut le voir dans le graphique, les écarts entre les dépenses totales et les dépenses supplémentaires sont attribuables à l'amortissement, à l'attrition et aux salaires. Ainsi, une fois l'impact des salaires enlevé, on a les coûts propres à l'amortissement et à l'attrition.

⁶⁶ Tiré de Défense nationale, Section III: Rapports sur les ressources financières et humaines, RMR du MDN, 2006-2007. <http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2006-2007/inst/dnd/dnd03-fra.asp>. Par « dépenses totales du MDN », on entend le coût total pour le MDN de l'opération. Cela comprend les salaires du personnel civil et militaire, les heures supplémentaires et les allocations; le coût total des produits du pétrole, des pièces de rechange, des contrats de réparation et d'entretien; et l'amortissement et l'attrition de tous les équipements concernés. Par « dépenses supplémentaires du MDN », on entend les dépenses du MDN qui excèdent les coûts afférents au personnel et aux équipements concernés s'ils n'ont pas été déployés pour l'opération. Ces dépenses sont le solde de la soustraction des dépenses (p. ex. salaires, amortissement et attrition d'équipement) qui n'eut été la mission, auraient été effectuées pour des activités et des exercices réguliers des « dépenses totales du MDN ».

Pour établir le coût des salaires, le Bureau du DPB a utilisé le salaire annuel moyen des membres des Forces canadiennes d'après des données statistiques présentées dans le « Profil des Forces canadiennes », préparé par Jungwee Park, Statistique Canada, Cat. No 75-001-X, <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75-001-XIF/2008107/pdf/10657-fr.pdf> et publié en juillet 2008.

Tableau 44 : Salaire annuel moyen d'un membre typique des Forces canadiennes

Grade	% du total des membres des FC	Salaire moyen annuel (\$)	Proportion de salaires moyens annuels par grade
Caporaux et soldats	58,70	48 000	28 176
Grades supérieurs	21,20	48 000	10 176
Grades d'officier	20,20	73 000	14 746
Salaire moyen			53 098
Source : Statistique Canada			

Ainsi, le salaire annuel moyen d'un membre typique des Forces canadiennes est d'environ 53 098 \$, d'après des données de Statistique Canada. Le tableau 45 présente les salaires annuels moyens reliés à la mission canadienne en Afghanistan. Ces salaires sont basés sur la force moyenne déployée annuellement en Afghanistan, selon les divers RMR et RPP du MDN. Les calculs pour l'EF 2001-2002 et l'EF 2007-2008 n'ont pas été effectués, car les montants des dépenses totales réelles et des dépenses supplémentaires réelles du MDN n'apparaissent pas dans les documents budgétaires publics, tels que les RMR.

Tableau 45 : Dépenses annuelles moyennes pour les salaires reliés à la mission canadienne en Afghanistan

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Force moyenne déployée annuellement	5 600	2 000	900	2 300	2 500
Salaires annuels moyens (en million \$)	297	106	48	122	133
Source : Les salaires annuels moyens sont calculés en multipliant la force moyenne déployée annuellement en Afghanistan et le salaire annuel moyen d'un membre typique des Forces canadiennes tel qu'établi à partir de données extraites de rapports de Statistique Canada					

Dans le tableau 46, nous présentons notre démarche pour calculer l'attrition et l'amortissement moyens annuels.

Tableau 46 : Calcul de l'attrition et de l'amortissement

Chiffres en million \$ ⁶⁷	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Dépenses totales réelles du MDN	709	1 167	1 389	1 104	1 945
Dépenses supplémentaires réelles du MDN	234	601	645	425	817
Salaires annuels moyens	297	106	48	122	133
Amortissement et attrition (= dépenses totales – dépenses supplémentaires - salaires)	178	460	696	557	995
Attrition et amortissement annuels moyens	577				
Source : Les données sur les dépenses totales et supplémentaires réelles du MDN et sur la force moyenne déployée annuellement sont tirées des divers RMR du MDN. Les salaires annuels moyens sont calculés en multipliant la force moyenne déployée annuellement en Afghanistan et le salaire annuel moyen d'un membre typique des Forces canadiennes établi à partir de données extraites de rapports de Statistique Canada					

⁶⁷ Les calculs pour les EF 2001-2002 et 2007-2008 n'ont pas été effectués, car les montants des dépenses totales réelles et des dépenses supplémentaires réelles du MDN n'apparaissent pas dans les documents budgétaires accessibles au public, tels que les RMR.

Donc, la comparaison entre l'amortissement tel que calculé précédemment et les calculs du Bureau du DPB présentés dans la section 6.1 *Calcul de l'amortissement accéléré des biens immobilisés existants et neufs du MDN* dans les tableaux 42 et 42, donne le tableau suivant :

Tableau 47 : Contrôle de la vraisemblance de l'amortissement

Amortissement annuel (million \$)	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	Amortisse- ment annuel moyen
Calcul du Bureau du DPB (4 p. 100 des biens immobilisés des FC serait déployé)	223	223	281	223	223	270	223	238
Calcul du Bureau du DPB (8 p. 100 des biens immobilisés des FC serait déployé)	446	446	504	446	446	493	446	461
Établi à partir des données du MDN sur les dépenses totales réelles et les dépenses supplémentaires réelles	N/D	178	460	696	557	995	N/D	577

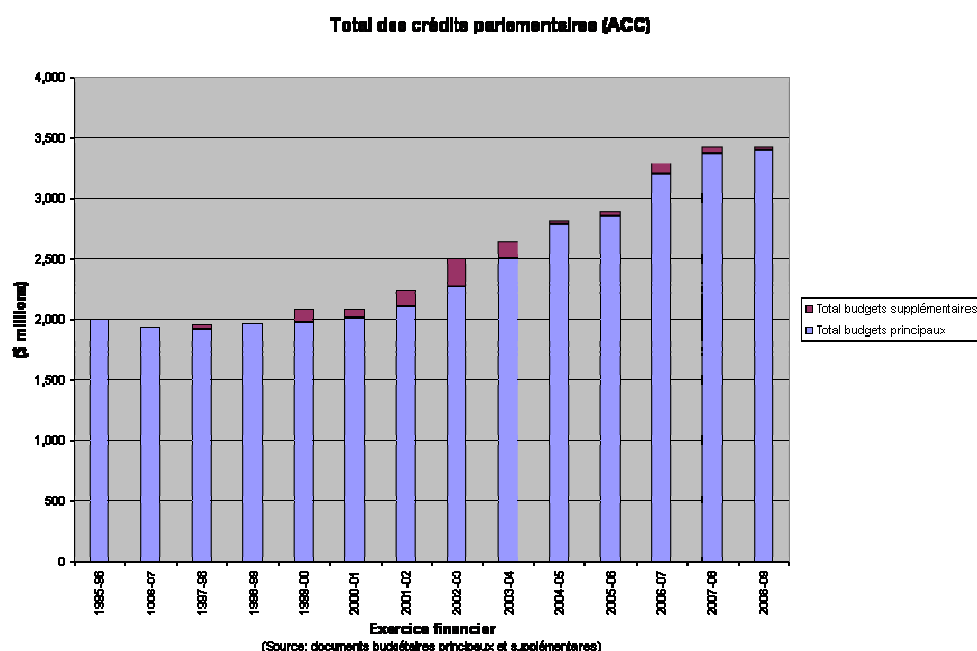
Ainsi, la comparaison du montant de l'amortissement annuel moyen de 577 M\$ établi à partir de données publiées dans les RMR et les RPP du MDN et des calculs du Bureau du DPB (basés sur un facteur d'accélération de l'amortissement six fois plus élevé dans un théâtre de guerre) révèle que l'estimation du Bureau du DPB de l'amortissement est **conservatrice et raisonnable**.

Le calcul de l'amortissement accéléré du Bureau du DPB, même s'il suppose que 8 p. 100 de la base d'immobilisations redressée est déployée en Afghanistan, semble vraisemblable et conservateur, et sous-estime en fait l'amortissement annuel moyen (577 M\$ par rapport à 461 M\$) de 116 M\$.

Annexe 7 : Profil de financement d'ACC

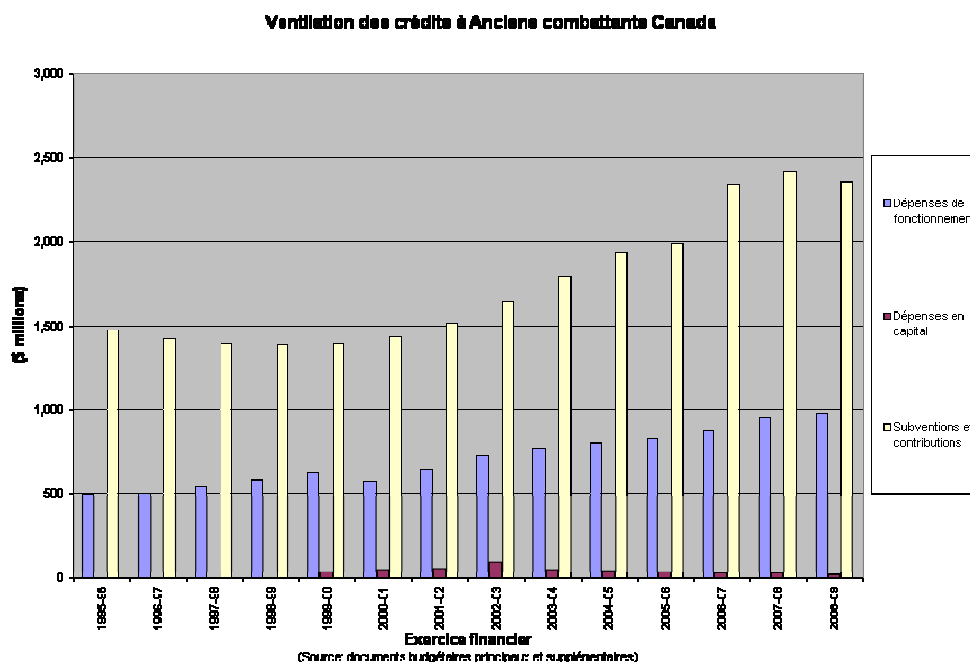
Voici les budgets principaux et supplémentaires de dépenses du ministère canadien des Anciens combattants (Anciens combattants Canada).

Le graphique illustre une croissance régulière des crédits annuels d'ACC depuis l'exercice financier 2001-2002. Depuis l'EF 2006-2007, les crédits alloués sont demeurés pratiquement constants.



Annexe 8 : Profil de financement d'ACC par crédits

Le graphique illustre les divers crédits alloués à ACC. Les subventions et les contributions sont les principaux outils financiers dont dispose ACC pour ses programmes. On remarque une croissance constante des dépenses de fonctionnement et des dépenses de subventions et de contributions dans le budget d'ACC depuis l'exercice financier 2001-2002. Depuis l'EF 2006-2007, les crédits alloués sont demeurés pratiquement constants.



Frais généraux des programmes d'ACC

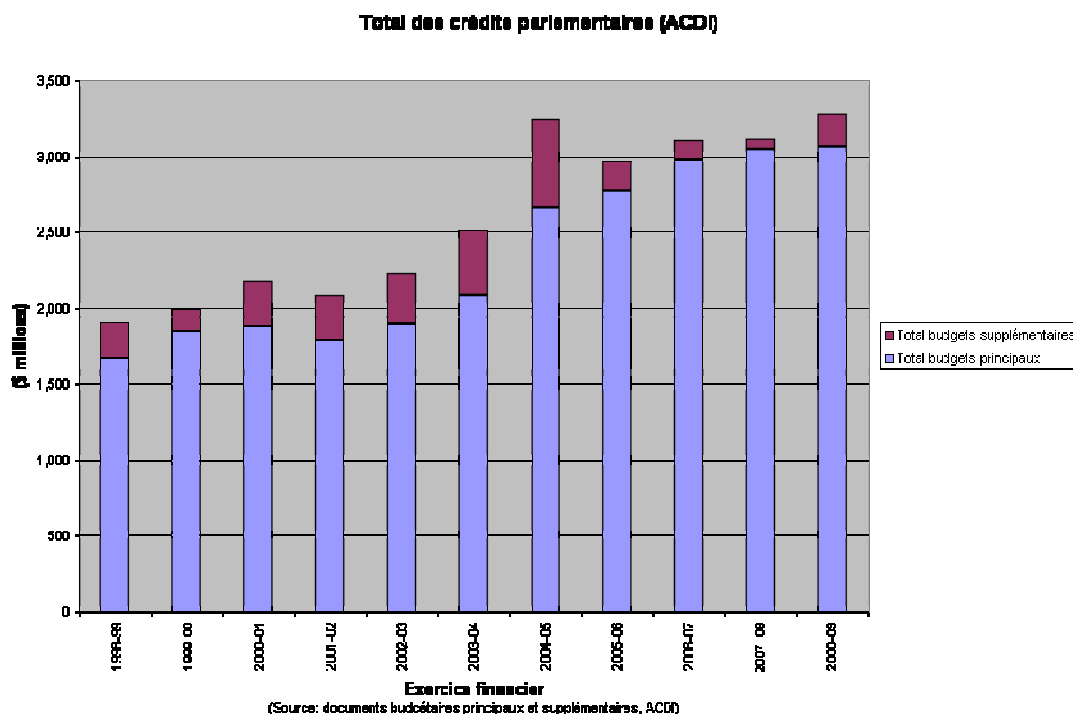
Ce tableau montre le rapport entre les dépenses de fonctionnement et les crédits pour les subventions et les contributions alloués annuellement à ACC de l'EF 2001-2002 à l'EF 2007-2008.

Chiffres en million \$	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Total des dépenses de fonctionnement	637	728	768	798	827	872	951
Total des subventions et contributions	1 514	1 642	1 789	1 936	1 989	2 344	2 415
Dépenses de fonctionnement pour chaque dollar de subventions et de contributions	0,42	0,44	0,43	0,41	0,42	0,37	0,39

Au cours de l'EF2006-2007, ACC a reçu 872 M\$ (dépenses de fonctionnement) pour distribuer 2 344 M\$ de subventions et de contributions. Ainsi, ACC a dépensé environ 0,37 \$ (dépenses de fonctionnement) pour chaque dollar affecté aux programmes destinés à ses clients. Cette tendance est relativement constante historiquement.

Annexe 9 : Profil de financement de l'ACDI

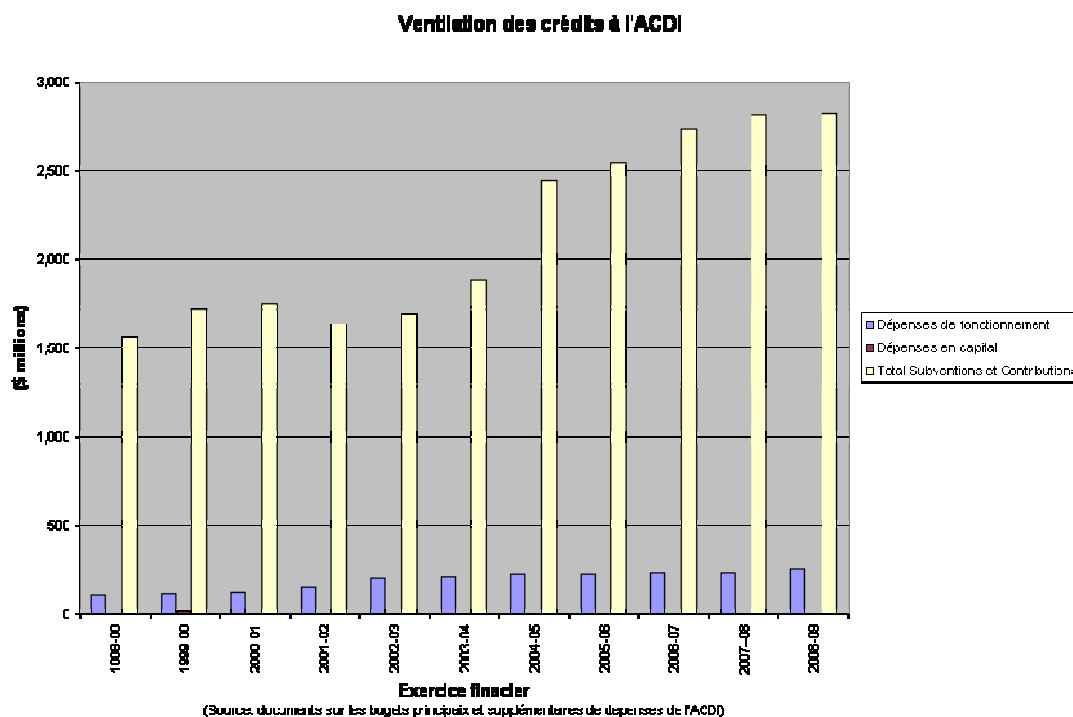
Ce graphique présente les budgets principaux et supplémentaires de dépenses de l'ACDI pour chaque exercice financier. On remarque une augmentation régulière des crédits parlementaires de l'ACDI. Au cours de l'EF 2004-2005, il y a eu une augmentation substantielle des crédits parlementaires à cause d'une hausse importante du budget supplémentaire de dépenses de l'ACDI⁶⁸.



⁶⁸ Cette augmentation substantielle du budget supplémentaire des dépenses a été attribuée à des dépenses en vertu de "programmes multilatéraux".

Annexe 10 : Profil de financement de l'ACDI par crédits

Le cadre financier de l'ACDI tel qu'illustré dans ce graphique est divisé en deux grandes catégories : dépenses de fonctionnement (crédit 1) et dépenses de subventions et de contributions (aide officielle au développement). On remarque une tendance à la hausse des crédits alloués aux subventions et aux contributions à partir de l'EF 2002-2003. Les dépenses de fonctionnement ont également augmentées en conséquence.



Frais généraux des programmes de l'ACDI : ce tableau nous présente les dépenses nettes de fonctionnement de l'ACDI par année pour chaque dollar attribué aux programmes.

Chiffres en million \$	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Total dépenses de fonctionnement	155	205	211	223	226	234	232
Total subventions et contributions	1 634	1 681	1 873	2 432	2 543	2 701	2 794
Dépenses de fonctionnement pour chaque dollar de subventions et de contributions	0,09	0,12	0,11	0,09	0,09	0,09	0,08

Au cours de l'exercice financier 2006-2007, l'ACDI a dépensé 234 M\$ pour distribuer 2 740 M\$ sous forme de subventions, de contributions et de prêts. Ainsi, l'ACDI a dépensé environ 0,09 \$ pour chaque dollar distribué sous forme d'aide à ses clients. Cette tendance s'est avérée relativement constante ces dernières années.

Annexe 11 : Programmes de l'ACDI en lien avec l'Afghanistan

Le tableau 48 présente un sommaire des diverses contributions de l'ACDI à des programmes faisant partie de la mission canadienne en Afghanistan, leur durée et les dépenses (chiffres en million \$). Ces données se retrouvent dans le site web de l'ACDI sur l'Afghanistan et non pas dans les documents budgétaires.

Services essentiels (y compris l'éducation et la croissance économique)	Durée	Total
Programme d'amélioration de la qualité de l'éducation	2007-2011	60
Programme de soutien de l'éducation des filles	2008-2013	8
Enseignement primaire pour les filles, réalisé également dans la province de Kandahar	2006-2010	15
Programme d'alphabétisation dans la province de Kandahar	2007-2008	1
Formation professionnelle pour les Afghanes (EUMC)	2007-2011	5
Programme de solidarité nationale	2005-2011	132
Programme national de développement axé sur les régions	2005-2009	29
Programme de promotion d'autres modes de subsistance dans le nord est de l'Afghanistan	2005-2009	7
Gestion des ressources hydriques des bassins occidentaux	2006-2009	15
Revitalisation de Murad Khane	2008-2011	3
Horticulture et élevage de bétail	2007-2009	4
Fonds canadien pour les initiatives locales	2006-2007	1
Projet de développement rapide des villages dans la province de Kandahar	2007-2008	5
Construction de la route de Spin Boldak	2007-2008	15
Programme intégré de promotion d'autres modes de subsistance dans la province de Kandahar	2006-2010	19
Programme accéléré de reconstruction des districts de la province de Kandahar	2007-2009	19
Programme national d'accès aux régions rurales	2006-2010	5
Marché de l'approvisionnement à Kaboul	2005-2008	1
Programme de microfinancement en Afghanistan, programme national	2003-2011	97
Intégration des femmes aux marchés	2006-2010	5
Programme d'initiatives locales à Kandahar (PILK)	2007-2009	5
Équipe provinciale de reconstruction : programme de reconstruction et développement	2006-2008	2
Total : services essentiels (y compris l'éducation et la croissance économique)		451

Aide humanitaire	Durée	Total
Aide alimentaire pour les familles vulnérables	2006-2008	39
CARE — projet d'aide humanitaire aux veuves de Kaboul	2007-2008	2
Initiative pour les micronutriments	2006-2009	1
Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite et Programme de contrôle de la tuberculose	2007-2011	18
Appel conjoint de lutte contre les conséquences humanitaires de la hausse du prix des aliments	2007-2008	10
Initiative de santé maternelle dans la province de Kandahar	2007-2008	0
Aide aux familles vulnérables du Sud	2006-2007	5
Soins de santé maternelle et infantile : appui aux hôpitaux et à la santé dans la région Sud	2007-2010	10
Appel d'urgence du CICR en faveur de l'Afghanistan	2007-2008	7
Appel global de l'UNHCR	2007-2008	5
Budget de développement national de l'action antiminés	2005-2009	65
Destruction des mines antipersonnel et des munitions	2006-2008	7
Démantèlement des groupes armés illégaux	2005-2009	7
Total : aide humanitaire		175

Institutions nationales	Durée	Total
Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan (coûts récurrents)	2003-2011	200
Renforcement de la primauté du droit	2004-2008	6
Soutien au Bureau national d'appui aux programmes	2005-2009	9
Appui à la Commission indépendante des droits de la personne en Afghanistan	2007-2009	7
Nationalisation de l'aide juridique en Afghanistan	2007-2010	3
Programme de mentors et de conseillers	2007-2009	5
Assurer l'équilibre des budgets et l'efficacité de l'aide	2007-2010	4
Soutien à la Stratégie de développement national de l'Afghanistan	2007-2009	4
Renforcement des capacités juridiques et locales de demain	2007-2009	5
Programme de gouvernance sous-nationale en Afghanistan	2007-2010	5
Fonds de soutien ponctuel pour l'avancement des femmes	2007-2011	5
Renforcement de la capacité de promotion de l'égalité entre les sexes	2007-2010	5
Respect des droits humains – Droits de la femme et réforme du droit de la famille	2007-2011	5
Conseillère en matière d'égalité entre les sexes auprès du ministère de l'Intérieur de l'Afghanistan	2007-2009	1
Total : Institutions nationales		264

Programmes achevés	Durée	Total
Rapport sur le traité des droits humains	2004-2007	0
Fonds de soutien pour la lutte contre la drogue	2006-2007	1
Appui à l'établissement d'une assemblée législative afghane	2005-2007	1
Commission électorale indépendante	2006-2007	1
Programme de soutien communautaire pour les femmes	2004-2006	0
ICRC — Protection de la population civile en Asie *(20 p. 100 à la population afghane)	2006-2007	0
Appui à des élections parlementaires	2005-2006	13
Fonds de soutien aux droits de la femme	2003-2007	2
Assurer l'efficacité des budgets	2004-2007	3
Total : programmes achevés		22
Total (tous les programmes)		912

Source : Site web de l'ACDI sur l'Afghanistan
<http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-12514940-QGL?OpenDocument>
(chiffres en million \$)

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Octobre 2008

Estimation des coûts des engagements
passés et futurs des prestations payables à la
suite de décès et d'invalidités pendant la
Mission en Afghanistan

Bureau du directeur parlementaire du budget

Avertissement : La version originale du présent rapport a été rédigée en anglais ; la traduction du texte a été effectuée par le Bureau du directeur parlementaire du budget. Mercer n'accepte aucune responsabilité à l'égard de toute erreur ou inexactitude pouvant figurer dans la traduction française du rapport

MERCER



MARSH MERCER KROLL
GUY CARPENTER OLIVER WYMAN

Ce rapport renferme des informations préparées à l'usage du Bureau du directeur parlementaire du budget et ne devraient pas être révélées sans

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Table des matières

Sommaire.....	1
1. Objectif et utilisation du Rapport.....	2
2. Etendue et Limitations du Rapport.....	3
3. Résumé des prestations évaluées.....	4
4. Sources des données	5
5. Méthodologie et hypothèses	7
6. Résultats	16
7. Commentaire sur la méthodologie telle que présentée dans l'avant-projet par le Bureau du directeur parlementaire du budget	19
8. Comparaisons internationales	20

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Sommaire

Ce rapport a été préparé à la demande du Bureau du directeur parlementaire du budget. Ce rapport a pour objectif de fournir des estimations de l'ordre de grandeur des dépenses cumulatives déjà encourues et à venir des engagements de la Couronne, résultant des décès et des invalidités suite à la participation du Canada à la Mission en Afghanistan. Étant donné la disponibilité limitée des données et les échéances rapprochées, ce rapport présente seulement des estimations globales préliminaires.

Ce rapport inclut les dépenses cumulatives liées aux prestations disponibles aux membres invalides des Forces canadiennes, anciens combattants et survivants d'un membre décédé, en fonction de trois principaux programmes : la loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes, la loi sur les pensions, incluant la nouvelle Charte des anciens combattants et les services financiers du Régime d'assurance-revenu militaire. Les coûts cumulatifs potentiels au Régime de pensions du Canada et à la Régie des rentes du Québec, aux régimes de santé provinciaux et autres régimes de prestations n'ont pas été inclus dans cette étude. De plus, ce rapport n'a pas pour objectif de calculer la totalité des pertes économiques liées aux décès et aux invalidités.

La somme estimée des dépenses pour les exercices financiers 2001-2002 à 2007-2008 varie entre 837 \$ millions et 2085 \$ millions. Trois scénarios fondés sur le déploiement futur d'effectifs de 1000, 2500 et 3500 par année, chacun accompagné d'une gamme de dépenses estimées, ont été présentés pour les exercices financiers 2008-2009 à 2010-2011. Ces coûts varient de 207 \$ millions à 1759 \$ millions. Ces gammes représentent la valeur actualisée estimée des prestations courantes et à venir, en fonction des divers programmes énumérés ci-dessus pour des demandes attendues à la suite de la Mission en Afghanistan, y compris les demandes non déclarées et celles prévisibles pour les années futures jusqu'à 2010-2011 inclusivement. Les précisions sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour parvenir à cette gamme sont présentées à la Section 5 et à l'Annexe C de ce rapport. On trouvera davantage de précisions sur ces résultats à la Section 6 et à l'Annexe D. Ces coûts constituent seulement un ordre de grandeur et des estimations pourraient être affinées davantage, advenant la disponibilité de données plus précises sur l'incidence et les dépenses de prestations liées aux blessures suite au service en Afghanistan.

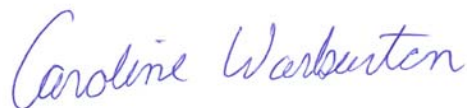
Soumis respectueusement,



Bernard Potvin f.s.a., f.c.i.a.
Conseiller principal

Le 2 octobre 2008

Date

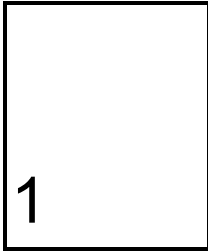


Caroline Warburton f.s.a., f.c.i.a.
Conseillère principale

Le 2 octobre 2008

Date

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



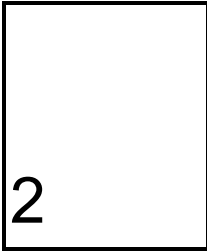
Objectif et utilisation du Rapport

Ce rapport a été préparé à la demande du Bureau du directeur parlementaire du budget. Ce rapport a pour objectif de fournir des estimations de l'ordre de grandeur des dépenses cumulatives déjà encourues et à venir des engagements de la Couronne, résultant des décès et des invalidités, incluant celles dues au syndrome du stress post-traumatique, suite à la participation du Canada à la Mission en Afghanistan.

Etant donné la disponibilité limitée des données et les échéances rapprochées, ce rapport présente seulement des estimations globales préliminaires.

Ce rapport renferme des informations préparées à l'usage du Bureau du directeur parlementaire du budget et ne devraient pas être révélées sans l'autorisation nécessaire.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



Etendue et Limitations du Rapport

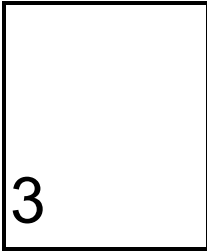
Nous avons inclus les coûts cumulatifs, passés et futurs, pour la Couronne des prestations payables en raison du décès ou des blessures de membres des Forces canadiennes servant en Afghanistan, ayant un impact matériel et pertinent à ces calculs. Seuls les membres des Forces (régulière et de réserve) sont compris dans ces estimations. Les civils, les membres de la GRC, ACDI, SCC ou les observateurs et membres des Nations Unies sont exclus.

Dans l'objet de cette étude, seuls les coûts cumulatifs basés sur les dispositions du régime des programmes existants et suivant les pratiques administratives actuelles ont été inclus. Les coûts cumulatifs potentiels du Régime de pensions du Canada (RPC) et de la Régie des rentes du Québec (RRQ), des programmes de soins de santé subventionnés par les provinces, les régimes privés de soins de santé et les autres plans ne figurent pas dans cette étude.

L'objectif de cette étude est d'estimer le coût des prestations d'indemnisation aux membres des Forces canadiennes en cas de décès ou de blessure. De plus, ce rapport n'a pas pour objectif de calculer la totalité des pertes économiques liées aux décès et aux invalidités.

Finalement la nature des prestations d'indemnisation est très complexe et la manifestation d'invalidité et les paiements des prestations durent sur une très longue période. De plus, les informations et les données disponibles pour développer les méthodes et les hypothèses qui sont normalement requises pour établir de telles estimations étaient limitées. Par conséquent, les résultats de cette étude ne représentent qu'une estimation préliminaire afin de donner seulement l'ordre de grandeur des coûts.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



Résumé des prestations évaluées

Ce rapport inclut les dépenses cumulatives liées aux prestations disponibles aux membres invalides des Forces canadiennes, anciens combattants et survivants d'un membre décédé, en fonction de trois principaux programmes :

- La loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes (LPRFC),
- La loi sur les pensions, incluant la nouvelle Charte des anciens combattants (Prestations des ACC)
- Les services financiers du Régime d'assurance-revenu militaire (SF RARM).

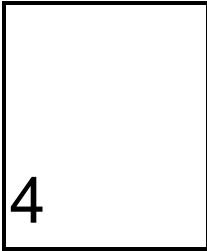
La LPRFC fournit des prestations de retraite aux anciens combattants invalides et à leurs familles ainsi qu'aux survivants des membres décédés et fournit aussi des Prestations de décès supplémentaires (PDS).

Les prestations des ACC incluent les prestations d'invalidité et aux survivants, les prestations de décès et l'accès à de nombreuses allocations et avantages médicaux, financiers et programmes de réadaptation.

Le Programme du RARM garantit une assurance-vie et des prestations d'invalidité aux membres des Forces et à leurs dépendants.

Une liste et la description des prestations incluses se trouvent à l'**Annexe A**. Certaines prestations assurées par ces programmes ont été exclues de nos calculs car leur inclusion n'aurait pas eu d'impact matériel sur les résultats. Les prestations exclues sont classées à l'**Annexe B**.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



Sources des données

Nous nous sommes basés sur les sources de données suivantes :

Ministère de la Justice

Site Web : <http://laws.justice.gc.ca/>

- La loi sur le régime des pensions
- La loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes

Ministère de la Défense nationale (MDN)

Site Web : <http://www.forces.gc.ca/>

- Nos Canadiens disparus
- Service de santé des Forces canadiennes

Rapports fournis par le MDN à M. Kevin Page, Bureau du directeur parlementaire du budget le 22 septembre 2008 et par la suite, les notes et renseignements additionnels fournis par le MDN.

Gouvernement du Canada

Site Web : <http://canadagazette.gc.ca/>

- Les règlements sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes

Bureau du directeur parlementaire du budget

Données passées et futures sur les effectifs déployés.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

Tableaux faisant partie du Rapport actuariel du 31 Mars 2008 sur les avantages sociaux futurs pour les anciens combattants.

Rapport actuariel du 31 mars 2005 sur le régime de pension des Forces canadiennes.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

La Financière Manuvie

Entrevues téléphoniques avec la Financière Manuvie (Assureur des SF RARM).

SF RARM

Renseignements sur les demandes d'indemnités reliés au Régime d'assurance mutilation accidentelle (RAMA).

Diverses entrevues téléphoniques.

Anciens combattants Canada (ACC)

Site Web : <http://www.vac-acc.gc.ca/>

- Programmes et services offerts en cas de décès et d'invalidité
- La nouvelle Charte des anciens combattants; questions et réponses
- La nouvelle Charte ; Services et avantages
- Programmes d'invalidité des anciens combattants

Divers coûts des prestations et évaluations, préparées par ACC, associés à la fréquence des demandes de prestations liées aux membres des Forces canadiennes servant en Afghanistan.

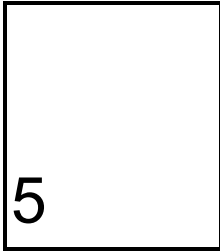
Autres Sources

Publications en anglais :

« Soldiers Returning from Iraq and Afghanistan: The Long-term Costs of Providing Veterans Medical Care and Disability Benefits; Linda Bilmes; January 2007.

Analysis of Economic and Methodological Issues in the Bilmes and Stiglitz Study of the Cost of the War in Iraq; Jane G. Gravelle; March 2006.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



Méthodologie et hypothèses

Cette section résume les méthodes et hypothèses utilisées pour faire l'estimation des coûts. Renseignements supplémentaires à l'**Annexe C**.

Prestation de décès

Les méthodes utilisées pour évaluer les prestations de décès assurés par les programmes LPRFC et AAC sont les suivants :

LPRFC

- Prestations de décès supplémentaires (PDS)

Les PDS incluses dans la LPRFC assurent une indemnité forfaitaire qui représente le double du salaire. Pour chaque décès suite au conflit en Afghanistan, les prestations de décès étaient basées sur un salaire moyen présumé de 52000 \$ (pour l'exercice financier 2007-2008 et augmentées de 3% pour les années suivantes) basées sur les informations fournies par le MDN sur les pertes de vies. De plus, un montant de 5% a été affecté pour les dépenses administratives.

- Pension de survivant

La LPRFC assure une pension de survivant à un conjoint admissible et/ou aux enfants à charge. À partir d'un profil démographique moyen provenant du rapport d'évaluation actuariel de la LPRFC, nous avons estimé la différence nette entre la valeur actuelle de la pension de survivant et la pension de retraite cumulée. Nos estimations ont indiqué que cette différence n'était pas significative. Par conséquent dans l'objet de cette évaluation, nous n'avons pas inclus la valeur des prestations de survivant.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

AAC

- Paiement forfaitaire

Selon la nouvelle Charte des anciens combattants, un paiement forfaitaire de 250.000 \$ est payable au décès relié au service, à la date de ou, après le 1^{er} avril 2006.

Le montant payable est indexé chaque 1^{er} janvier. Dans le but de notre estimation des coûts, nous avons utilisé des chiffres actuels et estimés des décès futurs chaque année et appliqué le montant du paiement forfaitaire incluant l'indexation.

Alors que la valeur des prestations pour les décès des ACC avant le 1^{er} avril 2006, était basé sur la pension d'un survivant plutôt que sur une allocation de paiement forfaitaire, nous avons utilisé la valeur de l'allocation du paiement forfaitaire comme étant représentatif de la valeur approximative des prestations avant le 1^{er} avril 2006.

Cette supposition simplifiée n'a pas d'impact significatif sur l'estimation de nos coûts.

- Compensation pour pertes de revenus

La nouvelle Charte des anciens combattants assure une compensation pour perte de revenus payable aux survivants admissibles et leurs personnes à charge. Les coûts de ce programme ne peuvent être identifiés séparément de la compensation pour perte de revenus disponible aux vétérans invalides, donc ils ont été inclus implicitement avec les coûts des autres prestations ACC, décrites à la section suivante.

On a estimé que tous les décès des membres des Forces canadiennes, survenus en Afghanistan, représentent des coûts cumulatifs pour les besoins de notre estimation. Une estimation plus précise pourrait exclure des coûts anticipés attribuables aux décès non reliés au service. Cependant, ceci n'aura pas d'impact significatif dans le résultat de cette étude.

Prestations d'invalidité et services de soins de santé

Pension d'invalidité LPRFC

Un membre des Forces canadiennes, libéré pour des raisons médicales, peut avoir droit à la pension d'invalidité et aux services des soins de santé si la condition médicale du membre respecte la définition d'invalidité, telle que décrite dans la loi LPRFC. Cependant, on tient compte des prestations d'invalidité de la LPRFC aux fins du calcul des prestations d'invalidité du RARM. Par conséquent, plutôt que d'évaluer les prestations séparément, les coûts d'invalidité prévus par la LPRFC ont été inclus avec le coût prévu dans le plan de RARM AIP, tel que décrit plus loin dans ce rapport.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Prestations ACC

Les prestations ACC incluent des prestations d'invalidité et l'accès à plusieurs allocations et prestations de soins de santé, financière et de réadaptation. Des changements conséquents ont été faits au programme ACC depuis le 1^{er} avril 2006. Etant donné qu'il pourrait s'écouler un certain temps entre un événement précis et le moment où se manifesteront les problèmes médicaux ou l'invalidité reliés à cet événement, la majorité des réclamations pour des prestations reliées aux événements à la guerre en Afghanistan seront satisfaites par les dispositions du nouveau programme ACC.

Par conséquent, pour les besoins de notre estimation, nous avons utilisé les dispositions de la nouvelle Charte des anciens combattants pour déterminer le coût de toutes les réclamations reliées à la guerre en Afghanistan. Cette hypothèse simplifiée n'a pas d'impact significatif sur l'estimation des coûts.

Deux éléments clés doivent être déterminés dans le but de l'évaluation des prestations des ACC. Le premier est associé à la fréquence des réclamations, c'est-à-dire que pour chaque année donnée d'opérations militaires en Afghanistan, nous devons estimer le nombre de réclamations qui seront éventuellement faites.

Le deuxième élément clé de l'évaluation des coûts est de déterminer la valeur actuelle de toutes les réclamations qui seront éventuellement payées. Ces deux éléments clés sont examinés un peu plus loin.

▪ Fréquence des réclamations

La fréquence des réclamations est particulièrement difficile à estimer. Comme mentionné précédemment, il pourrait s'écouler un certain temps après un événement survenu et que se manifeste les problèmes médicaux ou l'invalidité reliée à cet événement. Par conséquent, les réclamations déjà faites en relation avec la mission en Afghanistan ne représentent qu'une petite fraction de la totalité des réclamations qui peuvent être anticipées d'ici les prochaines années.

Une composante clé de l'hypothèse est basée sur la distribution des réclamations développée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), pour les besoins du rapport actuariel sur les prestations futures pour les anciens combattants du 31 mars 2008.

Le modèle de distribution des réclamations attendues provient du rapport du BSIF, relié à l'émergence des allocations pour invalidités futures, est résumé dans le tableau ci-dessous.

Ce tableau illustre la proportion attendue de réclamations (les indemnités d'invalidité, le programme pour l'autonomie des anciens combattants ACC et le programme de soins

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

de santé et d'avantages médicaux) qui seront attribués dans les prochaines années en relation avec les événements survenus dans l'exercice financier 2008-2009.

Exercice financier du début des prestations	Proportion des réclamations faites dans les années futures en relation avec les incidents survenus en 2008-2009
2008-2009 à 2012-2013	35,0%
2013-2014 à 2022-2023	19,0%
2023-2024 et au-delà.	46,0%
Total	100,0%

L'hypothèse de distribution de ces réclamations développées par le BSIF est basée sur l'analyse des réclamations des ACC, soumises en relation avec les événements des années précédentes, incluant les demandeurs durant le temps de guerre et le temps de paix.

Tel que démontré, dans le tableau ci-dessus, on s'attend à ce que seulement un tiers des réclamations reliées aux événements de 2008-2009 soit rapporté dans les cinq prochaines années.

On s'attend à ce qu'environ la moitié des réclamations reliées aux événements de 2008-2009 se manifeste d'ici au-delà de quinze ans.

Une autre source importante d'information utilisée pour déterminer l'hypothèse de fréquence était le nombre de réclamations rapportées par ACC au 31 août 2008. Il y avait, à cette date, 841 demandeurs ayant servi en Afghanistan seulement et 683 demandeurs ayant servi en Afghanistan et dans d'autres missions des forces canadiennes. Finalement, nous avons utilisé aussi des rapports produits par le MDN qui nous ont fourni des informations additionnelles sur le nombre de blessés survenus en Afghanistan par année d'événements.

En utilisant la distribution des réclamations du BSIF, mentionnés ci-dessus, de même que le nombre de demandes, reliées au service en Afghanistan, rapportées au ACC jusqu'à maintenant et les blessés rapportés par le MDN, nous avons fait une hypothèse qui respecte la fréquence des réclamations des ACC reliées au service en Afghanistan.

Notez que la fréquence des réclamations indiquée dans l'**Annexe C**, est reliée aux allocations d'invalidité. Cette fréquence reliée aux autres prestations des ACC n'est pas montrée séparément mais, est directement reliée à la fréquence présumée des prestations et des allocations d'invalidité.

Étant donné que les données disponibles pour déterminer cette hypothèse étaient limitées et qu'il y avait un haut degré d'incertitude en relation avec l'arrivée de futures

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

réclamations reliées aux événements actuels, la méthodologie, décrite ci dessus, a été utilisée pour notre estimation basse. Toutefois, pour les besoins de l'estimation haute, il a été supposé que la fréquence des réclamations serait 50% plus élevée que prévu dans l'estimation basse.

Finalement toutes les réclamations reliées au service en Afghanistan sont supposées représenter une dépense cumulative.

▪ Valeur actuelle des futures réclamations AAC

Le deuxième élément clé évalue la valeur actuelle des prestations futures payables, selon ACC, comme étant le résultat des blessures et des maladies reliées au service. Dans ce but, nous avons utilisé comme point de départ le résultat de l'évaluation actuarielle du BSIF et les prestations du ACC en 2008. Dans son rapport, le BSIF détermine la valeur actuelle nette de toutes les prestations ACC qui seront payées dans le futur, qui résultent d'événements reliés au service, survenus dans l'année en cours. Cette valeur actuelle nette se réfère aux coûts des services gouvernementaux dans le rapport d'évaluation du BSIF.

Le coût des services gouvernementaux est la somme de la valeur actuarielle (VA) pour toutes les prestations ACC provenant d'événements dans l'année sans égard à la date de la réclamation. Pour calculer la valeur actualisée, il faut faire des hypothèses économiques, démographiques et autres. Les hypothèses économiques incluent l'intérêt, l'inflation et l'indexation de certaines prestations. Les hypothèses démographiques sont faites concernant le nombre de nouveaux demandeurs d'invalidité, les demandeurs du PAAC et les nouveaux demandeurs selon chacun des autres programmes.

Notons que la fréquence du syndrome de stress post traumatique n'est pas une hypothèse explicite mais est plutôt comprise dans l'ensemble des invalidités. D'autres hypothèses démographiques sont faites telles que le taux de mortalité ou l'état matrimonial etc.

Les points saillants des principales hypothèses économiques utilisées par le BSIF pour cette évaluation sont disponibles à l'**Annexe C** de ce rapport.

A partir du rapport du BSIF, on peut déterminer que la moyenne de la valeur actualisée des futures prestations par nouveau demandeur ACC est de 131000 \$ en relation avec les événements survenus dans l'exercice financier 2008-2009.

Cette valeur a été obtenue en utilisant le coût des services gouvernementaux rapportés par le BSIF, pour des événements survenus durant l'exercice financier 2008-2009, divisé par le nombre total de nouveaux demandeurs ACC prévu pour des événements survenus en 2008-2009.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Notez que nous avons ajouté 20% pour les frais d'administration (1) des réclamations, ce qui donne une valeur actualisée présumée de 157000 \$ par réclamation encourue pendant la période de service 2008-2009. Ce montant a été utilisée pour la basse estimation.

1 Bien que les coûts d'opération des ACC soient plus haut de 20%, ces coûts d'opérations comprendraient les coûts fixes et variables. Nous avons utilisé 20% comme chiffre approximatif des coûts variables reliés à l'administration des réclamations additionnelles.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Pour l'estimation élevée, nous avons présumé que le coût des réclamations reliés au service en Afghanistan, serait de 30% plus élevé que la moyenne des autres demandeurs ACC. De plus, nous avons rajusté le taux d'inflation des services de santé et des services généraux avec des hypothèses plus conservatrices, en utilisant les résultats d'une analyse trouvée à la table 6 du rapport d'évaluation du BSIF.

La valeur actualisée résultante par nouveau demandeur ayant fait leur service en Afghanistan, est de 225.000 \$ pour un service effectué en 2008-2009. Cette valeur a été utilisée pour notre estimation élevée.

Ces coûts ont été utilisés pour l'exercice financier 2008-2009, les coûts des autres années incluses dans notre étude proviennent de l'estimation pour 2008- 2009, rajustés avec une hausse de 3% par année pour les années précédentes et futures.

Régime d'assurance – revenu militaire (RARM)

Les prestations financées par l'employeur, versées en vertu du programme d'assurance d'invalidité prolongée (RARM AIP) peuvent être affectées par des invalidités reliées au service. Sous ce programme, un membre libéré des forces canadienne peut avoir droit à une prestation équivalente à 75% du salaire, réduit par certaines compensations, en autant que leur invalidité corresponde à la définition telle que prévue dans le plan du RARM AIP. Notez que, bien que les membres contribuent au coût de ce programme, nous supposons pour les besoins de notre étude que les dépenses cumulatives reliées à l'invalidité permanente se rattachant au service, seraient assumées par l'employeur. Comme avec les prestations ACC, les deux hypothèses clés utilisées pour déterminer le coût de ce programme sont la fréquence des réclamations et la valeur actualisée des coûts du programme.

▪ Fréquence des réclamations

Il y a peu de données pour estimer le nombre actuel de réclamations encourues selon le RARM AIP qui peuvent être reliées au conflit en Afghanistan. Il peut y avoir un décalage de plusieurs mois ou de plusieurs années entre le moment où la blessure est survenue et le moment où un membre des forces est libéré (l'assureur est avisé environ six mois avant la libération). De plus, il y a des réclamations possibles ou potentielles reliées à des événements courants qui peuvent ne pas se manifester avant plusieurs années à venir.

Bien qu'il y ait certaines indications en ce qui a trait au nombre de réclamations potentielles AIP attribuables au service en Afghanistan, cette information est limitée. Il est aussi prévu que les libérations pour raisons médicales et les réclamations AIP augmenteront substantiellement cette année, comparé aux années précédentes, mais on ne peut identifier jusqu'à quel point cette augmentation peut être reliée aux opérations en Afghanistan.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Malheureusement, le manque de données de même que le décalage des réclamations potentielles rend difficile l'établissement d'une hypothèse solide en ce qui a trait à la fréquence des réclamations AIP qui peuvent être reliées au service en Afghanistan.

Toutefois, selon l'information disponible et les tendances généralement observées du programme AIP, nous avons établi une hypothèse de fréquence du AIP utilisant une gamme assez large entre notre basse et haute estimation étant donné l'incertitude du niveau de réclamation.

Pour les besoins de notre estimation basse, nous avons supposé que la fréquence des réclamations AIP RARM résultant du service en Afghanistan représente 10% de la fréquence de l'estimation basse des réclamations reliées au ACC et 25% pour notre estimation haute.

■ Valeur actualisée des demandes

La valeur actualisée des demandes AIP (c'est-à-dire la valeur des futurs paiements de prestations AIP pour les réclamations encourues et futures) a été estimée sur la base de méthodes actuarielles et sur des hypothèses appropriées pour ce plan. Les montants de la valeur actualisée ont été rajustés pour refléter l'impact des prestations d'invalidité du LPRFC de façon à ce que la valeur obtenue représente la valeur combinée des prestations d'invalidité du LPRFC et du RARM. Les montants de la valeur actualisée ont aussi été rajustés pour supprimer l'impact de la réduction des prestations selon la loi sur les pensions puisque cette réduction n'est plus applicable aux nouvelles réclamations.

Les autres prestations du RARM financées par l'employeur n'ont pas été évaluées parce qu'elles n'avaient pas un impact significatif sur les résultats des estimations totales des coûts.

Perte de temps pour cause d'invalidité

En plus, des paiements AIP versés à l'assuré selon le plan RARM AIP, il pourrait y avoir des coûts associés à des absences rémunérées avant la libération. Il peut s'écouler en moyenne deux ans entre l'événement et la date réelle de libération de la Force canadienne. Une partie de ce temps pourrait représenter le paiement de salaire pour une absence avant la libération des Forces canadiennes. Il n'y avait pas d'information disponible reliée aux absences rémunérées.

Nous avons supposé qu'en moyenne le paiement pour absences rémunérées, représente six mois de salaire pour notre estimation la plus basse et dix-huit mois pour l'estimation la plus haute. Nous avons augmenté ces montants de 25% pour tenir compte des coûts du régime de retraite, des avantages sociaux et autres coûts reliés au salaire.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Il y a d'autres événements qui pourraient engendrer des absences rémunérées, mais pas nécessairement une libération pour raisons médicales, par exemple, un membre blessé qui se rétablit et retourne au service actif. Cependant, il n'y avait pas d'information disponible pour nous permettre de tenir compte de ces absences potentielles dans nos estimations. L'impact n'est probablement pas significatif pour les résultats de cette étude.

Régime de soins de santé de la Fonction publique

Les membres libérés des Forces canadiennes ont droit à des prestations selon le Régime de soins de santé de la Fonction publique (RSSFP). Dans la mesure où les coûts médicaux des membres libérés sont plus élevés que la moyenne, à la suite de leur service en Afghanistan, ces coûts additionnels devraient être considérés comme des coûts supplémentaires pour la Couronne.

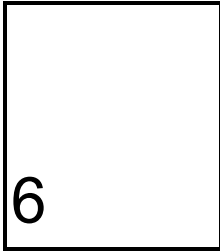
Étant donné les échéances rapprochées et le manque de données, ces coûts n'ont pas été évalués pour les besoins de la présente estimation.

Autres coûts non évalués

En plus, les coûts suivants n'ont pas été évalués :

- Tous les coûts structurels, comme ceux du rapatriement ou ceux du recrutement et de l'entraînement des nouveaux membres des Forces canadiennes (pas dans la portée de l'étude)
- Les coûts médicaux cumulatifs antérieurs à la libération des Forces canadiennes (données insuffisantes).

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



Résultats

Nous récapitulons dans le tableau ci-dessous les résultats de nos estimations des coûts. Des résultats plus détaillés peuvent être trouvés à l'Annexe D.

On devrait noter que le coût total relié aux prestations de décès représente une proportion relativement faible de l'ensemble des coûts et est ainsi plus facile à évaluer exactement. Par conséquent, une seule estimation des coûts a été faite pour les prestations de décès plutôt que de procéder à une estimation faible et élevée.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Ordre de grandeur de l'estimation des coûts pour les exercices financiers 2001-2002 à 2007-2008					
	Coût estimatif par sinistre encouru			Total des coûts estimatifs ⁶⁹	
		Invalidité et soins de santé			
Exercice financier	Décès	Estimation faible	Estimation élevée	Estimation faible	Estimation élevée
2001-02	\$0	143.000 \$	243,000 \$	128.790.000 \$	328.170.000 \$
2002-03	357.000 \$	148.000 \$	250,000 \$	166.740.000 \$	421.008.000 \$
2003-04	360.000 \$	152.000 \$	258,000 \$	61.920.000 \$	155.580.000 \$
2004-05	0 \$	157.000 \$	266.000 \$	28.188.000 \$	71.816.000 \$
2005-06	366.000 \$	161.000 \$	274.000 \$	131.235.000 \$	331.852.000 \$
2006-07	369.000 \$	166.000 \$	281.000 \$	157.534.000 \$	382.086.000 \$
2007-08	380.000 \$	170.000 \$	289.000 \$	162.988.000 \$	394.102.000\$
Total				837.395.000 \$	2.084.614.000 \$

¹ Les coûts totaux estimatifs représentent la valeur estimative actuelle des prestations courantes et futures payables en fonction des divers programmes incluant les demandes non déclarées, en rapport avec le service d'une année donnée. Les valeurs actuelles sont établies en fonction de chaque exercice financier.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Ordre de grandeur de l'estimation des coûts
pour l'exercice financier 2008-2009 à 2010-2011

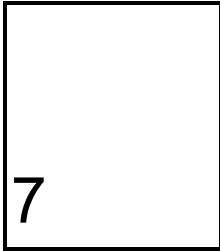
Coût estimatif par sinistre encourus
Invalidité et soins de santé

Total des coût⁷⁰

Exercice financier	Exposition à un risque	Décès	Estimation faible	Estimation élevée	Estimation faible	Estimation élevée
Niveau de financement						
2008-09	2500	391.000 \$	176.000 \$	299.000 \$	167.685.000 \$	406.272.000 \$
2009-10	2500	403.000 \$	181.000 \$	308.000 \$	172.480.000 \$	418.509.000 \$
2010-11	2500	415.000 \$	187.000 \$	317.000 \$	178.150.000 \$	430.746.000 \$
Total					518.315.000 \$	1.255.527.000 \$
Scénario 1						
2008-09	1000	391.000 \$	176.000 \$	299.000 \$	67.074.000 \$	162.449.000 \$
2009-10	1000	403.000 \$	181.000 \$	308.000 \$	68.992.000 \$	167.342.000 \$
2010-11	1000	415.000 \$	187.000 \$	317.000 \$	71,260.000 \$	172.235.000 \$
Total					207.326.000 \$	502.026.000 \$
Scénario 2						
2008-09	3500	391.000 \$	176.000 \$	299.000 \$	235.150.000 \$	569.112.000 \$
2009-10	3500	403.000 \$	181.000 \$	308.000 \$	241.875.000 \$	586.254.000 \$
2010-11	3500	415.000 \$	187.000 \$	317.000 \$	249.825.000 \$	603.396.000 \$
Total					726.850.000 \$	1.758.762.000 \$

¹ Les coûts totaux estimatifs représentent la valeur estimative actuelle des prestations courantes et futures payables en fonction des divers programmes, en rapport avec le service d'une année donnée. Les valeurs actuelles sont établies en fonction de chaque exercice financier.

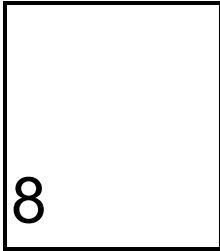
Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



Commentaire sur la méthodologie telle que présentée dans l'avant-projet par le Bureau du directeur parlementaire du budget

Ce document, intitulé “Méthodologie pour estimer l'incidence fiscale des coûts encourus par le Gouvernement fédéral dans son soutien à la Mission en Afghanistan”, inclut une description de la méthode d'estimation de la valeur attendue. Nous recommandons que cette description soit supprimée et remplacée par une référence ou un des extraits de ce rapport décrivant la méthodologie utilisée pour faire nos estimations.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan



Comparaisons internationales

Plusieurs études ont été rédigées relativement au coût de la guerre en Iraq et en Afghanistan. Nous avons examiné en particulier le rapport de janvier 2007 préparé par Linda Bilmes de l'Université Harvard, intitulé "Soldiers Returning from Iraq and Afghanistan: The Long-term Costs of Providing Veterans Medical Care and Disability Benefits".

Le tableau 5 du rapport donne les coûts totaux médicaux et d'invalidité durant la vie complète des vétérans, avec un niveau de financement faible, modéré ou élevé. Les coûts estimés pour fournir les prestations d'invalidité et de soins médicaux aux vétérans des guerres d'Iraq et d'Afghanistan varient entre 349,8 \$ et 662,8 \$ milliards.

Le scénario le plus bas suppose que les Etats-Unis commencent à retirer leurs troupes en 2007 et que tous les militaires américains hommes et femmes seront rentrés d'ici 2010. Cela suppose que les Etats-Unis ne déploieront pas de nouvelles troupes au-delà des 1,4 million qui ont déjà participé à la guerre et que 44% des troupes réclameront des prestations d'invalidité sur une certaine période, et dont 87% des réclamations seront approuvées.

Le scénario plus élevé suppose que la participation totale à la guerre atteindra éventuellement 2 millions de militaires hommes et femmes d'ici 2016 et que la moitié de ceux-ci réclameront des prestations d'invalidité.

Bien qu'une comparaison directe avec les résultats de l'étude américaine soit difficile,, ces chiffres appliqués aux Canadiens déployés indiqueraient des coûts d'un ordre de grandeur de 10 milliards. Ceci suggérerait des coûts plus élevés que les coûts estimés dans ce rapport. Toutefois, il y a plusieurs raisons qui font que les résultats de l'étude américaine ne reflètent pas nécessairement le contexte canadien, c'est-à-dire :

- L'étude américaine indique que 95% des pertes ont été en Iraq. Les résultats basés seulement sur les coûts estimés de la guerre en Afghanistan pourraient montrer des différences significatives.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

- Il y a de grandes différences entre les systèmes de santé canadien et américain ; aux Etats-Unis, une partie des coûts des soins médicaux qui pourraient relever du système de santé des vétérans seraient financés au Canada par le système de santé provincial ou par d'autres plans d'employeurs privés. Le coût des soins de santé est aussi généralement plus élevé aux Etats-Unis.
- Les prestations disponibles aux vétérans américains sont différentes de celles disponibles aux vétérans canadiens et peuvent aussi être administrées d'une manière différente, ce qui pourrait expliquer une partie de la différence.
- Les différences de méthodologie et les éléments évalués peuvent aussi expliquer une partie de la différence, par exemple, l'étude américaine inclut les pertes économiques associées aux décès et aux invalidités.

D'autres études ont montré des coûts d'estimation de blessures nettement plus bas que l'étude de Bilmes.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Annexe A

Prestations payables en cas de décès

Ce tableau fournit la description et les coûts de prestations payables pour des décès liés au service. Seules les prestations considérées comme matérielles ont été incluses dans ce tableau. On peut trouver les descriptions des autres prestations payables au décès à la fin de cette annexe.

Loi	Prestation
Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes	▪ Prestation de décès supplémentaire (PDS) – Pour des décès liés au service ou non liés, pour les membres ou les réservistes ▫ 2 fois le salaire arrondi aux 250 \$ les plus proches
Loi sur les pensions de survivant ; pour les décès antérieurs au 1^{er} avril 2006	▪ Un montant fixe pour le survivant et les enfants, payable jusqu'à la date où le membre décédé aurait atteint l'âge de 65 ans. ▪ Un montant égal à 75% de la Pension d'invalidité de Catégorie 1 ▪ Montant de la pension de survivant en 2007 : – Survivant : 1,665 \$/par mois – Un enfant : 577\$ /par mois – Deux enfants : 999 \$/par mois – Chaque enfant supplémentaire: 333 \$/par mois ▪ Indexé sur la majoration des taux de rémunération, basée sur l'indice des prix à la consommation (IPC) <i>Note: la valeur des prestations de décès, suivant la nouvelle Charte des anciens combattants, décrites ci-dessous, est basée sur la valeur approximative de la prestation antérieure au 1^{er} avril 2006</i>

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Loi	Prestation
Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes (Nouvelle Charte des anciens combattants) pour les décès postérieurs au 31 mars 2006	▪ Prestation de décès – Pour les membres et les réservistes blessés en service et dont la mort survient dans les 30 jours suivant la blessure ▫ Le montant de 250.000 \$ tel que prévu le 1^{er} avril 2006, indexé chaque 1^{er} janvier ▪ Compensation pour pertes de revenus – Elle peut être payée aux survivants et aux enfants admissibles – Le paiement est égal à 75% du revenu présumé du membre décédé, moins le montant payé au survivant, provenant de sources telles que La loi sur les pensions, LPRFC, RPC, etc. – Le paiement est effectué jusqu'à la date où le membre décédé aurait atteint l'âge de 65 ans – S'il y a des orphelins mais pas de survivant : ▫ 40% de la compensation pour perte de revenus ci-dessus <i>Note : la compensation pour perte de revenus a été évaluée avec les prestations pour invalidité</i>

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Prestations payables en cas d'invalidité

Ce tableau fournit la description et les coûts de prestations payables pour des invalidités liées au service. Seules les prestations considérées comme matérielles ont été incluses dans ce tableau. On peut trouver les descriptions des autres prestations payables en cas d'invalidité dans le tableau suivant celui-ci.

Loi	Prestation
Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes	▪ Pension d'invalidité – Avant le 1^{er} avril 2007 : ▫ Moins de 10 ans de service: remboursement des contributions ou une allocation de licenciement en espèces ▫ 10 ans de service ou plus : pension immédiate – Après le 31 mars 2007 ▫ Moins de 2 ans de service : remboursements des contributions ▫ Au moins 2 ans mais moins de 10 ans de service : au choix du membre : 1) une pension différée 2) une valeur de transfert pour les moins de 50 ans ▫ 10 ans de service ou plus : pension immédiate - La pension immédiate est une pension non réduite, payable immédiatement - Le montant annuel est de 2 % de la moyenne la plus élevée des revenus donnant droit à la retraite
<i>Note : Valeur implicite RARM AIP (décrite ci-dessous)</i>	
Nouvelle Charte des anciens combattants <i>Note: Pour les besoins de ce rapport, on a supposé que les prestations étaient payées selon la nouvelle Charte des anciens combattants</i>	▪ Pour les invalidités postérieures au 31 mars 2006 : ▪ Indemnité d'invalidité – Pour des blessures liées au service ou des blessures non liées, mais aggravées par le service – Une fraction d'invalidité mesurée en cinquièmes – Une indemnité supplémentaire pour la perte ou la perte d'usage d'un organe ou d'un membre appareillé ▪ Elle est égale à 250.000 \$ x % d'invalidité moins l'indemnité d'invalidité déjà payée

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Loi	Prestation
	▪ Services de soins de santé – Les membres handicapés, toujours en activité, doivent avoir accès aux Services de soins de santé grâce à une gamme complète de soins, jusqu'à leur libération – Les membres libérés sont éligibles aux avantages élargis qui ne sont pas disponibles par l'entremise d'autres programmes 1) Autres services de santé achetés - 14 Programmes de choix, incluant les médicaments sur ordonnance 2) Soins de longue durée - Des soins intermédiaires ou prolongés dans un établissement ayant conclu un contrat, ou à l'Hôpital Sainte-Anne 3) Programme pour l'autonomie des anciens combattants - Programme de soins à domicile - Aide financière pour payer les services d'entretien du terrain, services d'entretien ménager, services des soins personnels, etc. ▪ Conseils en matière de finances – Paiement forfaitaire jusqu'à un maximum de 500 \$ ▪ Compensation temporaire ou prolongée pour perte de revenus – Elle peut être versée à un vétéran handicapé ayant besoin de réadaptation – Le paiement est égal à 75% du revenu présumé du vétéran handicapé, moins les revenus provenant de sources telles que La loi sur les pensions, LPRFC, RPC, etc. – Le paiement est fait jusqu'à la date où le programme de réadaptation est complété ou supprimé, ou jusqu'à la date où le vétéran handicapé atteint l'âge de 65 ans, selon ce qui survient en premier ▪ Prestation de retraite supplémentaire – 2% de la compensation prolongée pour perte de revenus ▪ Allocation pour déficience permanente – Payable à un vétéran ayant une déficience mentale ou physique grave, qui a un plan de réadaptation approuvé par ACC et qui a reçu une indemnité d'invalidité en raison de cette déficience – Le montant est octroyé suivant 3 catégories – Le paiement cesse au décès du vétéran ou s'il ne souffre plus de déficience ▪ Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes – Versée aux vétérans à faible revenus, aux survivants et aux orphelins

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Loi	Prestation
	– Le versement mensuel de base était de 1227 \$ en 2007
	▪ Programme de réadaptation – Réadaptation médicale et psychosociale – Pour les vétérans avec des problèmes de santé physique ou mentale découlant du service militaire – Le remboursement de tous les frais raisonnables engagés, pour une période d'un an maximum ▪ Réadaptation professionnelle – Pour les vétérans avec des problèmes de santé physique ou mentale découlant du service militaire – Pour aider les vétérans à identifier et atteindre leurs buts professionnels – Le remboursement de tous les frais raisonnables engagés, pour une période d'un an maximum
RARM AIP	▪ 75% du revenu avant l'invalidité – Payé à partir de la date de libération pour raison médicale jusqu'à l'âge de 65 ans, tant qu'on reconnaît que la personne est atteinte d'une invalidité totale selon la définition de la loi (la personne doit être totalement invalide pour avoir droit aux prestations après 24 mois) <i>Note: Les pensions d'invalidité de la LPRFC sont des compensations de la RARM AIP ; elles ont été implicitement évaluées avec la RARM AIP en ignorant la compensation</i>

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Annexe B

Estimation des coûts exclus

Loi/Programme	Prestation
Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes (Nouvelle Charte des anciens combattants)	▪ Allocations pour vêtements ▪ Indemnité de captivité ▪ Aide pour les frais funéraires et d'inhumation
Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes	▪ Prestations aux survivants ▪ Indemnité de départ, congés non utilisés ▪ Remboursement des frais de déménagement ▪ Indemnités à la place d'indemnités d'opération en campagne
Loi sur l'aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	▪ Aide en matière d'éducation pour des enfants à charge survivants
SF RARM	▪ Régime d'assurance mutilation accidentelle ▪ Régime d'assurance des officiers généraux (RAOG et RAOG Rés) ▪ Régime d'assurance-vie retraite pour les militaires (RAVRM) ▪ Services de soins de santé ▪ Tous les avantages payés aux membres

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Annexe C

Hypothèses principales
Effectifs déployés passés et futurs

Exercice financier	Effectifs exposés¹
2001-02	3000
2002-03	5600
2003-04	2000
2004-05	900
2005-06	2300
2006-07	2500
2007-08	2500
2008-09	1000 à 3500
2009-10	1000 à 3500
2010-2011	1000 à 3500

¹ Les effectifs déployés passés et futurs tels que communiqués par le Bureau du directeur parlementaire du budget

Pour les prestations payables en cas de décès

Salaire moyen 2007/2008	52.000 \$ (selon les informations fournies par le MDN)
Augmentation annuelle de salaire	3% par année
Décès depuis le début du conflit	Tel que communiqué par le MDN
Taux de mortalité attendu	1.4% par année (basé sur l'expérience récente)
Augmentation annuelle du paiement forfaitaire, payable selon la nouvelle Charte des anciens combattants	3% par an

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Coûts d'administration

5% ajouté aux coûts de toutes les prestations en cas de décès

Pour les prestations payables en cas d'invalidité

■ Prestations AAC

Certaines évaluations de coûts effectuées dans ce rapport, s'appuient sur les méthodes et hypothèses utilisées par le BSFI pour les besoins du rapport actuariel sur les avantages futurs pour les anciens combattants, du 31 mars 2008.

Ce qui suit est une description très détaillée des hypothèses économiques utilisées par le BSFI pour déterminer le coût des services gouvernementaux (CSG) des prestations des anciens combattants :

Hypothèses économiques

Taux maximum (i.e. année financière 2014 et suivante)	Intérêt*:	n.d.
	IPC :	2.00%
	Salaires :	2.90%
	Tendance relative aux soins* :	n.d.

* Les hypothèses ne peuvent être publiées avant que les Comptes publics n'aient été déposés.

RARM AIP

Pour les fins de nos calculs, on a utilisé un coût moyen par réclamation de 143.000 \$ en 2007-2008 (excluant les écarts RPC/RRQ). Ce montant a été basé sur les méthodes et hypothèses d'évaluation actuarielle conformes à ce régime.

Ces coûts ont été extrapolés pour les autres années, en utilisant un ajustement de 3% par année.

Estimation des coûts des engagements passés et futurs des régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la Mission en Afghanistan

Hypothèses variables des estimations basses et hautes

Taux de fréquence des réclamations (exprimé en % des effectifs exposés)				
	Estimation faible		Estimation élevée	
	RARM-AIP	Prestations ACC	RARM-AIP	Prestations ACC
Année financière				
2001-02	3.0%	30.0%	11.3%	45.0%
2002-03	2.0%	20.0%	7.5%	30.0%
2003-04	2.0%	20.0%	7.5%	30.0%
2004-05	2.0%	20.0%	7.5%	30.0%
2005-06	3.5%	35.0%	13.1%	53.0%
2006-07	3.5%	35.0%	13.1%	53.0%
2007-08	3.5%	35.0%	13.1%	53.0%
2008-09	3.5%	35.0%	13.1%	53.0%
2009-10	3.5%	35.0%	13.1%	53.0%
2010-11	3.5%	35.0%	13.1%	53.0%
Autres hypothèses				
	Estimation faible		Estimation élevée	
	RARM-AIP	Prestations ACC	RARM-AIP	Prestations ACC
Gravité des réclamations	Aucun ajustement	Aucun ajustement	+20%	+30%
Hypothèses économiques	Aucun ajustement	Aucun ajustement	Inclus dans les 20% ci-dessus	IPC +1% Tendance SS +2%
Durée des réclamations	Perte de temps :	Estimation faible	-	6 mois
		Estimation élevée	-	18 mois

**Estimation des coûts des engagements passés et futurs des
régimes de retraite à la suite de décès et d'invalidités pendant la
Mission en Afghanistan**

Annexe D

Résultats détaillés

Guerre en Afghanistan - Estimation des coûts (Ordre de grandeur seulement)
Coût/valeur actuelle des prestations de décès - Membres des FC

			Coût par réclamation			
Année financière	Exposition ¹	Nombre de réclamations ²	PSD ³	ACC ⁴	Total	Coûts totaux
2001-2002	3 000	0	N/A	N/A	N/A	N/A
2002-2003	5 600	4	94,000 \$	263,000 \$	357,000 \$	1,428,000 \$
2003-2004	2 000	3	97,000 \$	263,000 \$	360,000 \$	1,080,000 \$
2004-2005	900	0	N/A	N/A	N/A	N/A
2005-2006	2 300	4	103,000 \$	263,000 \$	366,000 \$	1,464,000 \$
2006-2007	2 500	34	106,000 \$	263,000 \$	369,000 \$	12,546,000 \$
2007-2008	2 500	37	109,000 \$	271,000 \$	380,000 \$	14,060,000 \$
Total partiel - AF 01/02 - AF 07/08						30,578,000 \$
2008-2009	2 500	36	112,000 \$	279,000 \$	391,000 \$	14,076,000 \$
2009-2010	2 500	36	116,000 \$	287,000 \$	403,000 \$	14,508,000 \$
2010-2011	2 500	36	119,000 \$	296,000 \$	415,000 \$	14,940,000 \$
Total partiel AF 08/09 - AF 10/11						43,524,000 \$
Total						74,102,000 \$

Notes :

¹ Exposition historique et prévue des forces déployées d'après le Bureau du directeur parlementaire du budget.

² Nombre historique de décès selon le MDN. Les projections sont établies à partir des données récentes.

³ La prestation de décès est calculée en fonction d'un salaire annuel moyen de 52 000 \$ en 2007-2008, d'après le MDN, auquel on a ajouté des frais d'administration de 5 %. On a prévu une augmentation annuelle de 3 % pour les autres années.

⁴ Le nouveau régime d'ACC prévoit le versement d'un montant forfaitaire de 250 000 \$ pour tout décès lié au service survenu le ou après le 1^{er} avril 2006. Ce montant est indexé de 3 % (c'est un pourcentage hypothétique) chaque 1^{er} janvier.

La valeur des prestations de décès d'ACC dans le cas de décès survenus avant le 1^{er} avril 2006 était calculée en fonction du versement d'une pension au survivant et non d'un montant forfaitaire. On suppose cependant que la valeur du montant forfaitaire accordé correspond à la valeur approximative des prestations versées avant avril 2006. Le nouveau régime d'ACC prévoit également le versement d'une allocation pour perte de revenus aux survivants admissibles. Cette allocation est calculée dans les prestations d'invalidité.

Guerre en Afghanistan - Estimation des coûts (Ordre de grandeur seulement)
Coût/valeur actuelle des prestations d'invalidité et de soins de santé - Membres des FC
Estimation minimale

		Nombre prévu de réclamations possibles			Coût prévu par réclamation				Coût prévu	Coût prévu		
Année financière	Exposition ¹	Temps perdu avant la libération ³			Temps perdu avant la libération ⁶				Temps perdu avant la libération			
		RARM ILD ²	Prestations d'ACC ²		RARM ILD ⁴	Prestations d'ACC ⁵		Coût total par réclamation ⁷	RARM ILD	Prestations d'ACC		Total
2001-2002	3 000	90	900	90	119,000 \$	128,000 \$	32,000 \$	143,000 \$	10,710,000 \$	115,200,000 \$	2,880,000 \$	128,790,000 \$
2002-2003	5 600	112	1 120	112	123,000 \$	132,000 \$	33,000 \$	148,000 \$	13,776,000 \$	147,840,000 \$	3,696,000 \$	165,312,000 \$
2003-2004	2 000	40	400	40	127,000 \$	136,000 \$	34,000 \$	152,000 \$	5,080,000 \$	54,400,000 \$	1,360,000 \$	60,840,000 \$
2004-2005	900	18	180	18	131,000 \$	140,000 \$	35,000 \$	157,000 \$	2,358,000 \$	25,200,000 \$	630,000 \$	28,188,000 \$
2005-2006	2 300	81	805	81	135,000 \$	144,000 \$	36,000 \$	161,000 \$	10,935,000 \$	115,920,000 \$	2,916,000 \$	129,771,000 \$
2006-2007	2 500	88	875	88	139,000 \$	148,000 \$	37,000 \$	166,000 \$	12,232,000 \$	129,500,000 \$	3,256,000 \$	144,988,000 \$
2007-2008	2 500	88	875	88	143,000 \$	152,000 \$	38,000 \$	170,000 \$	12,584,000 \$	133,000,000 \$	3,344,000 \$	148,928,000 \$
Total partiel - AF 01/02 - AF 07/08									67,675,000 \$	721,060,000 \$	18,082,000 \$	806,817,000 \$
2008-2009	2 500	88	875	88	147,000 \$	157,000 \$	39,000 \$	176,000 \$	12,936,000 \$	\$137,375,000	3,432,000 \$	153,743,000 \$
2009-2010	2 500	88	875	88	151,000 \$	162,000 \$	40,000 \$	181,000 \$	13,288,000 \$	\$141,750,000	3,520,000 \$	158,558,000 \$
2010-2011	2 500	88	875	88	156,000 \$	167,000 \$	41,000 \$	187,000 \$	13,728,000 \$	\$146,125,000	3,608,000 \$	163,461,000 \$
Total partiel - AF 08/09 - AF 10/11									39,952,000 \$	\$425,250,000	10,560,000 \$	475,762,000 \$
Total									107,627,000 \$	1,146,310,000 \$	28,642,000 \$	1,282,579,000 \$

Notes :

¹ Exposition historique et prévue des forces déployées d'après le Bureau du directeur parlementaire du budget.

² Le nombre présumé de réclamations possibles pour recevoir l'ILD ou des prestations d'ACC comprend les réclamations possibles, mais non signalées.

³ Le nombre présumé de réclamations possibles pour du temps perdu sans qu'il y ait libération pour raisons médicales.

⁴ Le coût prévu représente la valeur actuelle des réclamations d'ILD selon les méthodes et les hypothèses actuarielles adaptées au RARM. Ce coût comprend également la valeur estimative des prestations d'invalidité versées aux termes de la LPRFC. Le coût prévu pour 2007-2008 est de 143 000 \$. On a prévu une augmentation annuelle de 3 % pour les autres années.

⁵ Le coût prévu représente la valeur actuarielle moyenne actuelle des prestations qui seront versées par ACC pour des incidents survenus au cours d'une année donnée (selon les dispositions du nouveau régime d'ACC). Le coût prévu pour 2008-2009 est celui tiré du Rapport actuariel du BSIF sur les futurs avantages pour les anciens combattants, à compter du 31 mars 2008, auquel on a ajouté les frais d'administration des réclamations. Les coûts prévus pour les autres années sont ceux de 2008-2009, auxquels on a appliqué une augmentation annuelle de 3 %.

⁶ Le temps perdu, dans l'estimation minimale, est censé représenter six mois de salaire. Le salaire annuel moyen a été fixé à 62 000 \$ pour 2008-2009, et il est indexé de 3 % annuellement par la suite.

Les coûts de la pension, des avantages sociaux et les autres coûts salariaux font grimper ce montant de 25 %.

⁷ Le coût par réclamation est exprimé en fonction du nombre prévu de réclamations possibles faites à ACC.

Guerre en Afghanistan - Estimation des coûts (Ordre de grandeur seulement)
Coût/valeur actuelle des prestations de décès - Membres des FC
Estimation maximale

Année financière	Exposition ¹	Nombre prévu de réclamations possibles			Coût prévu par réclamation				Coût prévu	Coût prévu		
		RARM ILD ²	Prestations d'ACC ²	Temps perdu avant la libération ³	RARM ILD ⁴	Prestations d'ACC ⁵	Temps perdu avant la libération ⁶	Coût total par réclamation ⁷	RARM ILD	Prestations d'ACC	Temps perdu avant la libération	Total
2001-2002	3 000	338	1,350	338	144,000 \$	183,000 \$	96,000 \$	243,000 \$	48,672,000 \$	247,050,000 \$	32,448,000 \$	328,170,000 \$
2002-2003	5 600	420	1,680	420	148,000 \$	188,000 \$	99,000 \$	250,000 \$	62,160,000 \$	315,840,000 \$	41,580,000 \$	419,580,000 \$
2003-2004	2 000	150	600	150	152,000 \$	194,000 \$	102,000 \$	258,000 \$	22,800,000 \$	116,400,000 \$	15,300,000 \$	154,500,000 \$
2004-2005	900	68	270	68	157,000 \$	200,000 \$	105,000 \$	266,000 \$	10,676,000 \$	54,000,000 \$	7,140,000 \$	71,816,000 \$
2005-2006	2 300	302	1,208	302	162,000 \$	206,000 \$	108,000 \$	274,000 \$	48,924,000 \$	248,848,000 \$	32,616,000 \$	330,388,000 \$
2006-2007	2 500	328	1,313	328	167,000 \$	212,000 \$	111,000 \$	281,000 \$	54,776,000 \$	278,356,000 \$	36,408,000 \$	369,540,000 \$
2007-2008	2 500	328	1,313	328	172,000 \$	218,000 \$	114,000 \$	289,000 \$	56,416,000 \$	286,234,000 \$	37,392,000 \$	380,042,000 \$
Total partiel - AF 01/02 - AF 07/08									304,424,000 \$	1,546,728,000 \$	202,884,000 \$	2,054,036,000 \$
2008-2009	2 500	328	1,313	328	177,000 \$	225,000 \$	117,000 \$	298,000 \$	58,056,000 \$	295,425,000 \$	38,376,000 \$	391,857,000 \$
2009-2010	2 500	328	1,313	328	182,000 \$	232,000 \$	121,000 \$	308,000 \$	59,696,000 \$	304,616,000 \$	39,688,000 \$	404,000,000 \$
2010-2011	2 500	328	1,313	328	187,000 \$	239,000 \$	125,000 \$	317,000 \$	61,336,000 \$	313,807,000 \$	41,000,000 \$	416,143,000 \$
Total partiel - AF 08/09 - AF 10/11									179,088,000 \$	913,848,000 \$	119,064,000 \$	1,212,000,000 \$
Total									483,512,000 \$	2,460,576,000 \$	321,948,000 \$	3,266,036,000 \$

Notes :

¹ Exposition historique et prévue des forces déployées d'après le Bureau du directeur parlementaire du budget.

² Le nombre présumé de réclamations possibles pour recevoir l'ILD ou des prestations d'ACC comprend les réclamations possibles, mais non signalées.

³ Le nombre présumé de réclamations possibles pour du temps perdu sans qu'il y ait libération pour raisons médicales.

⁴ Le coût prévu représente la valeur actuelle des réclamations d'ILD selon les méthodes et les hypothèses actuarielles adaptées au RARM. Ce coût comprend également la valeur estimative des prestations d'invalidité versées aux termes de la LPRFC. Le coût prévu pour 2007-2008 est de 172 000 \$ (comprenant une marge de 20 % de moins par rapport à l'estimation maximale). On a prévu une augmentation annuelle de 3 % pour les autres années.

⁵ Le coût prévu représente la valeur actuarielle moyenne actuelle des prestations qui seront versées par ACC pour des incidents survenus au cours d'une année donnée (selon les dispositions du nouveau régime d'ACC). Le coût prévu pour 2008-2009 est celui tiré du Rapport actuariel du BSIF sur le futurs avantages pour les anciens combattants, à compter du 31 mars 2008, auquel on a ajouté les frais d'administration des réclamations. (D'autres marges sont prévues, par rapport à l'estimation maximale.) Les coûts prévus pour les autres années sont établis en fonction de ceux de 2008-2009, auxquels on a appliqué une augmentation annuelle de 3 %.

⁶ Le temps perdu est censé représenter 18 mois de salaire dans le contexte d'une estimation maximale. Le salaire annuel moyen a été fixé à 62 000 \$ pour 2008-2009, et il est indexé de 3 % annuellement par la suite. Les coûts de la pension de retraite, des avantages sociaux et les autres coûts salariaux font grimper ce montant de 25 %.

⁷ Le coût par réclamation est exprimé en fonction du nombre prévu de réclamations possibles faites à ACC.

Guerre en Afghanistan - Estimation des coûts (Ordre de grandeur seulement)
Résumé des résultats - Membres des FC

		Nombre prévu de réclamations possible ²			Coût prévu par réclamation ³			Coûts totaux prévus			Coûts totaux prévus	
		Invalidité et soins de santé			santé			Invalidité et soins de santé				
Année financière	Exposition ¹	Prestations de décès	Estimation minimale	Estimation maximale	Prestations de décès	Estimation minimale	Estimation maximale	Prestations de décès	Estimation minimale	Estimation maximale	Estimation minimale	Estimation maximale
2001-2002	3 000	0	900	1 350	0 \$	143,000 \$	243,000 \$	N/A	128,790,000 \$	328,170,000 \$	128,790,000 \$	328,170,000 \$
2002-2003	5 600	4	1 120	1 680	357,000 \$	148,000 \$	250,000 \$	1,428,000 \$	165,312,000 \$	419,580,000 \$	166,740,000 \$	421,008,000 \$
2003-2004	2 000	3	400	600	360,000 \$	152,000 \$	258,000 \$	1,080,000 \$	60,840,000 \$	154,500,000 \$	61,920,000 \$	155,580,000 \$
2004-2005	900	0	180	270	0 \$	157,000 \$	266,000 \$	N/A	28,188,000 \$	71,816,000 \$	28,188,000 \$	71,816,000 \$
2005-2006	2 300	4	805	1 208	366,000 \$	161,000 \$	274,000 \$	1,464,000 \$	129,771,000 \$	330,388,000 \$	131,235,000 \$	331,852,000 \$
2006-2007	2 500	34	875	1 313	369,000 \$	166,000 \$	281,000 \$	12,546,000 \$	144,988,000 \$	369,540,000 \$	157,534,000 \$	382,086,000 \$
2007-2008	2 500	37	875	1 313	380,000 \$	170,000 \$	289,000 \$	14,060,000 \$	148,928,000 \$	380,042,000 \$	162,988,000 \$	394,102,000 \$
Total partiel - AF 01/-2 - AF 07/08								30,578,000 \$	806,817,000 \$	2,054,036,000 \$	837,395,000 \$	2,084,614,000 \$
2008-2009	2 500	36	875	1 313	391,000 \$	176,000 \$	298,000 \$	14,076,000 \$	153,743,000 \$	391,857,000 \$	167,819,000 \$	405,933,000 \$
2009-2010	2 500	36	875	1 313	403,000 \$	181,000 \$	308,000 \$	14,508,000 \$	158,558,000 \$	404,000,000 \$	173,066,000 \$	418,508,000 \$
2010-2011	2 500	36	875	1 313	415,000 \$	187,000 \$	317,000 \$	14,940,000 \$	163,461,000 \$	416,143,000 \$	178,401,000 \$	431,083,000 \$
Total partiel - AF 08/09 - AF 10/11								43,524,000 \$	475,762,000 \$	1,212,000,000 \$	519,286,000 \$	1,255,524,000 \$
Total								74,102,000 \$	1,282,579,000 \$	3,266,036,000 \$	1,356,681,000 \$	3,340,138,000 \$

Notes :

¹ Exposition historique et prévue des forces déployées d'après le Bureau du directeur parlementaire du budget.

² Le nombre présumé de réclamations possibles comprend les réclamations possibles, mais non signalées.

³ Le coût prévu représente la valeur actuelle des prestations au cours de l'année financière indiquée.

Guerre en Afghanistan - Estimation des coûts (ordre de grandeur seulement)
Analyse de sensibilité - Membres des FC

		Nombre prévu de réclamations possibles ²			Coût prévu par réclamation ³			Coûts totaux prévus			Coûts totaux prévus	
			Invalidité et soins de santé			santé			Invalidité et soins de santé			
Année financière	Exposition ¹	Prestations de décès	Estimation minimale	Estimation maximale	Prestations de décès	Estimation minimale	Estimation maximale	Prestations de décès	Estimation minimale	Estimation maximale	Estimation minimale	Estimation maximale

Modèle de référence												
2008-2009	2 500	36	875	1 313	391,000 \$	176,000 \$	298,000 \$	14,076,000 \$	153,743,000 \$	391,857,000 \$	167,819,000 \$	405,933,000 \$
2009-2010	2 500	36	875	1 313	403,000 \$	181,000 \$	308,000 \$	14,508,000 \$	158,558,000 \$	404,000,000 \$	173,066,000 \$	418,508,000 \$
2010-2011	2 500	36	875	1 313	415,000 \$	187,000 \$	317,000 \$	14,940,000 \$	163,461,000 \$	416,143,000 \$	178,401,000 \$	431,083,000 \$
Total								43,524,000 \$	475,762,000 \$	1,212,000,000 \$	519,286,000 \$	1,255,524,000 \$

Scénario 1												
2008-2009	1 000	14	350	525	391,000 \$	176,000 \$	298,000 \$	5,474,000 \$	61,600,000 \$	156,450,000 \$	67,074,000 \$	161,924,000 \$
2009-2010	1 000	14	350	525	403,000 \$	181,000 \$	308,000 \$	5,642,000 \$	63,350,000 \$	161,700,000 \$	68,992,000 \$	167,342,000 \$
2010-2011	1 000	14	350	525	415,000 \$	187,000 \$	317,000 \$	5,810,000 \$	65,450,000 \$	166,425,000 \$	71,260,000 \$	172,235,000 \$
Total								16,926,000 \$	190,400,000 \$	484,575,000 \$	207,326,000 \$	501,501,000 \$

Scénario 2												
2008-2009	3 500	50	1 225	1 838	391,000 \$	176,000 \$	298,000 \$	19,550,000 \$	215,600,000 \$	547,724,000 \$	235,150,000 \$	567,274,000 \$
2009-2010	3 500	50	1 225	1 838	403,000 \$	181,000 \$	308,000 \$	20,150,000 \$	221,725,000 \$	566,104,000 \$	241,875,000 \$	586,254,000 \$
2010-2011	3 500	50	1 225	1 838	415,000 \$	187,000 \$	317,000 \$	20,750,000 \$	229,075,000 \$	582,646,000 \$	249,825,000 \$	603,396,000 \$
Total								60,450,000 \$	666,400,000 \$	1,696,474,000 \$	726,850,000 \$	1,756,924,000 \$

Notes :¹ Exposition prévue des forces déployées d'après le Bureau du directeur parlementaire du budget.² Le nombre présumé de réclamations possibles comprend les réclamations possibles, mais non signalées.³ Le coût prévu représente la valeur actuelle des prestations au cours de l'année financière indiquée.

MERCER



MARSH MERCER KROLL
GUY CARPENTER OLIVER WYMAN

Mercer (Canada) Limited
360 Albert Street
Suite 701
Ottawa, Ontario K1R 7X7
613 230 9348

Consulting. Outsourcing. Investments.

Mercer (Canada) Limited

ISBN 978-1-100-90206-7



9 781100 902067



90000 >